

1713

M 2000 PRO 07

Enssib

Ecole nationale des sciences
de l'information et des bibliothèques

CONSULTATION SUR PLACE

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Projet

Les ressources documentaires de l'Université de Savoie face à la dispersion des sites d'enseignement en économie-gestion

**Christophe AUGIAS
Jérémy DESJARDINS
Aude ESNOUF
Odile JULLIEN**

Tuteur du projet : Jean-Michel Salaün

Juillet 2000

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



814996G

Sommaire général

Première partie : le projet	page 3
Lettre de mission	page 4
Présentation du projet	page 5
Cahier des charges n°2 : présentation des différents scénarii	page 8
Cahier des charges n°3 : développement du scénario retenu	page 27
Bibliographie	page 65
Deuxième partie : la conduite du projet	page 68
Conduite du projet	page 70
Cahier des charges n° 1	page 74
Annexes	page 85
Cahier de bord	page 87
Comptes-rendus de réunions	page 94
Budget prévisionnel et réalisé	page 107
Planning de conduite du projet Savoie : janvier-juillet 2000	page 108
Annexes	
Annexe 1 : Etat des lieux du SCD de Savoie	page III
Annexe 2 : Visites extérieures	page XLIV

PREMIERE PARTIE

Le projet

Sommaire Première partie

Lettre de mission	page 4
Présentation du projet	page 5
Cahier des charges n°2 : présentation des différents scénarii	page 8
Présentation générale des axes choisis	page 9
Scénario 1 : Globaliser l'accès aux ressources documentaires du SCD et développer un réseau d'échanges des documents	page 11
1 – <i>Information / formation des étudiants</i>	<i>page 12</i>
2 – <i>Uniformisation de l'accès aux catalogues</i>	<i>page 12</i>
3 – <i>Navette postale</i>	<i>page 13</i>
4 – <i>Périodiques</i>	<i>page 14</i>
5 – <i>Développement des collections de cédéroms</i>	<i>page 15</i>
6 – <i>Création de signets</i>	<i>page 15</i>
<i>Conclusion et effets attendus</i>	<i>page 15</i>
<i>Coût du scénario</i>	<i>page 16</i>
Scénario 2 : Rationaliser les acquisitions	page 20
1 – <i>Relance du Plan de développement des Collections</i>	<i>page 20</i>
2 – <i>Collaboration SCD / Enseignants</i>	<i>page 21</i>
3 – <i>Déplacement de fonds</i>	<i>page 22</i>
4 – <i>Coordination</i>	<i>page 22</i>
<i>Conclusion</i>	<i>page 22</i>
<i>Programmation du scénario</i>	<i>page 24</i>
<i>Coût du scénario</i>	<i>page 26</i>
Cahier des charges n°3 : développement du scénario retenu	page 27
<i>Introduction</i>	<i>page 28</i>
1 – Information / formation	page 29
1-1 <i>Information</i>	<i>page 29</i>
1-2 <i>Formation</i>	<i>page 30</i>
2 – Développement du réseau informatique et des ressources électroniques	page 34
2-1 <i>Développement du réseau informatique</i>	<i>page 34</i>
2-2 <i>Développement de l'offre en documentation électronique</i>	<i>page 35</i>
3 – La navette postale	page 40
3-1 <i>Création du service</i>	<i>page 40</i>
3-2 <i>Système de base</i>	<i>page 44</i>
<i>Annexes</i>	<i>page 48</i>
Bibliographie	page 65

Lettre de mission

S.C.D. de l'Université de Savoie

Projet

Amélioration de l'offre documentaire du S.C.D., chargé de répondre à la même demande de documentation sur ses différents sites : recherche de la solution la meilleure pour le public et la plus économique pour le service passant par le développement des échanges et de la coopération entre les différentes bibliothèques. Choisir pour exemple le domaine de l'économie/gestion enseignée sur les sites de l'Université.

Origine

Jusqu'à récemment, la nature des enseignements dispensés sur les différents sites de l'Université de Savoie (Jacob-Bellecombette, Annecy, Le Bourget-du-Lac) respectait une répartition claire, sur laquelle se calquaient les acquisitions des bibliothèques de site.

L'ouverture de nouvelles filières ne suivant plus cette répartition, pour des raisons diverses et souvent complexes, a compliqué la tâche des bibliothèques et fait naître des lacunes dans l'offre documentaire sur les sites.

Un système de navette est expérimenté, des collections sont doublées dans certains cas, enfin il existe un projet de diffusion électronique des documents, et l'extension du réseau de cédéroms est en projet également. Le développement du site d'Annecy ainsi que la construction d'une bibliothèque annécienne imposent de reconsidérer toutes les données du problème : besoins réels des utilisateurs ; possibilités juridiques, financières, organisationnelles, des solutions apportées par les NTI ; évaluation et comparaison des coûts des différents palliatifs (doublement voire triplement des collections, navettes, etc.)

Objectifs

Lister les actions organisationnelles et techniques pouvant autoriser ou faciliter la circulation des ressources documentaires ; en évaluer le coût humain et financier pour les hiérarchiser. Faire l'inventaire qualitatif et quantitatif des besoins des étudiants et chercheurs (surtout les non-satisfaits)

Modalités

Les stagiaires devront passer du temps sur chacun des sites, soit en se répartissant sur chacun d'eux, soit en y allant successivement tous ensemble.

Les personnes ressources seront d'une part le commanditaire Madame Commanay, directrice du S.C.D., d'autre part les responsables de section et de site, enfin le groupe de pilotage (Renée Gioanni, C. Commanay, E. Falco, C. Jullian)

A Chambéry, le 26-1-2000

Présentation du projet

Mission

Le SCD de l'Université de Savoie connaît une situation particulière : les ressources documentaires sont dispersées sur trois sites géographiques qui doivent répondre à une demande parfois identique.

Le commanditaire, dans sa lettre de mission, définit pour les stagiaires de l'Enssib deux objectifs prioritaires. Il s'agit à la fois d'étudier les besoins existants sur les différents sites, et de proposer des solutions permettant la circulation de la documentation. Pour réaliser ce travail, nous avons choisi de focaliser notre étude dans le domaine de l'économie-gestion, dans la mesure où il nous était impossible de réaliser une étude sur la totalité de la documentation dans les délais impartis. La discipline choisie est particulièrement représentative, étant présente sur les trois sites.

Action

Même ainsi limité, le projet n'en reste pas moins vaste et complexe. Il nous a conduit à mener des actions diverses, à la fois dans leur contenu et dans la méthode utilisée. Nous nous sommes aussi bien intéressés aux domaines de la documentation ou de l'informatique, qu'à ceux de l'organisation des services et des rapports avec le public et l'environnement. Les méthodes employées vont par exemple de l'entretien au questionnaire, en passant par l'analyse d'un échantillon des fonds du SCD. Les informations ainsi récoltées nous ont permis de dresser un état des lieux dont les conclusions nous ont amenés à imaginer des solutions.

Orientations choisies

Nous avons pu constater que, en raison des différents handicaps identifiés, le SCD ne pouvait en l'état actuel des choses fonctionner comme un véritable réseau de bibliothèques. Il nous a donc semblé pertinent d'orienter nos propositions dans le sens d'un développement de la coopération et de la communication entre les trois sites.

Nous avons d'abord envisagé une solution privilégiant le recours aux nouvelles techniques. Cependant, pour respecter les termes de la lettre de mission, nous avons réorienté notre réflexion vers des scénarii moins coûteux et applicables à plus court terme.

Propositions

Deux scénarii ont été élaborés et proposés au commanditaire. Ils ont tous deux pour objectif de favoriser le fonctionnement en réseau des trois bibliothèques. En cela, ils sont plus complémentaires qu'alternatifs. Le premier est plutôt axé sur des actions d'ordre organisationnel, visant à développer la coopération inter-sites (notamment en matière d'acquisitions) et à rationaliser la répartition des fonds. Le second propose la mise en place d'un service de circulation des documents au sein du SCD, ainsi qu'un renforcement du fonctionnement en réseau. Devant ce choix de priorités, le commanditaire a opté pour ce dernier.

Ce scénario se décline en trois axes, qui vont tous trois dans une même direction : améliorer le fonctionnement en réseau des bibliothèques du SCD en l'articulant autour de la création d'un nouveau service.

- Formation et information

L'enquête menée auprès des étudiants et des enseignants a montré une certaine méconnaissance et une sous-utilisation des ressources et des services offerts par le SCD. Les usagers eux-mêmes doivent se représenter le SCD comme un seul et même établissement dont les différentes parties sont complémentaires et accessibles. C'est dans cette logique qu'un travail de formation et d'information préalable est nécessaire. Il permettra le développement du service de navette, pour l'instant relativement méconnu et limité aux seuls sites de Jacob-Bellecombette et du Bourget-du-Lac.

- La navette

Ce service devra matérialiser l'idée du SCD comme un seul et même établissement en permettant une circulation régulière des documents entre les trois sites. Nous nous sommes efforcés, plus particulièrement pour ce volet du scénario, de proposer un document aussi complet et pratique que possible, en fournissant certains outils pouvant être utilisés pour la réalisation du projet (étude de faisabilité, formulaires, brochure...).

- Le réseau informatique et les ressources électroniques

Le réseau informatique au sein du SCD doit permettre à court terme un accès global et homogène aux différents catalogues. Cette homogénéisation est aussi une condition du bon fonctionnement de la navette.

L'offre en documentation électronique (cédéroms, Internet...), pour l'instant peu développée, doit être améliorée. C'est en effet un type de support parfaitement adapté à une demande multi-sites.

Conclusion

La mise en œuvre du scénario retenu doit conduire à différentes évolutions :

- ✓ A court-terme, elle doit aboutir à un accès généralisé à l'ensemble de la documentation du SCD et à une circulation de celle-ci.
- ✓ A moyen-terme, elle doit renforcer la complémentarité des bibliothèques et leur intégration dans un seul et même réseau. Cette évolution pourra être favorisée par la réalisation de projets tels que la construction de la Bibliothèque Universitaire d'Annecy ou la relance du Plan de Développement des Collections.
- ✓ A long-terme, la consolidation du réseau informatique créera un terrain favorable pour le développement de l'offre électronique, qui semble destinée à prendre une place importante dans les bibliothèques.

Projet ENSSIB

Les ressources documentaires de l'université de Savoie face à la dispersion des sites d'enseignement en économie- gestion

Cahier des charges n° 2

Propositions de scénarii

Mai 2000

Présentation générale des axes choisis

Au terme de cette première phase d'étude, les actions menées sur les différents sites nous ont permis de cerner certaines problématiques dans le domaine de la documentation en économie-gestion. Celle-ci ne correspond en effet pas toujours aux besoins engendrés par les enseignements dispensés sur les différents sites. Un bilan et une évaluation de ces besoins, en relation avec les effectifs et la nature des différentes formations existantes à l'Université de Savoie fut un préalable à toute analyse.

Les entretiens avec les enseignants et les responsables d'UFR ayant trait à l'économie et à la gestion que nous avons menés sur les trois sites nous ont apporté les enseignements suivants : La documentation, en particulier lorsqu'elle s'adresse aux chercheurs, n'est pas toujours disponible au bon endroit ; la documentation existant sur d'autres sites de l'Université de Savoie est souvent ignorée, bien que les professeurs enseignent souvent sur plusieurs lieux. Globalement, il existe un intérêt réel des enseignants pour ce secteur et ils ont une vive conscience des problèmes particuliers rencontrés en Savoie ; il faut aussi s'appuyer sur ces motivations et les impliquer dans le développement des solutions qui seront proposées dans ces lignes.

L'enquête par questionnaire auprès des étudiants réalisée sur les trois sites également nous a montré une satisfaction globale des besoins pour les étudiants de 1^{er} cycle, exception faite du cas particulier des étudiants du DUT GACO du Bourget, mais des lacunes importantes pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} cycles, aussi bien à Chambéry qu'à Annecy. Quant aux étudiants du Bourget interrogés, ils n'ignorent pas l'existence d'une navette vers Chambéry, mais ils ne l'ont jamais utilisée et n'ont, dans l'état actuel des choses, pas l'intention de le faire. Là-encore, il faudra tenir compte des enseignements d'une telle expérience si l'on envisage de développer un réseau d'échanges de documents entre les différents sites.

Une analyse d'un échantillon du fonds d'ouvrages existant sur les trois sites, ainsi que l'examen des différentes listes de périodiques et de leur utilisation, nous ont confirmé certaines lacunes (niveau recherche surtout) mais aussi certaines

inadéquations, qui peuvent être envisagées comme des complémentarités dans le cadre du développement d'un véritable réseau.

A partir de cette analyse, présentée ici dans ses très grandes lignes, plusieurs directions de travail apparaissent pour tenter de répondre aux problèmes posés par la dispersion des sites d'enseignement en économie-gestion à l'Université de Savoie.

La solution la plus ambitieuse, basée sur un développement important des ressources électroniques, a été envisagée. Cependant, le SCD semble rechercher des solutions plus immédiates ; par ailleurs, le SCD est déjà engagé dans un certain nombre de projets de ce type, sur lesquels l'établissement a finalement peu de marge de manœuvre : projets de coopération régionale à l'exemple de Brain ou consortiums.

Le choix a par conséquent été fait, conformément aux instructions de la lettre de mission, de solutions à court terme, peu onéreuses et faciles à mettre en place. Cela ne signifie par pour autant qu'elles manquent d'ambition : les scénarii présentés plus loin ont pour premier objectif de proposer une alternative à la situation présente.

En dépit des situations différentes des trois sites, nous nous efforçons de proposer des solutions globales. Le niveau d'implication induit dans chaque bibliothèque sera donc inégal, mais cela semble inévitable pour harmoniser les usages et l'offre du SCD. C'est aussi dans cette optique que le parti est délibérément pris de considérer la bibliothèque d'Annecy comme partie intégrante du SCD. Ce qui est proposé ici, c'est la mise en place simultanée d'un faisceau de solutions partielles concordantes pour parvenir à une offre homogène.

Les deux scénarii ci-après sont complémentaires plus qu'alternatifs. Ces deux propositions doivent être envisagées comme des conditions nécessaires à un développement harmonieux de la documentation économie-gestion en Savoie. Le SCD devra en effet faire face, à très court terme, à d'importantes évolutions (notamment en matière électronique) qui lui commanderont des assises solides et cohérentes. Le choix offert est alors un choix de priorités, dans la mesure où il n'est pas envisageable de les mettre en place simultanément : elle demande chacune, un investissement important en terme d'organisation.

Scénario 1 :

Globaliser l'accès aux ressources documentaires du SCD et développer un réseau d'échange des documents.

La première solution proposée a pour objectif d'optimiser l'accès des usagers des bibliothèques des trois sites à toutes les ressources documentaires du SCD et d'Annecy. L'étude a mis en évidence des besoins inégaux suivant les sites, les cycles, les enseignements. Les documents correspondant aux besoins particuliers ne sont pas forcément accessibles sur site. De plus, la séparation des catalogues du SCD et d'Annecy ne permet pas aux étudiants d'exploiter la potentielle complémentarité de ceux-ci.

Le doublement ou le triplement des collections, s'il reste une solution efficace, ne semble pas envisageable d'un point de vue budgétaire. L'extension et l'utilisation accrue du réseau semblent donc dans l'immédiat être des réponses appropriées au problème de la dispersion géographique.

Objectifs :

- Mettre les catalogues en ligne, via Internet ou Pulcra
- Optimiser l'utilisation de la documentation
- Proposer de nouveaux services

Développement du scénario 1

Après un travail nécessaire de formation auprès des publics de la bibliothèque, il s'agirait de permettre, par la création d'une navette, la circulation des documents entre les sites ; l'accès à ces documents implique la possibilité pour les usagers des trois sites de consulter les différents catalogues. La mise en place de ce réseau doit s'accompagner d'un développement de la documentation

électronique, diffusable par nature sur les trois sites : cédéroms, création de signets.

1 - Information/Formation des étudiants.

Une visite systématique de la B.U. (présentation de tous les services) pour tous les nouveaux étudiants serait une première étape.

La mise en place d'une formation des étudiants à la méthodologie documentaire semble nécessaire et pourrait s'inscrire dans le cursus universitaire en s'appuyant sur les textes en vigueur en la matière. Elle doit permettre aux publics de la bibliothèque de mieux connaître les ressources documentaires existantes, quel que soit le support. Le cas échéant, une collaboration avec les enseignants pourrait être envisagée.

Cette étape préalable apparaît indispensable au bon fonctionnement de ce scénario.

2 - Uniformisation de l'accès aux catalogues.

La conversion rétrospective est sur le point d'être achevée et peut donc être considérée comme un acquis. Le réseau du SCD ne comprend pour l'instant que Jacob-Bellecombette et Le Bourget du Lac. Une extension existe pourtant à la bibliothèque d'Annecy, mais n'est pas accessible au public, à l'exception d'un poste de consultation du réseau de cédéroms.

Un premier objectif serait donc d'installer à Annecy un ou plusieurs postes OPAC ou équivalent. Les derniers développements envisagés sur le réseau de cédéroms sont encourageants et il semble désormais acquis que le catalogue du SCD pourra y être intégré.

Reste à trouver un ou deux postes disponibles. Le poste d'Annecy dédié aux cédéroms devrait proposer un accès au catalogue. Un deuxième poste pourrait être mis à disposition par le SCD ou par l'IUT.

Le problème de la maintenance se pose, le demi-poste d'informaticien du SCD s'avérant insuffisant. Une solution provisoire pourrait être envisagée en collaboration avec l'IUT pour cette dimension technique. De même, il serait important que le catalogue d'Annecy soit accessible sur les autres sites. Cette éventualité semble moins vraisemblable à court terme, elle implique au préalable un changement de la version du logiciel Paprika, et une diffusion du catalogue en ligne.

Une fois cette uniformisation réalisée, l'installation d'un système de navette entre les trois sites devient envisageable.

3 - Navette postale

La mise en place d'une navette postale est envisageable pour remplacer et améliorer le système actuel, méconnu et limité dans la desserte. Cette navette implique la création d'un nouveau service dans les bibliothèques universitaires : une information, une signalétique et une organisation claires et efficaces du service sont essentielles au bon fonctionnement de la navette.

Le système proposé serait le suivant :

- Navette postale à périodicité fixe reliant les trois sites deux fois par semaine (aller-retour).
- Le service postal, appelé « Fréquence affaires » est proposé aux entreprises.
- Les objets sont collectés le soir et livrés le lendemain matin.

Deux possibilités pour les commandes :

- Soit par formulaires disponibles dans la bibliothèque et échangés entre sites par la navette postale.
- Soit par formulaire électronique, transmis instantanément sur l'Intranet aux personnes compétentes des différents sites.

Ces deux modes seraient en self-service pour les étudiants. La navette permet aussi aux étudiants d'emprunter et de rendre les documents indifféremment sur les

droits ?

trois sites (souhait exprimé au cours de nos questionnaires). Elle peut également être utilisée pour faire circuler les copies d'articles de périodiques, ainsi que les divers documents à échanger ne pouvant passer par la voie du mail.

Le questionnaire réalisé auprès des étudiants a révélé une méconnaissance du service de navette et de son fonctionnement, ainsi qu'une utilisation quasi-nulle (donnée confirmée par les statistiques d'usage de la navette fournies par le SCD). Un travail d'information préalable est donc absolument nécessaire, il peut être inclus à la formation initiale mentionnée plus haut, mais implique aussi une grande lisibilité du service au sein de la bibliothèque.

Proposition d'organisation du service :

- Formation préalable comme décrite ci-dessus.
- Consultation des catalogues sur opac ou internet
- Service signalé à la banque de prêt :
 - A proximité des catalogues
 - Formulaires en libre-service (OPAC)
 - Formulaires disponibles sur le réseau, envoyé par mail.
 - Fascicule explicatif près des OPAC, près des formulaires à l'accueil

Les statistiques d'utilisation de cette navette pourront fournir de précieux indices pour les acquisitions et éventuellement le déplacement de certains fonds.

4 - Périodiques :

Une liste des périodiques disponibles sur les différents sites pourrait être mise à la disposition des étudiants dans les trois bibliothèques. Le service proposé pour les articles de périodiques, qui concerne plus les chercheurs et le troisième cycle, tire parti du même système de commande et de navette.

L'utilisation de la navette a pour avantage d'éviter la numérisation, et donc les coûts en temps et en matériel qu'elle implique. Cependant, la souscription

d'abonnements à des périodiques électroniques est également une option à ne pas négliger.

5 - Développement des collections de cédéroms

Le développement des collections de cédéroms en économie-gestion peut être défini comme une priorité. Ces matières sont en effet celles qui souffrent le plus de la dispersion géographique, et le recours aux nouvelles technologies est une réponse adaptée à la situation présente. Pour ce faire, la collaboration avec les enseignants, et éventuellement avec des spécialistes de cette documentation peut être envisagée.

niveau ?

6 - Création de signets

L'utilisation de l'Internet est appelée à se développer au sein du SCD comme au sein de toutes les structures documentaires.

Les ressources disponibles en ligne sont nombreuses, et le système des signets orientant les étudiants dans leurs recherches est déjà utilisé dans de nombreuses structures.

Ces signets pourront être accessibles sur l'Intranet et/ou sur le site de l'Université. La mise en place de ces signets implique évidemment un travail de recherche et de réflexion dans un premier temps, puis une veille et une mise à jour régulières. Exemple peut être pris sur certaines structures spécialistes des matières économie-gestion comme les écoles de commerce.

Conclusion scénario 1 :

Effets attendus

- ✓ Meilleure utilisation par les usagers des services offerts par le SCD
- ✓ Homogénéisation du réseau informatique

- ✓ Homogénéisation des services proposés
- ✓ Globalisation de l'accès aux catalogues
- ✓ Accès facilité à toutes les ressources du SCD
- ✓ Accroissement de l'offre électronique

Avantages :

Système équitable pour les publics des différents sites

Harmonisation de l'accès aux catalogues

Meilleure utilisation des ressources existantes

Attrait suscité par la création d'un nouveau service

Développement de la « conscience d'établissement » par le réseau

Inconvénients :

Coût relativement important, surtout en terme d'organisation

Offre « électronique » limitée et coûteuse dans le domaine de économie-gestion

Difficultés liées à l'installation d'un nouveau service : blocages divers...

Diversité de situations : information homogène difficile à donner aux publics

Coût du scénario

❖ **Fonctionnement**

Navette : tarifs proposés pour la fréquence définie et un poids moyen de 3 kilos

38 F l'aller-retour intra département

53 F l'aller-retour inter-département

donc :

2 allers-retours/semaine entre Jacob-Bellecombette et le Bourget du Lac :

76 F/semaine

4 allers-retours/semaine Jacob/Annecy et Bourget/Annecy :

212 F/semaine

soit :

288F/semaine X le nombre de semaines durant lesquelles le service sera utilisé.

Dans tous les cas, le coût annuel reste inférieur à 10 000F. 99

❖ Coût en matériel

Annecy : La migration de paprika 6 vers paprika CS a été chiffrée à 37 386 F

Le prix d'un serveur Intranet avancé était lui de 18 000 F pour un serveur deux accès simultanés, de 35 000 F pour accès illimités. Ce changement, qui semble de toute façon prévu et désirable pour Annecy, reviendrait entre 55 000 et 70 000 F.

❖ Coût en documentation

Il est principalement induit par le développement du réseau de cédéroms. Il est assez difficile à chiffrer, dépendant des documents choisis, du nombre de licences...etc. Il peut en tout cas représenter plusieurs dizaines de milliers de francs.

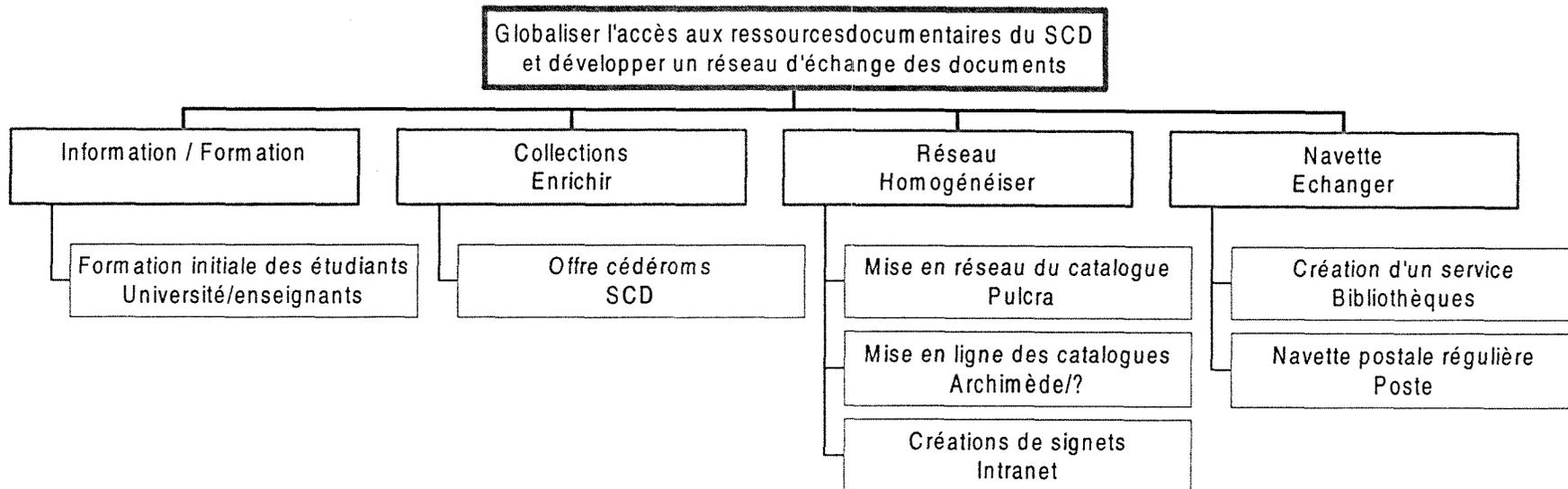
❖ Coût en temps pour le personnel du SCD

L'activité nécessitant le plus de temps au sein de scénario est bien sûr d'assurer le bon fonctionnement de la navette. On peut imaginer qu'une personne sur chaque site, responsable de ce service, pourrait passer une heure par jour pour traiter les demandes, réunir les ouvrages, photocopier les articles, répondre aux questions des étudiants. Là encore, l'estimation est purement théorique et s'appuie sur l'éventualité d'un succès assez important et régulier de la navette. !!

Les visites de la bibliothèque en début d'année sont aussi des facteurs à prendre en compte, un encadrement conséquent devant être prévu si on vise une réelle efficacité. La question la plus sensible est celle du 'temps informaticien' lequel, avec un demi-poste seulement pour le SCD, n'est pas extensible. Le parc

informatique du SCD est assez important et un surcroît de travail peut sembler difficile à assumer.

Scénario 1



Scénario 2 : rationaliser les acquisitions

La seconde solution proposée est d'ordre organisationnel. Son objectif est de rationaliser un système de coopération entre les acquéreurs des différents sites ainsi qu'avec les professeurs, dans le but d'améliorer la cohérence et la complémentarité des acquisitions entre les sites. Une fois encore, ces solutions ont déjà été envisagées, mais ce qui est proposé ici, c'est de formaliser cette collaboration de manière à éviter une désaffection progressive.

Objectifs :

- Définir une politique d'acquisitions concertée à long terme (incluse dans un PDC)
- Formaliser les procédures d'acquisitions et la collaboration avec les enseignants
- Rationaliser la répartition des fonds en fonction des enseignements

Développement du scénario 2

Ce scénario se baserait sur la relance du PDC (Plan de Développement des Collections), qui nécessite également une collaboration avec les enseignants. Ce travail sur les collections permettrait d'aboutir, éventuellement, à des déplacements de fonds en fonction des enseignements. Un personnel supplémentaire (B.A. ou B.A.S.) serait chargé de la coordination.

1 - Relance du PDC

Le plan de développement des collections, longtemps mis en sommeil, pourrait être remis à l'ordre du jour.

Le PDC s'organiserait autour de la définition de domaines documentaires. Ces derniers correspondant à une ou plusieurs disciplines, chacun des domaines ainsi définis serait confronté aux objectifs généraux et opérationnels du SCD. Il est indispensable, dans une logique d'amélioration de l'offre documentaire dans une

situation multi-sites, de penser les acquisitions de manière globale, en adéquation avec les enseignements présents.

Les sources documentaires (cédéroms, OPAC, Internet) s'intégreraient dans un ensemble intellectuellement cohérent. Penser les grandes directions du PDC avant la fin de l'année permettrait de lancer sa mise en application en même temps que la collaboration décrite ci-après. Le SCD veillera à rechercher le meilleur rapport entre coût et efficacité, c'est-à-dire entre l'utilisation du budget et la qualité du service rendu.

Une étroite collaboration avec Annecy est particulièrement importante, l'axe choisi dans la demande de subvention au CNL étant pour ce site celle de économie-gestion

Ce travail aboutira à l'élaboration d'une charte des collections.

2 - Collaboration SCD/enseignants

La collaboration entre acquéreurs du SCD et enseignants est pour le moment irrégulière et informelle. Il est important de créer une culture d'échange d'informations, de formaliser des réunions de concertation entre les bibliothécaires et les enseignants afin de parvenir à une véritable coopération au sein de l'université.

La formalisation de ces échanges pourrait être réalisée comme suit :

- Sollicitation des professeurs en début d'année, par le biais d'un formulaire normalisé, afin qu'ils fournissent leurs bibliographies. Certains livrets d'études, comme celui de l'IUP THT, proposent en même temps qu'un descriptif des enseignements, une bibliographie. La B.U. pourrait se les procurer systématiquement dès leur parution.

- Sollicitation des professeurs avant les réunions d'acquisitions par secteur, ils peuvent à cette occasion fournir une liste de propositions, et sont invités à participer à la réunion

- Lors de cette réunion une liste est rédigée, puis envoyée aux autres sites

- Une réunion inter-sites peut ensuite avoir lieu, les listes sont confrontées, les acquisitions définitives décidées.

- Des indices peuvent être tirés des statistiques d'utilisation de la navette pour déterminer quels ouvrages sont à acheter

3 - Déplacement de fonds

L'adéquation des fonds aux différents enseignements présents sur les sites est un paramètre à prendre en considération. Le temps consacré à cette étude ne nous a pas permis d'analyser les fonds de manière assez approfondie pour faire des propositions concrètes.

Un travail ultérieur serait donc souhaitable, en collaboration avec les enseignants et/ou des spécialistes extérieurs de la discipline.

4 - Coordination

La mise en place de ce scénario implique une coordination et un suivi des décisions prises dans la charte des collections. La totalité du personnel ayant déjà des tâches attribuées, la création d'un poste (B.A. ou B.A.S. par exemple) est nécessaire. Cet agent assurera les fonctions de personne-ressource pour les trois sites, et sera chargé de veiller à la cohérence et à l'application de la charte des collections conçue par les acquéreurs.

Conclusion scénario 2 :

Effets attendus :

- ✓ Meilleure cohérence des procédures d'acquisitions
- ✓ Meilleure adéquation du fonds aux besoins des usagers
- ✓ Développement d'une complémentarité entre les sites, et donc d'économies
- ✓ Reconstitution, consolidation des liens SCD/enseignants

- ✓ Meilleure connaissance des fonds de l'ensemble des acteurs de la procédure d'acquisition
- ✓ Meilleur rapport couverture documentaire/coût

Avantages :

- *Achats documentaires plus pertinents et mieux ciblés*
- *Sentiment du personnel des trois bibliothèques d'appartenir à un seul établissement*
- *Faible coût financier*
- *Implication des enseignants*

Inconvénients :

- *Difficulté pour déplacer un fonds qu'une bibliothèque a intégré comme étant le sien.*
- *Coût humain : 1 personne (« personne-ressource en économie-gestion » à Jacob, chargée de la gestion des 3 fonds)*
- *3 sites dispersés – 1 personne-ressource*

En conclusion générale :

La convergence de ces deux scénarii à court terme devrait permettre aux étudiants d'utiliser au mieux les outils et ressources mis à leur disposition. Sur les moyen et long termes la concertation entre sites, entre acquéreurs et enseignants, ainsi qu'une planification du développement des collections devraient permettre la constitution de fonds complémentaires et mieux adaptés.

Le SCD s'engagerait ainsi dans une politique « orientée-usager ».

Programmation scénario 2

Analyse et diagnostic de la situation

Interne :

- chaque bibliothèque est dotée d'un budget spécifique et fait ses acquisitions
- le fonds d'ouvrages économie-gestion ne sort pas suffisamment et est parfois obsolète

Externe :

- il y a peu de réunions formalisées avec les enseignants hormis la commission périodiques une fois par an.
- Le SCD n'a pas tissé un réseau de relations et d'échanges privilégiés avec les B.M. de Chambéry ou d'Annecy.

Usagers :

- peu d'étudiants en économie-gestion fréquentent la B.U. de Jacob, particulièrement en 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.
- De nombreux étudiants en IUT GACO au Bourget du Lac ne sont jamais allés à la B.U.

Stratégie

Réactiver le PDC :

- pratiquer une politique d'acquisitions concertée (réunions une fois par mois)
- désherber les fonds

Les trois responsables d'acquisitions (1 par site) se réunissent afin de définir les orientations en économie-gestion sur chaque site après concertation avec les enseignants. Ils élaborent une charte des collections dont le suivi de la réalisation est confié à un BA ou BAS

Etablir des relations :

- formaliser les relations avec les enseignants
- les impliquer dans les choix documentaires du SCD
- établir des liens avec les B.M. : concertation à propos de la conservation, des acquisitions etc.

Multiplier les visites de la B.U. pour les étudiants (Le Bourget, Jacob)

Objectifs

- Avoir une politique d'acquisitions cohérente
- Faire venir un plus grand nombre d'étudiants, d'enseignants en économie-gestion à la B.U. Les « fidéliser ».
- Leur offrir un fonds cohérent et correspondant à leurs besoins

Coût du scénario 2

❖ Coût en personnel

Ce scénario n'implique aucun investissement financier direct. C'est particulièrement sur l'organisation que l'effort devra porter : la création d'un poste sera nécessaire. Un mi-temps pourrait être suffisant. Cet agent sera amené à se déplacer régulièrement entre les différents sites.

Le travail à effectuer sur le Plan de Développement des Collections implique un investissement temporel important pour les personnels concernés.)

❖ Coût matériel

coût indirect important !

Le déplacement éventuel de collections est le seul aspect de ce scénario nécessitant un investissement significatif.

Projet ENSSIB

Les ressources documentaires de l'université de Savoie face à la dispersion des sites d'enseignement en économie- gestion

Cahier des charges n° 3

Développement du scénario

Juin 2000

Introduction

Ce cahier des charges présente le scénario choisi lors du comité de pilotage du lundi 31 mai 2000. Il s'articule autour de la mise en place d'un nouveau service de circulation des documents en économie et gestion entre les trois sites. En effet, la lettre de mission qui a servi de départ à ce projet mené par des élèves de l'E.N.S.S.I.B insistait bien sur la nécessité, en particulier pour ces disciplines, de permettre à tous les étudiants de l'Université de Savoie d'accéder aux ressources complètes du S.C.D.

Tout d'abord, un travail d'information et de formation des usagers de la bibliothèque devra être entrepris. Les services proposés par la bibliothèque doivent être connus et identifiés comme éléments d'un réseau.

Il faudra ensuite développer le réseau informatique du S.C.D., pour en particulier permettre l'accès aux différents catalogues des bibliothèques des sites d'Annecy, Chambéry et le Bourget Du Lac. Ce développement doit absolument s'accompagner pour l'avenir d'un développement de l'offre en documentation électronique spécialisée en économie et gestion : acquisition de cédéroms, mise en place de signets. La participation au projet Calliope doit quant à elle permettre d'offrir au public des ressources supplémentaires (revues de sommaires et articles) qui sont complémentaires de la navette.

Une fois ces conditions d'accès réalisées, il s'agira de mettre en place dans le SCD ce nouveau service, qui s'appuie sur une navette de type postal permettant la circulation des documents entre les différents sites : ouvrages bien sûr, mais aussi périodiques (photocopies d'articles).

1 - Information/Formation

Le SCD de Savoie ne peut se lancer dans la formation de toutes les filières économie-gestion à la méthodologie documentaire. L'apprentissage d'une méthode documentaire de recherche d'information demande un lourd investissement : formalisation, coopération avec les enseignants, moyens humains et matériels, une « information » est en revanche tout à fait possible dans un premier temps.

1.1 - Information

Cette « information » sur la B.U. prendrait la forme d'une visite approfondie de l'établissement, pour tous les « primo entrants » en filière économie-gestion à l'université et basée sur le volontariat pour les autres. Les services proposés à la bibliothèque seraient détaillés, en particulier le nouveau service navette. Cette présentation permettrait d'évoquer d'autres sites documentaires à la disposition des étudiants, non seulement au sein de l'université de Savoie, mais plus largement également (B.M. locales et autres universités de la région).

Cette séance d'information pourrait déboucher sur la présentation de FORMIST, afin de favoriser l'autoformation des étudiants le désirant. FORMIST (FORmation à l'Information Scientifique et Technique), serveur accessible sur Internet qui a pour objectif de permettre au public universitaire, étudiants, enseignants et professionnels de se former à l'usage de l'information de façon autonome. Plusieurs possibilités sont offertes : cours thématiques et disciplinaires, manuels, fiches techniques. Ce serveur pédagogique est alimenté par des enseignants de l'ENSSIB et des URFIST (Unités Régionales de Formation à l'Information Scientifique et Technique).

Les séances d'information d'une heure débuteraient en septembre (par groupes de 15) et se poursuivraient jusqu'à fin mars. (3838 étudiants en économie-gestion 26 semaines – 9 séances hebdomadaires tous sites et niveaux confondus si tous les étudiants s'inscrivent) (cf. tableau annexe 1).

1.2 - Formation

La mise en place d'une UV de formation à la recherche d'information pourrait être envisagée dans un second temps seulement, car elle nécessiterait plus de réflexion, de formalisation et de moyens ; mais elle conférerait un véritable rôle pédagogique au SCD et lui permettrait ainsi de mieux s'intégrer dans l'université (coopération avec les enseignants etc.).

La formation à l'information fait l'objet d'études depuis une dizaine d'années en France. En 1997, une réforme voit le jour, qui vise à :

« [...] développer le travail personnel (individuel et en équipe) et les capacités d'autonomie et de communication [...]. Une unité de méthodologie du travail universitaire permettant l'apprentissage des méthodes, pratiques et savoir-faire nécessaires à la réussite d'études à l'université. Elle doit permettre à chaque étudiant de construire son projet de formation et de développer ses capacités d'autonomie dans le travail et la vie universitaires [...] ».

1.2.1 Objectifs

La formation à la méthodologie documentaire s'inscrit dans une politique orientée-usager de réussite et d'autonomie de l'étudiant.

La formation des étudiants, nous l'avons évoquée plus haut, peut permettre à la B.U. de se positionner dans l'université. La bibliothèque doit orienter son action vers les services au public. La formation doit se faire à tous les niveaux : services de proximité (formation) et services à distance (3^{ème} cycle, chercheurs).

Nous pouvons détailler ces objectifs :

- Aide au passage du lycée à l'enseignement supérieur
- Maîtrise instrumentale (prendre contact avec les outils documentaires, et en particulier les nouvelles technologies)

- Apprentissage de la pensée par la formation à la recherche d'information ; cette connaissance permet de tester « les trois opérations fondamentales de tout apprentissage intellectuel : penser, classer, catégoriser. »¹
- Reconnaissance des B.U. dans leur fonction pédagogique, elles deviennent ainsi un passage obligé dans la construction de la pensée.

1.2.2 Modalités d'application

- **Coopération**

Un travail étroit avec les enseignants est indispensable car eux seuls peuvent faire pénétrer dans le milieu universitaire la nécessité d'une formation à la méthodologie documentaire répartie de façon cohérente sur les trois cycles.

L'expérience des autres universités peut être utile au SCD de Savoie. En effet, longtemps focalisée sur deux publics seulement : 1^{er} cycle et 3^{ème} cycle, les formateurs ont constaté que la formation à la recherche d'information était plus efficace lorsqu'elle s'inscrivait dans un cursus universitaire complet, englobant tous les cycles.

Pour mettre en place une formation à l'information, une volonté politique de l'université est indispensable, avec le soutien du Conseil des études et de la vie universitaire et des UFR.

Le SCD de Savoie a inscrit cette formation dans le contrat quadriennal en cours, afin d'obtenir des moyens (subventions du ministère, paiement éventuel de tuteurs participant à l'élaboration de supports pédagogiques). A Toulouse III, un tel projet a été inscrit dans le contrat quadriennal, qui définit les besoins matériels et humains nécessaires à sa mise en œuvre.²

- **Coordination**

Les étudiants de première année étant nombreux, plusieurs intervenants sont nécessaires. Un coordinateur didactique est indispensable. Il sera chargé des relations entre les intervenants et de la cohésion et cohérence de la formation. Il est intéressant de constituer des binômes ou équipes pédagogiques mixtes : un

¹ COULON, Alain « *Un instrument d'affiliation intellectuelle : l'enseignement méthodologique documentaire dans les premiers cycles universitaires.* » BBF, 1999, n°1, p. 36-42

² Arabesques, n° 13 janvier-février, mars 1999

professionnel des bibliothèques et un enseignant de la discipline. Leur travail serait complémentaire : connaissance des moyens et validation des contenus.

Le SCD de Savoie doit préciser ses propres objectifs, définir les attributions et le nombre d'heures de chaque intervenant. Pour des résultats efficaces et pertinents, il faut inscrire la formation à la recherche d'information dans la discipline qui concerne l'étudiant.

La formation à la méthodologie documentaire ne doit pas se faire support par support mais doit au contraire dégager les bases communes à toutes les démarches de recherche, pour préciser ensuite les spécificités liées aux différents supports.

- Mise en place

Nous proposons pour l'année universitaire 2001-2002 trois filières économie-gestion : une par site, tous cycles confondus.

A Jacob-Bellecombette, l'IUP management et gestion des entreprises a été retenu car son directeur, M. Giannelloni, s'intéresse particulièrement à la documentation et aux nouvelles technologies. 102 étudiants sont inscrits dans cette filière (DEUG, licence et maîtrise).

Au Bourget du Lac, le GACO s'imposait car c'est la seule filière économie-gestion présente sur ce site. Valérie Chevassu, enseignante, a par ailleurs fait travailler ses élèves sur une enquête de satisfaction de la B.U. auprès des usagers. Les étudiants en GACO sont 56.

A Annecy, nous proposons l'IUP commerce et vente ; 240 étudiants le composent (3 années d'études de 1^{er} et 2^e cycle). Mme Serrate, Directrice des études, pourrait appuyer cette démarche dans la mesure où elle est l'interlocuteur privilégié de la bibliothèque. Rachel Bocquet, enseignante, s'intéresse également à ces questions.

400 étudiants au total sont donc concernés par cette première étape. Les groupes seraient par demi-classes en moyenne. L'UV de méthodologie se déroulerait en binôme sur deux séances de 2 h. chacune pour les premiers cycles. Elle se déroulerait selon le tableau de planning détaillé des formations figurant en annexe 2. Le coût serait de 216 h d'enseignement (108h enseignant + 108 h bibliothécaire).

Les interventions du SCD s'insèreraient dans des formations plus générales, séminaires ou TD, pour les étudiants de maîtrise et DEA. La formation à la recherche documentaire doit être étroitement liée au contenu des enseignements, c'est pourquoi on ne peut concevoir une formation détachée du champ disciplinaire, transposable pour tous les types de recherche.

Voici quelques exemples de séances thématiques permettant d'appréhender la méthodologie documentaire.

- la définition (et l'analyse) d'un sujet (ou d'un problème, ou d'une problématique)
 - l'identification des sources d'information
 - le repérage, la cueillette et l'analyse de l'information
 - la sélection, l'organisation et la diffusion de l'information
 - la connaissance des langages documentaires,
 - l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (collecte et diffusion)
- l'information et l'entreprise (innovation, transfert et technologie, veille)
- la gestion de projet, les systèmes d'information.

Le manque de personnel au sein du SCD de Savoie, particulièrement à la bibliothèque d'Annecy, peut être un frein important au développement des formations et à leur bonne réalisation. L'absence de salle dédiée à la formation est un handicap également, car s'il en existe une à Jacob et une au Bourget, Annecy n'en possède pas.

1.2.3 Evaluation

La formation à la méthodologie documentaire sera évaluée. L'impact auprès des étudiants à court terme sera mesuré dans un premier temps. Puis à plus long terme, l'impact sur la réussite des étudiants. Nous avons organisé en tableau les différents indicateurs retenus pour cette évaluation (cf. annexe 3)

1.2.4 Coût

*dispositif
d'évaluation
démontre!*

Information 3838 étudiants économie-gestion > 255 groupes de 15

9 séances par semaine tous sites confondus pendant 26 semaines

255 séances d'1 heure.

255 heures de formation à payer

Formation 400 étudiants > 27 groupes de 15

54 séances de 2 h > 108 h pour chaque intervenant

216 heures de formation à payer

Conclusion :

S'il est clair que le SCD de Savoie n'a pas les moyens humains ni matériels pour se lancer dans des actions de formation documentaire dans toutes les disciplines, il ne doit pas perdre de vue le fait que participer à des actions coopératives de formation facilitera son intégration dans l'université et augmentera sa fréquentation par les étudiants. La mise en place d'un nouveau service sans un minimum d'information débouchera sur une sous-utilisation de ce dernier.

2 - Développement du réseau informatique et des ressources électroniques

2.1 - Le développement du réseau informatique

- **Accès aux catalogues**

L'accès au catalogue du SCD se fera via le logiciel Pulcra, la mise en place a déjà commencé. Ce catalogue qui regroupe les ouvrages des bibliothèques de Jacob-Bellecombette et du Bourget-du-Lac sera ainsi mis à disposition des étudiants d'Annecy à la bibliothèque.

A l'inverse, la mise en ligne du catalogue d'Annecy, prévue pour septembre, le rendra accessible aux étudiants des autres sites.

On peut considérer que l'accès global aux catalogues sera réalisé peu après la rentrée prochaine. Les conditions seront donc réunies pour un fonctionnement optimal du service de circulation des documents.

- **divers**

Une solution peut être envisagée avec le concours de l'informaticien du SCD, cependant, le « temps informaticien » est denrée rare au SCD. Si le réseau est appelé à se développer, ce qui est souhaitable dans l'état actuel des choses, le seul demi-poste d'assistant ingénieur en informatique s'avère déjà insuffisant.

Un plein-temps serait nécessaire à la bonne marche d'un réseau plus développé au sein du SCD, ce qui est une condition indispensable pour une efficacité maximale de l'établissement à l'avenir.

2.2 - Le développement de l'offre en documentation électronique

Lorsque l'on envisage de développer une stratégie de réseau et d'homogénéisation des ressources documentaires mises à disposition pour un public aussi dispersé, la documentation électronique permet différents types de solutions particulièrement adaptées à ces situations. Sans remplacer une meilleure circulation de la documentation papier existante, elle représente un investissement sûr pour l'avenir, au moins face aux besoins du multi-sites.

Nous avons envisagé deux types de documentation électronique, qui sont tous les deux déjà mis en place à l'Université de Savoie : les bases de données en ligne et les cédéroms. Il faut y adjoindre d'éventuels abonnements à des périodiques électroniques. Cependant, dans la discipline économie-gestion, il s'avère que ce sont surtout des cédéroms (et leurs mises à jour) qui existent sur le marché ; les bases de données accessibles par Internet étant surtout réservées aux scientifiques. Quant au DVD-Rom (comme pour la base Diane sur les comptes financiers d'entreprises françaises), il nécessiterait un coût trop important.

2.2.1 - Le développement de l'offre de cédéroms

Pour la présentation de ces différents titres, nous avons utilisé la base d'un poste de consultation par site (et donc trois accès au total), ce qui est déjà le cas pour le réseau de cédéroms mais pas encore pour les bases de données en ligne à Annecy.

noyons dans

Dans le cadre de ce projet, il s'agit donc d'améliorer l'offre existante en économie-gestion, qui comprend tout de même Kompass France (annuaire des sociétés françaises) et Delphes (base bibliographique en économie) : leurs fiches descriptives sont en annexe (voir annexe 4). Ce retard est aussi un argument plaidant en faveur de l'acquisition de plusieurs titres électroniques, ainsi que la situation spécifique des études et de la recherche en économie à l'Université de Savoie. Cette discipline est la première concernée par le développement d'un véritable réseau. L'existence de plusieurs sites géographiques pose un problème particulier dans la mesure où des accès simultanés sont nécessaires pour la consultation. De même, certains fournisseurs considèrent l'établissement comme sujet à plusieurs abonnements différents.

Plusieurs degrés de développement sont possibles, en matière de choix et de nombre de titres.

Dans l'idéal, un titre comme ABI Inform, à la fois sur cédérom et comme base de données en ligne, serait d'une utilité incomparable pour les étudiants et surtout les chercheurs en économie et gestion. En effet, il donne les références des articles parus dans 1500 revues de ces disciplines. C'est la base bibliographique la plus complète dans le domaine. Mais son coût (le CADIST de Paris-Dauphine paie environ 140 000 Francs par an pour cet abonnement) le rend tout simplement inaccessible.

Le « bouquet » de base, en plus des titres existants, effectivement indispensables (et donc à conserver) pourrait s'agrémenter des titres suivants :

- Une autre base de données bibliographiques en économie qui complèteraient Delphes à choisir parmi deux titres. On peut suggérer en premier lieu l'abonnement au cédérom *Econlit* de l'American Economic Association qui couvre en particulier le domaine de la théorie économique et permettrait de suppléer les carences existant dans ce secteur, en particulier à Annecy depuis que les étudiants de deuxième cycle en économie y étudient. En second lieu, le

cédérom *Helecon*, de la Helsinki School of Economics Library, qui est plus spécialisé sur les articles issus de revues européennes.

- L'abonnement au *Financial Times on CD-Rom* avec les textes des articles rédactionnels du grand journal anglais d'informations économiques et financières. Cette acquisition répondrait à un réel besoin en matière d'information à la fois de type quotidien et en langue étrangère. C'est un titre qui peut être utile à la fois à un étudiant de base et à un chercheur.

- L'abonnement au cédérom *des Echos*, dont l'abonnement au titre papier est la demande faite le plus souvent par les lecteurs de la bibliothèque.

L'acquisition de ces trois titres électroniques porterait donc à 5 le nombre de cédéroms « économiques » sur le réseau, ce qui est le chiffre minimal si l'on espère une utilisation réelle et régulière de ce type de ressources par les étudiants et chercheurs de cette discipline.

Le coût de ces acquisitions, qui sont des abonnements annuels (pour obtenir les mises à jour) serait le suivant :

- Base *Econlit* pour 4 accès (le quatrième pouvant être utilisée par la responsable de section pour ses recherches) : 3343 Euros (soit environ 20000 Francs)

ou

- Base *Helecon* pour 3 accès : 2390 Euros (soit environ 14 000 Francs)

- *Financial Times on CD-Rom* pour 3 accès : 2158 Euros (soit environ 13 000 Francs)

- *Les Echos* sur cédérom pour 3 accès : 938 Euros (soit environ 6 600 Francs)

Le coût total, en prenant l'option de la base *Helecon*, moins coûteuse mais qui possède le double de références de celles consignées dans *Econlit* (720000 articles dans la première contre 360000 dans la deuxième) serait le suivant : 5486 Euros, soit environ 33 000 francs. Cela constitue évidemment une somme importante et engage le SCD sur la durée mais peut tout à fait être intégré dans le budget de la section économie-gestion, si celle-ci est aidée dans la répartition globale du budget en vue du développement d'un véritable réseau. De plus il faut

considérer le faible coût global du scénario retenu, ce qui permet de consentir un effort financier dans le domaine de la documentation électronique.

2.2.2 - La mise en place de signets et les abonnements à des périodiques électroniques

L'amélioration de l'offre en documentation électronique doit donc être conçue comme un complément nécessaire à la mise en place d'un véritable réseau, dont elle est l'un des éléments les plus fiables à long terme.

- **Signets**

La mise en place de signets spécialisés en économie (au moins dans un premier temps) se place dans la même logique. Elle nécessiterait un travail important de sélection et de veille. Cependant, il existe un site qui peut être utilisé comme référence et fournit une base de travail très riche. Il s'agit de RIME (Ressources sur Internet en Management et en Economie - <http://www.ccip.fr/rime/> , voir annexe 5). Ce site est une banque de données réalisée par des professionnels de l'information et de la documentation qui propose une sélection de 500 sites (en privilégiant les sites francophones et européens) spécialisés en économie et en gestion. Ces sites, présentés selon une classification internationale, sont choisis par des spécialistes du domaine qui opèrent un filtrage critique et qualitatif.

Un simple lien sur ce site vaut donc pour une base de 500 signets, certes moins ciblés que pourraient l'être des signets créés pour les besoins spécifiques des étudiants de l'Université de Savoie. Il reste possible en revanche d'utiliser cette base comme présélection dans la création de signets.

ou recherche d'autres sites "portails"

- **Abonnements électroniques**

Dans ce même ordre d'idée, le S.C.D. devra dans l'avenir envisager des abonnements à des périodiques électroniques s'il veut continuer à répondre à l'évolution de la demande universitaire, et ce malgré leur fort coût. C'est déjà le cas à travers le projet Brain et surtout les consortiums. Mais force est de constater que ce sont les disciplines scientifiques qui sont pour l'instant concernées ; le CADIST en économie de Dauphine, qui nous a servi de référence dans ces lignes

n'en est qu'au stade de la réflexion pour l'acquisition de périodiques électroniques en économie. Il pourra cependant s'appuyer sur le consortium auquel il participe déjà pour les cédéroms.

Revue gratuites ?

Dans l'attente de ces évolutions futures, la numérisation d'articles et l'abonnement à des bases de sommaires permet déjà d'améliorer considérablement l'offre documentaire en économie et gestion. C'est ce que le projet Calliope pourrait apporter.

2.2.3 - Le projet Calliope

L'université de Savoie s'est engagée dans le programme Calliope (inclus désormais dans Orphée), piloté par l'INRIA de Rhône-Alpes. Il s'agit, par le biais d'un achat groupé des sommaires fournis par la société Swets, et par la numérisation coordonnée d'articles, de permettre aux chercheurs l'accès à un nombre important d'articles en texte intégral. Le projet prévoit également une personnalisation du service dans la mesure où chaque abonné sélectionne les titres pour lesquels il bénéficiera d'une fourniture automatique. Evolution : extension à de nouvelles disciplines, et aux étudiants.

A l'heure actuelle, seules les revues de sommaires sont disponibles : le financement du matériel de numérisation n'est pas encore assuré.

Dans tous les cas, cet outil peut, dès à présent, être intégré à ce scénario dans la mesure où il permet de localiser et d'identifier les articles des périodiques pour lesquels l'une des bibliothèques du SCD a contracté un abonnement.

Evaluation en temps-personnel :

- Numérisation : une moyenne de 5 mn pour un article de 10 pages
- Gestion des demandes et du stockage des données, envoi des fichiers : 1 h par semaine

Coût financier :

- achat d'un serveur de stockage des données numérisées) ?

3 - La navette postale

3.1 - Création du service

La formation et l'information ont déjà été posées comme condition du bon fonctionnement de la navette. Le service dans son ensemble doit être pensé avant la mise en place, de manière à éviter au maximum toute approximation, préjudiciable à la réputation de celui-ci.

3.1.1 - Dispositions applicables aux trois sites

- Le contrat avec la poste:

Il sera commun aux trois sites, pour des conditions identiques (voir proposition commerciale en annexe 6).

- Le règlement :

Lui aussi doit être commun, il confère au service son homogénéité et sa 'solidité'. Il inclut les services proposés, comme la circulation des ouvrages entre les sites, le retour des ouvrages empruntés sur d'autres sites et l'éventuelle circulation de photocopies d'articles de périodiques.

Dans le même esprit, l'ensemble de la documentation destinée au public relative au service de navette sera identique sur les trois sites :

- ✓ les formulaires, papier ou électroniques.(voir annexe 7).
- ✓ une brochure explicative (voir annexe 8)

Il serait pratique que les formulaires électroniques soient disponibles sur le(s) même(s) poste(s) que l'accès web au catalogue d'Annecy.

Questions préalables à l'établissement du règlement

Inscription :

Les étudiants des sites de Jacob-Bellecombette et du Bourget-du-Lac n'étant pas inscrits d'office à Annecy (leur inscription par le système Apogée à Chambéry ne leur donne pas un accès automatique par le système Paprika ; les deux systèmes sont indépendants), il sera nécessaire de remplir un formulaire d'inscription lors de la première utilisation du service de navette.

Quotas de prêt :

Les ouvrages prêtés au titre du service navette seront inclus dans le quota habituel.

Durée de prêt :

Il semble important de considérer les durées et les quotas de prêt. La prise en compte des délais inhérents à la circulation entre les sites est indispensable.

Deux solutions sont envisageables :

- ✓ Les délais sont pris en compte dans la date communiquée à l'utilisateur : celui-ci bénéficie alors d'une durée de prêt inférieure à la normale.
- ✓ Une durée de prêt spécifique est attribuée aux emprunts entre sites, de manière à maintenir une homogénéité de la durée entre les différents modes de prêt.

Prolongations :

La question des prolongations peut se poser. En effet, ne risque-t-on pas en les autorisant de léser les usagers des sites détenteurs ?

Réservations :

Elles doivent être possibles et seront probablement nécessaires dans le cas où un ouvrage demandé est déjà en prêt.

Il serait bon cependant de pouvoir distinguer le prêt par navette des prêts normaux. Ainsi pourra-t-on éviter de renvoyer un formulaire pour un document qui est peut-être déjà sur site.

Problèmes possibles :

Certains problèmes peuvent survenir lors du prêt.

Par exemple, un formulaire peut comporter les références d'un document ne figurant pas dans le catalogue de la bibliothèque. Dans ce cas, ce formulaire peut être retourné avec une note explicative, ou l'information peut être envoyée par mail.

La vérification des quotas peut poser problème. En effet, il sera difficile pour Chambéry de vérifier l'état des quotas d'un usager navette avant le prêt. L'inverse est moins problématique, le poste de la bibliothécaire d'Annecy offrant un accès aux informations usagers de Chambéry.

Il faut également être vigilant que certains n'essayent pas de contourner des règlements locaux par le biais de la navette, comme par exemple d'obtenir des photocopies d'articles gratuites de périodiques présents sur leur site d'inscription.

- La signalétique :

Bien que les sites aient des chartes graphiques différentes, il serait bon que le service-navette soit identifié de la même manière sur les trois sites. Le choix d'un logo permettrait une identification rapide du service.

- Le matériel :

Peu de matériel est nécessaire à l'implantation du service :

- Des étagères pour entreposer les ouvrages en transit, divisés en sites de destination
- La signalétique évoquée ci-dessus,
- Des présentoirs pour mettre en évidence les formulaires,

- Les indicateurs d'évaluation

Les indicateurs choisis pour évaluer les résultats du service devront être les mêmes sur les trois sites pour obtenir une base de travail fiable et exploitable.

Ils pourront être les suivants :

- Une enquête sur l'utilisation de la navette réalisée sur les trois sites
- Les statistiques d'utilisation, réalisées de manière systématique et subdivisées en différents sous-services.

Les données collectées permettront de définir, entre autres, certaines orientations pour les acquisitions.

- Le personnel

Il est indispensable que tous les personnels susceptibles de se charger du service reçoivent la même formation préalable, anticipant les différents problèmes pouvant être rencontrés, mesure bénéficiant encore à l'efficacité et à l'homogénéité du service.

Un personnel par site sera responsable du fonctionnement du service, mais un personnel supplémentaire doit être capable d'assumer ses fonctions en son absence. Le travail du ou des responsables serait plus particulièrement de traiter les départs et arrivées des navettes. Bien sûr, tous les agents étant appelés à tenir le poste de renseignements devront savoir répondre aux demandes des étudiants et recueillir les formulaires.

Une personne (conservateur ou autre) pourra être choisie pour assurer la responsabilité transversale du service.

3.1.2 - Dispositions selon les sites

Elles sont essentiellement liées à l'implantation du service dans les locaux.

- Jacob-Bellecombette :

Il serait judicieux d'associer ce service au bureau de renseignement. L'espace disponible semble en effet assez important pour accueillir une signalisation, les formulaires nécessaires, ainsi qu'une étagère où pourraient être entreposés les ouvrages en transit.

Ce choix garantirait la continuité du service.

- Le Bourget-du-Lac

Comme à Jacob-Bellecombette, un poste de renseignements existe qui, situé près des ordinateurs, est stratégiquement placé. Le problème réside dans l'espace relativement peu important disponible.

- Annecy

Le peu de personnel disponible sur Annecy exclut une solution similaire aux deux autres sites, ainsi que l'absence d'emplacement évident. Le seul emplacement fonctionnel semble être celui de la banque de prêt.

3.2 - Système de base

3.2.1 - Services proposés

Navette gratuite entre les sites comprenant :

- Emprunt gratuit d'ouvrages sur les autres sites
- Restitution d'ouvrages empruntés sur les autres sites
- Obtention gratuite de photocopies d'articles
- Réservations par l'intermédiaire du personnel ou en self-service

Une des conditions essentielles au bon fonctionnement de service est la régularité, comme cela a déjà pu être expérimenté à Jacob et au Bourget.

Une périodicité fixe est donc indispensable, même si l'on peut être tenté de décider des liaisons en fonction des demandes. Cependant, l'image du service est prépondérante. Il est en effet préférable de faire partir des sacoches ne contenant qu'un ou deux livres plutôt que de risquer de provoquer un mécontentement des usagers pouvant discréditer le service dans son ensemble.

Exemple de Jacob-Bellecombette.

La périodicité retenue est de deux navettes aller-retour par semaine, soit, par exemple :

- le lundi soir, deux sacoches sont postées.
- le mardi matin, les sacoches sont livrées, vidées et remplies de retours, formulaires et autres documents circulant par les sacoches.

A ce stade :

- deux sacoches partent de Jacob-Bellecombette
- Une arrive au Bourget-du-Lac, qui en renvoie une en retour
- Une arrive à Annecy, qui en renvoie une en retour
- Jacob-Bellecombette reçoit deux sacoches.

⇒ Aucune navette n'est alors effectuée entre Annecy et le Bourget-du-Lac

⇒ Une navette doit être installée au départ d'Annecy

Donc :

- Une sacoche part d'Annecy vers le Bourget le mardi matin
- Le Bourget la reçoit et la retourne

A ce stade, chaque site traite deux départs et deux arrivées, pour un total de 3 allers (dont deux inter-départements). Pour une périodicité de 2 fois par semaine, une autre sacoche peut être postée le jeudi soir et livrée le vendredi matin. Chaque site devra donc traiter 4 départs et 4 arrivées par semaine/site.

3.2.2 - Le cas particulier des périodiques

L'établissement d'une liste commune des titres de périodiques présents dans les trois établissements, avec une indication de leur localisation est un préalable à l'utilisation de la navette pour leur circulation entre les sites.

Le croisement des abonnements de chaque bibliothèque permet d'établir une liste commune, avec localisation de chaque titre, à réaliser dans sa totalité par la personne chargée du service(voir annexe 9). Cette liste permettra au lecteur de localiser les périodiques pour effectuer ses demandes.

3.2.3 - Traitement

Les sacoches peuvent contenir en moyenne 3kg (entre 0 et 5kg). Un livre pesant en moyenne 500 g, une moyenne de 6 livres pour le poids moyen peut être établie, soit : 8 sacoches X 6 livres = 48 livres à traiter.

Le temps de traitement doit être évalué suivant la tâche à effectuer :

La priorité revient au traitement des formulaires reçus (par navette ou voie électronique). Cette opération consiste essentiellement à vérifier la disponibilité des documents, à réserver les ouvrages non disponibles, et éventuellement à classer les formulaires par site. Cette opération ne devrait pas prendre plus d'une heure pour chaque jour de navette (mardi/jeudi).

Le temps passé à rechercher les ouvrages en rayon peut être évalué à une demi-heure par jour de navette également.

Dans l'éventualité où la photocopie est retenue comme système de circulation des périodiques, on peut prévoir encore une heure de traitement de formulaires, de recherche d'articles et de photocopie par jour de navette.

Le rangement des ouvrages n'est pas comptabilisé, il peut s'intégrer sans surcroît de travail significatif au rangement habituel.

Soit un total évalué à environ 5 heures de travail par semaine consacrées à la navette.

Détail du temps consacré aux périodiques (dans l'hypothèse d'un système par photocopie) :

- réalisation de la liste commune : 2 jours

- Mise à jour de la liste : une fois par an, ½ journée

- Réception et tri des demandes navette : deux fois par semaine, sur chaque site, ¼ d'h=1/2h par semaine

- Recherche des périodiques, photocopies des articles et envoi via la navette : 45 mn deux fois par semaine = 1h30 par semaine

Total par semaine : 2 heures

3.2.4 Coût

Coût par semaine de la navette : -4 aller-retours inter-départements : 4 X 52 = 208 FF

-2 aller-retours intra-départements : 2 X 38 = 76 FF

soit un total de : 284 FF / semaine et 1136 FF / mois

quelle est la demande ?

Le coût annuel peut donc être évalué à **10 792 francs**.

Le coût des photocopies est négligeable, mais dépend essentiellement du volume des demandes.

Fait au Bourget du Lac, le 26 juin 2000-06-27

Mme Commanay, directrice du SCD

M. Salatin, ENSSIB

M. Augias, chef de projet groupe ENSSIB

Annexe 1

Planning de réalisation des séances « d'information » et de formation

	Année universitaire 2000-2001				Année universitaire 2001-2002			
	Été 2000	Rentrée	Courant de l'année	Fin de l'année	Été 2001	Rentrée	Courant de l'année	Fin de l'année
Préparation des séances « information »								
Séances d'information								
Réflexion UV de méthodologie documentaire								
Formalisation BU/enseignants								
Préparation des séances de méthodologie								
Séances de formation								

Annexe 2

Planning détaillé des formations, site par site

	Octobre				Novembre				Décembre			
	Sem. 40	Sem. 41	Sem. 42	Sem. 43	Sem. 44	Sem. 45	Sem. 46	Sem. 47	Sem. 48	Sem. 49	Sem. 50	
Le Bourget du Lac	2 séances	2 séances	2 séances	2 séances								
Jacob-Bellecombette	2 séances	2 séances	2 séances	2 séances	2 séances	2 séances						
Annecy	3 séances	3 séances	3 séances	3 séances	3 séances	3 séances	3 séances	3 séances	3 séances	3 séances	2 séances	

Annexe 3

Evaluation de la formation. Indicateurs retenus

Indicateurs d'activité	Indicateurs d'efficience	Indicateurs de conformité	Indicateurs de satisfaction
<p>Nombre de séances dispensées</p>	<p>1. Efficience à court terme, évaluation directe. Note obtenue au mémoire</p> <p>2. Efficience à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observation du comportement des étudiants avant et après formation par le personnel de la B.U. <p>Moyen : questionnaire auprès du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la fréquentation et des emprunts <p>Moyen : questionnaires auprès des étudiants</p> <p>3. Efficience interne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité du personnel pour préparer la formation <p>Moyen : rapport entre durée de préparation et durée des séances.</p>	<p>1. Pourcentage de participation de la population cible (étudiants économie-gestion)</p> <p>1^{ère} année de mise en place réelle : 30-35%</p> <p>2^{ème} année : 50%</p> <p>A terme : 100%</p> <p>2. Nombre de participants par rapport au nombre d'inscrits.</p>	<p>1. Auprès du personnel chargé de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la préparation - sur le contact avec les étudiants <p>2. Auprès des enseignants impliqués dans le projet professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le résultat de la formation <p>3. Auprès des étudiants formés</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la formation : aspect pédagogique - sur l'accueil <p>Moyens : enquêtes</p>

Annexe 4

Tableau de présentation des cédéroms

TITRE	Producteur	Diffuseur	Prix pour 3 accès	Contenu	Période couverte	Mise à jour
<i>Kompass France</i>	Kompass France	Kompass <i>hadjoui</i>	1969 Euros	Informations sur 115000 entreprises françaises	Depuis 1994	
<i>Delphes</i>	Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris	Index presse	3866 Euros	130000 références issues de 900 revues économiques et professionnelles	Depuis 1994	Trimestrielle
<i>Econlit</i>	American Economic Association	SWETS Européennes	3343 Euros	360000 Références d'articles de revues, d'ouvrages, de thèses et de working papers / base spécialisée sur la théorie économique	Depuis 1969	Trimestrielle
<i>Helecon</i>	Helsinki School of Economics Library	SWETS Européennes	2390 Euros	670000 références d'articles de working papers et d'ouvrages / base spécialisée sur la presse européenne	Depuis 1980	3 mises à jour par an
<i>Financial Times on CD-Rom</i>	Financial Times Information	Bibliopolis	2158 Euros	Textes des articles rédactionnels du journal	Depuis janvier 1998	Trimestrielle
<i>Les Echos</i>	Les Echos	Les Echos	938 Euros	Articles du journal		

Annexe 5

Une présentation de RIME

Résumé :

La banque de données RIME (Ressources sur Internet en Management et en Economie), réalisée par des professionnels français de l'information et de la documentation, propose un filtrage critique des sites WEB dans les domaines de l'économie et de la gestion, en privilégiant les sites européens et francophones.

Le réseau RIME et la banque de données du même nom ont été créés en juin 1996 à partir d'une initiative conjointe de la Bibliothèque du Groupe HEC et de l'URFIST de Paris, au sein d'un groupe de réflexion de la Conférence des Grandes Ecoles (« groupe documentation » : regroupant des responsables de service documentaire des établissements réunis au sein de la CGE).

A ce noyau d'origine d'autres institutions de statuts divers, se sont progressivement agrégées : RIME fédérant aujourd'hui une vingtaine d'établissements, qui travaillent en commun à la réalisation d'une banque de données d'expertise des ressources disponibles sur l'Internet dans les domaines de l'économie et de la gestion, avec le soutien technique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris qui héberge l'application et assure son développement informatique.

Objectifs du projet :

-> filtrage qualitatif de l'information réalisée par un réseau d'experts
-> classification des sites sélectionnés selon une classification internationale.

RIME se propose d'ajouter la mise en oeuvre d'un cadrage de l'analyse des sites, fondé sur des méthodes d'analyse et d'indexation documentaires, déjà éprouvées dans le cadre de la réalisation de banques de données professionnelles comme DELPHES (produite par le réseau des CCI).

Le réseau RIME s'est donc orienté vers la réalisation d'une banque de données, permettant de repérer des sites pré-sélectionnés en fonction de la qualité et de la richesse des informations qu'ils diffusent, et d'obtenir pour chacun de ces sites, une fiche d'analyse suffisamment détaillée pour

décider de l'intérêt d'une consultation directe et approfondie de leur contenu.

Méthodes de travail coopératif :

La réalisation de RIME a d'abord nécessité la structuration du réseau des coproducteurs.

A l'heure actuelle, chaque participant (une quarantaine de personnes collaborent à RIME avec un noyau de 15 permanents) travaille à l'analyse de sites dans un ou plusieurs domaines choisis parmi les dix-sept rubriques figurant dans le plan de classement général de RIME.

Chaque site fait l'objet d'une description détaillée, saisie directement sur le WEB à partir d'une grille d'analyse commune.

Les nouvelles fiches ainsi que les mises à jour sont enfin régulièrement transmises (une fois par semaine environ).

La banque de données (contenus, modes d'interrogation) :

N'ayant nullement vocation à l'exhaustivité, RIME est volontairement limitée à environ 500 sites retenus comme le "coeur" de l'information dans les domaines concernés.

Plusieurs critères de tri sont proposés, combinés par défaut par l'opérateur booléen ET

Les ressources peuvent être triées :

- par domaines (Administration, Gouvernement / Banque et Finances / Bibliothèques, Editeurs, Librairies / Commerce international / Comptabilité, etc...),

- par mots clés (thésaurus Delphes adapté), - par type de données (Adresses d'associations, catalogues de produits, etc..).

La recherche étant également possible en texte intégral sur l'ensemble de la base. Les deux modes d'interrogation :

RECHERCHE SIMPLE / RECHERCHE EXPERTE

Conclusion : RIME se situe au carrefour de deux ambitions :

- faciliter l'accès à l'information pertinente (en maintenant l'approche sélective initiale: retenir le coeur de l'information dans les domaines concernés), et
- participer à l'émergence de ressources francophones sur le WEB, en créant un espace de réflexion et d'échanges professionnels sur le développement des sources d'informations économiques sur l'Internet articulé sur un outil d'expertise partagé.

Annexe 6



Formulaire inter-sites

Inscription

Si vous utilisez ce service pour la première fois, que vous êtes étudiant à Chambéry ou au Bourget-du-Lac et que vous désirez emprunter des ouvrages à Annecy, il est nécessaire de vous inscrire.

Nom :	
Prénom :	
Lieu d'études :	
Formation suivie	
N° carte étudiant	
N° carte bibliothèque	
Adresse	
Adresse e-mail	



Formulaire inter-sites

Ouvrages

La rapidité du service dépend aussi de la précision des informations portées sur ce formulaire, veuillez le remplir avec attention.

L'indication de la cote de l'ouvrage est facultative mais permet de retrouver les ouvrages plus facilement.

Nom :	
Prénom :	
Site d'études :	
Formation suivie :	
Adresse e-mail	

Ouvrage 1 :

Titre	
Auteur	
Editeur	
Date d'édition	
Cote	

Ouvrage 2 :

Titre	
Auteur	
Editeur	
Date d'édition	
Cote	

Ouvrage 3 :

Titre	
Auteur	
Editeur	
Date d'édition	
Cote	



Formulaire inter-sites

Périodiques

La rapidité du service dépend aussi de la précision des informations portées sur ce formulaire, veuillez le remplir avec attention.

Nom :	
Prénom :	
Site d'études :	
Formation suivie :	
N° carte bibliothèque	
Adresse e-mail	

Article 1 :

Titre de la revue	
N° de la revue	
Titre de l'article	
Auteur	
Pages/Remarques	

* Le champ 'Remarques' vous permet de préciser votre demande si besoin est (si par exemple vous ne voulez qu'un nombre limité de pages de cet article, etc...)

Article 2 :

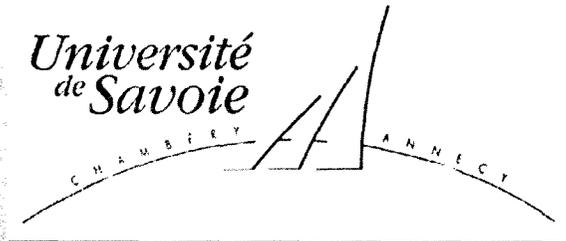
Titre de la revue	
N° de la revue	
Titre de l'article	
Auteur	
Pages/Remarques	

* Le champ 'Remarques' vous permet de préciser votre demande si besoin est (si par exemple vous ne voulez qu'un nombre limité de pages de cet article, etc...)

Article 3 :

Titre de la revue	
N° de la revue	
Titre de l'article	
Auteur	
Pages/Remarques	

* Le champ 'Remarques' vous permet de préciser votre demande si besoin est (si par exemple vous ne voulez qu'un nombre limité de pages de cet article, etc...)



NAVETTE INTER-SITES

Formulaire de prêt inter-sites (ouvrages)

La rapidité de réponse dépend de la précision des informations saisies ci-après.

Informations personnelles :

Nom, prénom

Formation suivie

Jacob-Bellecombette Bourget-du-Lac Annecy

N° carte bibliothèque

Références des ouvrages demandé

Ouvrage 1

Auteur

Titre

Date d'édition

Cote

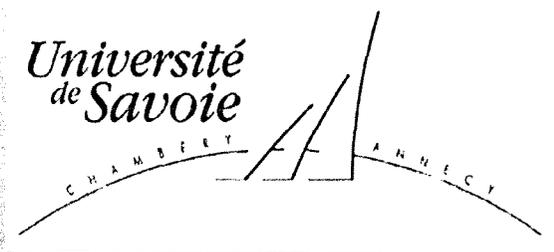
Ouvrage 2

Auteur

Titre

Date d'édition

Cote



NAVETTE INTER-SITES

Formulaire de prêt inter-sites

Articles de périodiques

La rapidité de réponse dépend de la précision des informations saisies ci-après.

Nom, prénom

Formation suivie

Jacob-Bellecombette Bourget-du-Lac Annecy

N° carte bibliothèque

Références des articles demandés

Article 1

Titre du périodique

Numéro du périodiques

Auteur de l'article

Titre de l'article

Remarques (pages de l'article, vous ne voulez qu'une partie de l'article, ...):

COMMENT OBTENIR VOS DOCUMENTS

COMMENT ACCEDER AUX CATALOGUES DES AUTRES SITES

- 1 **Faites votre recherche sur les Catalogues. Celui du SCD regroupe les ouvrages de Jacob-Bellecombette et du Bourget, la catalogue d'Annecy est accessible sur Internet.**
- 2 **Relevez, ou copiez-collez les références des ouvrages choisis.**
- 3 **Complétez les formulaires mis à votre disposition à proximité du signe 'navette inter-sites'**

QUAND ?

Les ouvrages sont échangés deux fois par semaine, à intervalle régulier :

Le mardi et le jeudi

Le service est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque universitaire.

Seule l'inscription à la bibliothèque universitaire est nécessaire pour accéder au service de navette.

OU ?

Ce service concerne :

- Jacob-Bellecombette
- Le Bourget-du-Lac
- Annecy

Les commandes et les retours se font auprès du service navette, identifié par ce visuel :



Le système de navette inter-sites vous donne accès à tous les ouvrages de la totalité des trois sites de l'Université de Savoie.

POURQUOI LA NAVETTE ?

Grâce à ce nouveau service, vous pouvez obtenir des livres, des articles de journaux présents sur les sites d'Annecy et Du Bourget-du-Lac. A quoi va vous servir cette navette ?

1 . A obtenir un ou des ouvrages présents sur un autre site.

2 . A obtenir gratuitement des photocopies d'articles de journaux présents sur d'autres sites.

3 . A rendre les ouvrages que vous aurez empruntés au hasard d'un déplacement sur un des autres sites.

Annexe 9

Liste commune indicative

Périodiques d'économie et gestion du SCD de l'Université de Savoie

<u>Titre</u>	<u>Localisation et état de la collection</u>
Actualidad económica	Jacob-Bellecombette, n.2010, 1997-
Alternatives économiques	Annecy, n.33, 1986- Jacob Bellecombette, n.144, 1997-
American economic review (The)	Jacob Bellecombette, n.84, 1994
Analyse financière	Annecy, n.92, 1993- Jacob Bellecombette, n.102, 1995-
Annales d'économie et de statistique	Annecy, n.15, 1989-
Banque	Annecy, n.534, 1993-
Bulletin mensuel de statistique	Annecy, n.3, 1990-
Cahiers d'économie politique	Annecy, n.14, 1989-
California management review	Jacob Bellecombette, n.40, 1997-
Capital	Annecy, n.30, 1994-
Challenges	Jacob Bellecombette, n.55, 1992-
Echos (Les)	Annecy, n.17853, 1999-
Eco des pays de Savoie	Annecy, n.21, 1998-
Economic journal	Annecy, 2000- Jacob Bellecombette, n.108, 1998-
Economie appliquée	Annecy, n.1, 1974 Jacob Bellecombette, n.26, 1973-31, 1978
Economie et statistique	Annecy, n.118, 1980-
Economist	Annecy, année en cours Jacob Bellecombette, n.322, 1992-
Enjeux	Jacob Bellecombette, n.160, 1996-
Enjeux Les Echos	Annecy, n.147, 1999- Jacob Bellecombette, n.77, 1993-
Entreprise (L')	Annecy, n.70, 1991- Jacob Bellecombette, n.63, 1990-
Entreprises Rhône-Alpes : magazine	Annecy, n.1366, 1993-

économique	Jacob Bellecombette, n.1412-13, 1997- Le Bourget du Lac, n.1384, 1995-
Expansion (L')	Annecy, n.395, 1991-
Expansion management review (L')	Annecy, n.72, 1987- Jacob Bellecombette, n.72, 1994-
Far eastern economic review	Jacob Bellecombette, n.157, 1994-
Fortune	Jacob Bellecombette, n.135, 1997-
Harvard business review	Jacob Bellecombette, n.71, 1993-
Industrial marketing management	Annecy, n.1, 1998-
Industries	Annecy, n.14, 1996-

Il conviendrait que le SCD réalise cette liste sur l'ensemble des abonnements des trois sites.
Ce système pourrait être étendu aux autres disciplines.

Planning de réalisation

	Année universitaire 2000-2001				Année universitaire 2001-2002			
	Eté 2000	Rentrée	Courant de l'année	Fin de l'année	Eté 2001	Rentrée	Courant de l'année	Fin de l'année
Information/Formation	Préparation des séances d'information							
		Séances d'information						
			Réflexion UV de méthodologie documentaire					
				Formalisation BU enseignants				
					Préparation des séances de méthodologie			
						Séances de formation		
Développement du réseau	Mise en place de Pulcra et accès au catalogue du SCD à Annecy	Mise sur Internet du catalogue d'Annecy						
Navette	-Organisation service -Signature contrat -Formation des personnels -Réalisation	Aménagement de l'espace et signalisation						

Annexe 11

Budget

Coût salarial :

Information :	255 h/an
Formation :	216 h/an
Navette :	190h/an
Dont -périodiques:	95 h/an
-----numérisation :	38 h/an
Total	661h/an

Coût financier :

Navette	10792 F/an
Matériel (signalétique, fournitures, mobilier)	2000 F/site X 3 6000 F
Acquisition de cédéroms	33 000 F/an
Total	49792 F pour la première année

Bibliographie

Monographies

ARBORIO, Anne-Marie et FOURNIER Pierre, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan, 1999, 127 p. (Collection 128).

BELBENOIT-AVICH, Pierre-Marie (sous la dir. de), *Gérer le développement d'une collection de périodiques*, Villeurbanne, Institut de Formation des Bibliothécaires, 1998, 183 p. (Collection La boîte à outils).

CALENGE, Bertrand, *Conduire une politique documentaire*, Paris, Editions du cercle de la librairie, 1999, 386 p. (Bibliothèques).

CALENGE, Bertrand, *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1994, 408 p. (Collection Bibliothèques).

GAUDET, Françoise, LIEBER, Claudine, *Désherber en bibliothèque : Manuel pratique de révision des collections*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1999, 262 p. (Collection Bibliothèques).

GIAPPICONI, Thierry, CARBONNE, Pierre, *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1997, 264 p. (Collection Bibliothèques).

JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis, *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris, Editions du cercle de la librairie, 1999, 377 p. (Collection Bibliothèques).

LAURENT, Pascale, ALAUZUN, Catherine, *L'information scientifique et technique et l'outil Internet. Expériences, recherches et enjeux pour les*

professionnels de l'information scientifique et technique, Le micro Bulletin Thématique, 1999, n°3, p. 229-237.

MAHE, Annaïg, Calliope : *Etude sur les usages de Calliope par la communauté des chercheurs de l'INRIA Rhône-Alpes dans le cadre de leurs pratiques de recherche et d'accès à l'information scientifique et technique*, Rapport de recherche INRIA-ENSSIB, 1998, 70f.

Périodiques

COLAS, Alain, *La formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t. 44, n°1, p. 24-29.

COULON, Alain, *Un instrument d'affiliation intellectuel : l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t. 44, n°1, p. 36-42.

FAYET, Sylvie, *Méthodologie documentaire : formation des étudiants de deuxième et troisième cycles à Paris IV*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t. 44, n°1, p. 50-55.

GINGOLD, Monique, *Les bibliothèques universitaires et la fourniture électronique de documents*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1996, t.41, n°1, p. 70-74.

HOUVET, Danielle, KERIGNY, Jacques, MARIE, Chantal, *La formation des utilisateurs : bibliothèque de l'université de Toulon et du Var*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t. 44, n°1, p. 44-47.

KUPIEC, Anne, *Bibliothèque et sociologie de la connaissance*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1998, t. 43, n°2, p. 35-37.

LINE, Maurice.B, *Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques ?*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1996, t. 41, n°1, p. 32-41.

NOEL, Elisabeth, *Les formations à l'information en bibliothèque universitaire : enquête nationale 1997/1998*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, t. 44, n°1, p. 30-34.

PEROL-ISAACSON, Dominique, LAMY-FAURE, Catherine, SABATIER, Isabelle., *Entre tradition et innovation : les pratiques des chercheurs en économie-gestion*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1999 t. 44, n°5, p. 35-39.

SYREN, André-Pierre, *La bibliothèque localement universelle*, Bulletin des Bibliothèques de France, 1995, t. 40, n°3, p. 8-15.

Sites Internet :

Chambre de commerce et d'industrie de Paris, *RIME (Ressources sur Internet en Management et en Economie*, [en ligne]. Adresse URL : <http://193.149.99.13/rime2/>

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, *INRIA Rhône-Alpes*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.inrialpes.fr/>

FORMIST, *Réseau Francophone pour la Formation à l'Usage de l'Information dans l'Enseignement Supérieur*, [en ligne]. Adresse URL : <http://formist.enssib.fr/>

Université de Savoie, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.univ-savoie.fr/>

Université Jean Moulin Lyon 3, *Service Commun de la Documentation*, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.scd.univ-lyon3.fr/>

Ecole de Management de Lyon, [en ligne]. Adresse URL : <http://www.em-lyon.com/>

DEUXIEME PARTIE

Conduite du projet

Sommaire

Conduite du projet	page 70
1 - Premier stage	page 70
2 - Deuxième stage	page 72
Cahier des charges n°1	page 74
1 – Introduction	page 75
2 - Etat des lieux	page 76
2.1 - <i>Présentation des formations et filières d'économie-gestion (tableau)</i>	
2.2 - <i>Synthèse de l'existant</i>	
3 - Actions envisagées	page 80
3.1 - <i>Présentations des actions envisagées</i>	
3.2 - <i>Calendrier</i>	
3.3 - <i>Budget prévisionnel</i>	
Annexes	page 85
Cahier de bord	page 87
Comptes-rendus de réunions	page 94
Budget prévisionnel et réalisé	page 107
Planning de conduite du projet Savoie : janvier-juillet 2000	page 108

Conduite du projet

Introduction :

La lettre de mission posait les bases du problème à résoudre ainsi que certaines limites à respecter. Le problème était celui de la dispersion des sites et des enseignements, les limites étant essentiellement d'ordre budgétaire.

Il s'agissait de pallier les difficultés induites par cette dispersion à moindre coût pour le SCD et l'Université de Savoie.

L'exemple de l'économie-gestion a été choisi pour son caractère représentatif, ces matières étant particulièrement concernées par la dispersion géographique.

Une première réunion avec le commanditaire nous a permis de nous faire une idée plus précise de ses attentes et des contraintes inhérentes à la situation du SCD de Savoie.

La première action décidée dans ce projet a été celle de procéder à une étude de l'existant, base d'une réflexion approfondie sur les actions possibles et leur pertinence dans le cas étudié.

La première semaine de stage a été consacrée à cette étude.

1. Premier stage

La première nécessité était de bien comprendre la répartition des enseignements et leur contenu.

Pour ce faire, une série d'entretiens a été menée avec différents responsables des filières préalablement listées au moyen du livret des études et des différents documents fournis sur les sites.

Des professeurs, des chercheurs, des responsables d'UFR et de laboratoires ont ainsi été interrogés.

Dans le même temps nous avons rencontré les responsables des différentes bibliothèques pour un premier état des lieux de la documentation sur les trois sites, et plus particulièrement dans le domaine choisi.

Une deuxième action a consisté à procéder à une évaluation sommaire du fonds en économie-gestion.

Pour ce faire, plusieurs cotes ont été choisies dans les deux disciplines étudiées et sur les trois sites. Un formulaire avait été élaboré (voir annexe I cahier des charges 1) avant ce premier stage qui nous a permis de récolter une partie des informations nécessaires. Il n'a cependant pas été achevé durant cette première semaine, la priorité ayant été donnée aux entretiens.

La documentation électronique était une des pistes de travail envisagées dès le début. Un état de l'avancement de l'implantation de ces technologies au SCD était donc nécessaire. Dans cette logique ont été organisées trois rencontres avec des personnes exerçant des responsabilités dans le secteur concerné (voir annexe A).

A l'issue de ce premier stage, et après mise en commun et recoupement des données recueillies, une vision globale de la situation s'esquissait, faisant naître d'autres questions qui nous ont servi de base de réflexion pour la deuxième étape de notre action.

Nous disposons :

- ✓ D'un panorama complet des formations et de leur localisation,
- ✓ D'un aperçu du fonctionnement du SCD et des problèmes rencontrés par celui-ci.
- ✓ D'avis professionnels (professeurs, chercheurs et responsables d'études ou de bibliothèque)
- ✓ D'une partie des données nécessaires à l'analyse du fonds
- ✓ D'une première approche des projets informatiques divers engagés ou envisagés par le SCD
- ✓ De données statistiques globales

L'analyse de ces données nous a permis d'élaborer un plan d'action pour le reste du projet, lequel fut présenté lors du premier comité de pilotage du 3 avril 2000 sous la forme d'un cahier des charges.

2. Deuxième stage :

Il apparaissait clairement qu'il nous manquait certaines informations complémentaires, nécessaires à l'approfondissement de notre connaissance du SCD :

- ✓ L'avis des étudiants
- ✓ L'avis de certains responsables qui n'avaient pas encore été contactés, mais qui au fil des entretiens s'avéraient être des interlocuteurs potentiellement intéressants,
- ✓ La seconde partie de l'analyse du fonds pour parvenir au seuil de 10% du fonds à partir duquel les données peuvent être considérées représentatives,
- ✓ Un complément d'information sur les différents projets informatiques,
- ✓ La rencontre d'autres acteurs de la documentation locale

Le deuxième stage a donc été préparé dans cette optique :

- Rédaction d'un questionnaire destiné aux étudiants
- Préparation de la deuxième phase d'analyse du fonds
- Entretiens complémentaires

A l'issue de ce deuxième stage, le dépouillement des données récoltées nous a amenés à élaborer deux scénarii qui ont été présentés lors du deuxième comité de pilotage du 31 mai 2000.

Pour complément d'information, des contacts ont été pris auprès de spécialistes des différents domaines abordés et des rencontres ont été organisées pour constater les démarches entreprises dans différentes structures pouvant servir de référence.

3 actions ont ainsi été entreprises :

- ✓ Une visite du SCD de France-Comté (B.U. de Besançon-Belfort), en accord avec le commanditaire, pour la similarité de situation avec le SCD Savoie (situation multi-sites et dispersion des enseignements)
- ✓ Une visite de l'Ecole de Management de Lyon, cette structure ayant largement recours aux ressources électroniques dans le domaine étudié.
- ✓ Demande de listes de référence auprès de Dauphine, CADIST en économie, concernant les cédéroms et les abonnements électroniques.

Une rencontre avec le commercial de la Poste responsable des rapports avec l'Université de Savoie nous a permis de concevoir et de chiffrer la mise en place d'une navette postale entre les trois sites.

Au cours du deuxième comité de pilotage, un scénario a été choisi par le commanditaire. Celui-ci a donc été développé et présenté lors du troisième comité de pilotage du 26 juin 2000.

Projet ENSSIB

**Les ressources
documentaires
de l'Université de Savoie
face à la dispersion des
sites d'enseignement
en économie-gestion**

Cahier des charges n°1

Mars 2000

1 – Introduction

L'université de Savoie, à l'origine annexe de l'université de Grenoble, puis centre universitaire en mai 1969, est depuis 1979 un établissement de plein exercice.

Actuellement, le SCD de l'université de Savoie est composé de trois sites géographiquement distants : le campus de Jacob-Bellecombette, le Bourget du Lac et Annecy le Vieux. C'est Chambéry qui a accueilli les premiers équipements sur le campus de Jacob-Bellecombette.

La nature des enseignements dispensés sur ces différents sites respectait jusqu'à récemment une répartition claire. La rapide expansion de l'université et l'ouverture de nouvelles filières a modifié ce paysage clairement dessiné, compliquant ainsi la tâche des bibliothèques du SCD. Les trois bibliothèques se trouvent dans l'obligation de constituer des fonds afin de répondre à une nouvelle demande documentaire. Plusieurs solutions ont été envisagées ou expérimentées : le doublement ou triplement des collections, la mise en place d'un système de navette entre Jacob-Bellecombette et le Bourget-du-Lac...

L'éparpillement de la documentation et l'émiettement consécutif des budgets a conduit la direction du SCD à commanditer une étude visant à faire une évaluation. Le domaine de l'économie-gestion, deux matières enseignées sur les trois sites, a été retenu. Cette étude pourra servir de base à l'élaboration de plans d'action visant à améliorer l'offre documentaire.

Présentation des acteurs

- Le commanditaire : Colette Commanay, directrice du SCD de Savoie
- Le comité de pilotage :
 - Colette Commanay, directrice du SCD de Savoie
 - Anne-Marie Gandy, responsable de la section Droit-économie de Jacob-Bellecombette
 - Eliane Falco, responsable de la section Lettres de Jacob-Bellecombette
 - Renée Gioanni, bibliothécaire à Annecy
 - Colette Jullian, responsable de la section Sciences du Bourget-du-Lac

- L'équipe projet ENSSIB :
 - Christophe Augias, chef de projet
 - Jérémie Desjardins
 - Aude Esnouf
 - Odile Jullien

2 - Etat des lieux

Le premier stage au SCD de Savoie, qui s'est déroulé du 6 au 10 mars 2000, a été consacré à des entretiens avec des enseignants, directeurs et personnels des bibliothèques. Cette démarche nous a permis de cerner les différents enseignements en économie-gestion sur chaque site. Nous avons également effectué une première analyse du fonds documentaire en économie-gestion.

2.1 - Les filières économie-gestion à l'université de Savoie

(Année 1998-1999)

		Enseignement général	Enseignement professionnel	Autres filières comportant des enseignements d'économie-gestion	Laboratoires de recherche
Chambéry	1 ^{er} cycle	*DEUG AES (FDE) : 279	*IUP management (ATE) : 138 *IUP THT (ATE) : 337	*DEUG LEA : 479	*IREGE
	2 ^{ème} cycle	*Licence AES (FDE) : 74 *Maîtrise AES (FDE) : 65	*PrépaDECF: 30	*Licence LEA : 112 *Maîtrise LEA affaires : 91	
	3 ^{ème} cycle	*DEA (FDE) en projet	*DESS éco du sport (FDE) : 23 *DESS affaires internationales : 12		
Le Bourget	1 ^{er} cycle		*DUT GACO (IUT) : 116	*DEUG MASS	

du Lac			*DUT TC sport (IUT) :49		
Annecy	<i>1er cycle</i>	*DEUG éco-gestion (ATE) :193	*DUT TC (IUT) :209 *DUT GEA (IUT) : 238 SUFCEP		IREGE
	<i>2^{ème} cycle</i>	*Licence éco (ATE) : 15 *Maîtrise éco (en projet)	*IUP commerce et vente (ATE) :258 *MSG :31		
	<i>3^{ème} cycle</i>	Doctorat, thèse			

2.2 - Synthèse de l'existant

Pour dresser un état des lieux synthétique du Service Commun de la Documentation de l'Université de Savoie, il nous a semblé judicieux d'établir un tableau sommaire des atouts et des handicaps de la documentation universitaire. Il permet de définir, dans l'absolu, les objectifs d'efficacité à atteindre.

	Atouts	Handicaps	Hypothèses de travail
Environnement régional	Vitalité économique de la région Projet Brain	Proximité de pôles universitaires tels que Lyon, Grenoble et Genève	
Environnement universitaire	. Développement de l'université. Affirmation d'une politique de site cohérente et lisible	Eclatement des enseignements sur trois sites, dont un distant de 60 km. Eparpillement de formations similaires sur différents sites. Aléas des choix de l'université	Dépasser le problème de la dispersion des ressources documentaires.
Bâtiment	Locaux agréables sur les trois sites. Espaces de travail variés. Nouvelle bibliothèque du Bourget Projet de construction d'une B.U. à Annecy	Salle de travail bruyante à Jacob. Problème d'espace à Annecy.	

Marché documentaire		Augmentation exponentielle du coût de la documentation, notamment celui des abonnements de périodiques. Le coût de la documentation électronique (cédéroms, bases de données) est important et une licence doit être acquittée pour chaque site.	Adapter au plus juste l'offre, notamment en matière de périodiques, de nombre d'exemplaires et de titres, en fonction des besoins du public.
Moyens humains	Organigramme cohérent	Manque de personnel, en particulier à Annecy. Cumul de fonctions dû à une petite structure	Associer le personnel nécessaire à la mise en œuvre d'une amélioration. Créer de nouveaux postes
Informatique	Présence d'un informaticien. Projet des catalogues sur internet. Passage récent des acquisitions (Chambéry) sur le SIGB. Equipement régulièrement renouvelé. Réseau de cédéroms sur les 3 sites <i>commun ? interne ?</i>	1/2 poste d'informaticien pour 3 sites. La bibliothèque d'Annecy fonctionne avec un logiciel différent. Il n'y a pas d'accès réciproque entre les deux catalogues (Annecy et Chambéry)	Diffuser les catalogues sur les trois sites, puis sur le web. Utiliser les possibilités offertes par les nouvelles technologies
Composition du public		Dichotomie entre un public étudiant essentiellement de 1 ^{er} cycle et un public d'enseignants chercheurs	Evaluation quantitative des besoins
Etat et composition des collections	Bon état physique des ouvrages et actualité des fonds.	Inadéquation des fonds aux publics des différents sites. (le taux de rotation de certains ouvrages est très faible) La documentation de niveau recherche est peu importante. La masse critique des 200 000 volumes n'est pas atteinte Nécessaire doublement de certains titres..	Volonté d'adaptation des titres de périodiques aux besoins des chercheurs et des étudiants. Maintenir l'actualité des fonds et améliorer son adéquation aux besoins des publics. Viser une utilisation plus intensive des documents présents. Atteindre le seuil des 200 000 ouvrages en suivant un plan de développement des collections.

Procédures d'acquisitions	Méthodes rationalisées. Régularité et fréquence des acquisitions.	Irrégularité de la coopération avec les enseignants. Manque de concertation entre les acquéreurs. Double appartenance budgétaire de la bibliothèque d'Annecy (IUT et SCD).	Amélioration des modalités de coopération en interne et en externe en matière d'acquisitions. Susciter et formaliser la collaboration avec les enseignants.
Circulation de la documentation entre les sites	Mise en place d'une navette entre Jacob et Le Bourget. Circulation ponctuelle de documents entre Chambéry et Annecy. Le catalogue commun de Jacob et du Bourget permet une circulation des références de documents.	Méconnaissance de la documentation disponible entre Chambéry et Annecy (problème des catalogues d'ouvrages et de périodiques). Difficulté d'appropriation du système de la navette par les usagers.	Développer la diffusion des catalogues et la circulation des ouvrages entre les sites.
Fréquentation du public	Impression d'une bonne fréquentation des bibliothèques.	Problème de la formation des étudiants à la recherche documentaire, compliquée par la méconnaissance de l'existence des trois sites et de leurs ressources potentielles.	Attirer les chercheurs. Familiariser les étudiants à l'utilisation de la totalité des outils des bibliothèques (différents supports).

3 - Actions envisagées

Le domaine de l'économie gestion illustre particulièrement le degré de complexité et de diversité des situations, en relation avec la dispersion des sites, à l'université de Savoie ; cette complexité est le premier obstacle à un fonctionnement optimal de la documentation universitaire.

Il est difficile pour le personnel responsable du SCD d'avoir une vision d'ensemble de la situation. Il a jusqu'à présent fallu répondre en urgence aux évolutions, souvent précipitées, des filières universitaires et des enseignements.

L'équipe-projet de l'ENSSIB s'engage donc à réaliser une étude qui permette de dresser un panorama à la fois synthétique et détaillé des problèmes documentaires qui se posent au SCD de l'université de Savoie :

- L'adéquation des fonds documentaires aux besoins de chaque site, en fonction des cycles d'étude et des types de filières (professionnel ou général) et de la pérennité des enseignements sur leur site.
- L'accès aux catalogues et la circulation des ouvrages.
- La cohérence de la politique d'acquisition face à la dispersion des sites : concertation entre les responsables des sites, avec les enseignants.

Cette étude doit ensuite permettre à l'équipe, par des recherches spécifiques et complémentaires, de proposer des scénarii en fonction de leur coût humain et financier.

3.1 - Présentation des actions envisagées

- **Pour étudier l'adéquation des fonds documentaires avec les besoins**
 - en fonction des sites
 - en fonction des cycles d'études
 - en fonction des filières (professionnelles ou générales)
 - en fonction des types de documents
 - en fonction des besoins spécifiques de la recherche

Identification des besoins

- étude des statistiques et brochures sur les enseignements économie-gestion et réalisation d'un tableau synthétique
- entretiens avec les enseignants, chercheurs et responsables d'unités de formation (15)
- questionnaire indicatif auprès des étudiants (50)

Analyse de l'offre documentaire

- analyse sommaire du fonds de monographies : échantillonnage (10% du fonds économie-gestion)
- étude comparative des listes de périodiques (Annecy, Jacob, Le Bourget)
- examen de l'offre du SCD en documentation électronique (cédéroms, bases de données, Internet) : examen du contenu.

- **Pour étudier les modalités de coopération en matière d'acquisitions**

Au sein même du SCD

- étude quantitative et comparative des acquisitions récentes en économie-gestion dans les différentes bibliothèques
- élaboration de modalités de concertation dans les procédures d'acquisitions

Avec les enseignants

- entretiens sur les pratiques de collaboration avec la bibliothèque (bibliographies, suggestions d'achats etc.)
- élaboration d'un cadre formel de coopération

- **Pour étudier les modalités de circulation des références et documents entre les sites**

Diffusion des catalogues

- Etat des lieux du réseau informatique et des possibilités offertes par Internet (consultation à distance des catalogues)
- recensement des unités documentaires spécialisées susceptibles d'être intégrées au réseau

Circulation des ouvrages

- bilan d'activité de la navette entre Jacob-Bellecombette et le Bourget-du-Lac

Circulation des ressources documentaires électroniques

- examen de l'offre documentaire électronique existante (cédéroms, bases de données en ligne, abonnements électroniques...) : modalités et coût des accès.

➤ **Pour évaluer les possibilités et coûts respectifs des différentes solutions proposées**

Evaluation des solutions de type informatique ou électronique

- entretiens avec les responsables directement concernés au sein du SCD
- entretien avec un fournisseur de services informatiques et spécialiste de la question
- entretien avec une personne-ressource en matière de documentation électronique spécialisée en économie-gestion

Evaluation des autres solutions

- évaluation du coût de la mise en place d'un système de circulation des documents entre Annecy, Jacob et Le Bourget du Lac.
- évaluation du coût moyen des ouvrages et des périodiques spécialisés en éco-gestion (doublement voire triplement éventuel des collections), en tenant compte des spécificités de chaque site.

➤ **Autres**

- Visite d'une ou plusieurs structures présentant des caractéristiques similaires (éclatement et éloignement géographique des sites, dispersion des enseignements)

3.2 - Calendrier du projet

➤ **Avant le second stage**

Préparation d'un questionnaire à destination des étudiants.

Analyse du contenu des entretiens avec les enseignants et les bibliothécaires.

Préparation de quelques entretiens complémentaires (experts dans des domaines spécifiques, autres enseignants...)

Dépouillement des grilles d'analyse d'échantillons du fonds documentaire.

Dépouillement des documents relatifs aux acquisitions.

Préparation d'un article pour la gazette des projets.

➤ **Pendant le second stage (du 2 au 6 mai 2000)**

Analyse approfondie du fonds.

Recueil d'informations (données techniques et réseau documentaire local)

➤ **Du 2 au 29 mai 2000**

Exploitation des entretiens.

Etude de faisabilité.

Exploitation des grilles d'analyse des fonds, avec indicateurs.

Première version de scénarii et solutions possibles.

Préparation du 2^{ème} comité de pilotage.

➤ **31 mai 2000 : 2^{ème} comité de pilotage**

➤ **Du 5 au 29 juin 2000**

Finalisation des solutions retenues

➤ **26 juin 2000 : 3^{ème} réunion du comité de pilotage**

Présentation et signature du cahier des charges final.

➤ **Juillet 2000**

Rédaction et soutenance du rapport de projet par l'ENSSIB.

Rédaction du second article pour la gazette des projets.

3.3 - Budget prévisionnel

Dépenses de fonctionnement	Montant	Financement
Part de travail réalisée à l'ENSSIB	12 320 F	ENSSIB
Part de travail réalisée au SCD De l'université de Savoie	34 320 F	ENSSIB
Déplacements et indemnités de stages	7 600 F	ENSSIB
Coût salarial de l'équipe projet	54 740 F	ENSSIB
Déplacements	500 F	SCD Savoie
Frais d'études (visites d'autres établissements)	1 300 F	SCD Savoie
Reprographie du rapport de projet	350 F	ENSSIB
Téléphone et frais postaux	200 F	ENSSIB
Documentation (dont carte de photocopies)	205 F	ENSSIB
Fournitures	100 F	ENSSIB
Frais de fonctionnement	1 055 F	ENSSIB
Photocopies et téléphone sur place	200 F	SCD Savoie
Budget prévisionnel total	57 095 F	

Le commanditaire ENSSIB
 SCD de Savoie (Veuillez inscrire la mention "lu et approuvé")
 (Veuillez inscrire la mention "lu et approuvé")

Le chef du groupe projet
 (Veuillez inscrire la mention "lu et approuvé")

Annexe 1

Conducteur-type d'entretiens avec les enseignants Présentation du projet et des motifs de la rencontre

- Quelle discipline enseignez-vous ? (quelles sont vos éventuelles fonctions au sein de l'unité de formation ?)
- Dans quelle(s) formation(s) ? Sur plusieurs sites ? Dans quels cycles ?
- Fréquentez-vous personnellement la bibliothèque ? Qu'y trouvez-vous, que n'y trouvez-vous pas ?
 - Quels types de supports utilisez-vous ? Comment ?
 - ouvrages : manuels, spécialisés
 - périodiques
 - documentation électronique : bases de données, cédéroms, périodiques.
 - Utilisez-vous la documentation pour vos recherches ? Utilisez-vous le PEB ? Internet à la bibliothèque ?
 - Trouvez-vous des documents dans les autres sites documentaires de Savoie ? Quels types de documents ?
 - Faites-vous des suggestions d'achat pour votre site ou sur d'autres ? Procurez-vous des bibliographies aux bibliothécaires ? Sont-elles suivies ?
 - Donnez-vous des conseils documentaires à vos étudiants ? La documentation et la méthodologie de recherche documentaire font-elles partie de la formation ?
 - Que pensez-vous de l'offre documentaire en économie-gestion sur votre site ? Dans l'université de Savoie ? Pensez-vous que l'éclatement des sites influe sur l'offre documentaire, et en quoi ?

Annexe 2 Grille d'évaluation des fonds documentaires

Intitulé	Etat physique			Nombre d'exemplaires		Date d'édition			Langue			Prêts				Niveau de lecture		Observations
	B	Mo	Ma	1	+ de 1	0-5	5-10	+10	Fr	Tra	Vo	tf	fa	m	fo	1	2	

- B = bon
- Mo = moyen
- Ma = mauvais
- Fr = ouvrage en français
- Tra = ouvrage traduit
- Vo = ouvrage en langue originale
- Tfa = très faible
- Fa = faible
- M = moyen
- Fo = fort
- 1 = niveau de lecture 1^{er} cycle-licence
- 2 = niveau de lecture maîtrise-recherche

Cahier de bord

3 février 2000 : réunion avec les commanditaires Chambéry

Les bibliothécaires du SCD nous dressent un historique de l'université de Savoie, avant d'en venir à la lettre de mission. Mission : étude des besoins des usagers. Le problème est recentré sur les études d'économie-gestion. Le problème se situe au niveau des filières, tout est mélangé (cycles, matières...). La première semaine de stage consisterait en une étude de l'existant.

Réunion du 9 février

Définition d'une charte graphique, recherche d'informations (documentation).
Tâches à mener au cours de notre première semaine de stage.

Réunion du 17 février

Planning de la première semaine de stage. Etat des recherches documentaires

Réunion du 2 mars

Compte rendu des lectures. Rédaction formalisée du plan d'action du stage.
Contenu détaillé des entretiens.

1^{er} stage projet du 6 au 10 mars 2000

6 mars : Chambéry, Annecy

Chambéry le matin. Nous avons rendez-vous avec Anne-Marie Gandy. Eliane Falco nous reçoit et nous demande où nous en sommes. Nous réglons les problèmes administratifs de remboursement des frais.

Entretien avec Anne-Marie Gandy. Première prise de contact avec la responsable de la section Droit et sciences économiques de la BU de Chambéry. Elle n'est pas à l'origine du projet, mais est prête à nous aider et à nous fournir les documents demandés.

Après-midi : Entretien avec Renée Gioanni et Marie-Jeanne Raffort à Annecy. Toutes deux sont très motivées par le projet (c'est Renée Gioanni qui en a suggéré l'idée). Nous estimons globalement le fonds d'économie-gestion, puis sondons certains indices avec l'aide de grilles d'analyse.

Soir : préparation des entretiens du lendemain et répartition des tâches.

7 mars : Annecy

9h : Christophe et Odile : entretien avec M. Heidsieck, directeur de l'IUT.

10h : Aude et Jérémie : entretien avec Rachel Bocquet, enseignante d'éco à l'IUP.

11h : Aude et Jérémie : entretien avec Mme Serrate, enseignante à l'IUP.

11h : Christophe et Odile : entretien avec Claude Jameux, directeur du laboratoire IREGE.

14h : visite rapide de la bibliothèque municipale d'Annecy afin de voir les fonds éco-gestion.

14h30 : poursuite de l'évaluation des fonds d'économie-gestion de la bibliothèque d'Annecy.

8 mars : Chambéry et Le Bourget du Lac

9h : entretien avec Colette Commanay. Mise au point, précisions. Nous l'assurons de la confidentialité des données confiées.

10h : entretien avec Gisèle Maxit, adjointe de Colette Commanay ; informatique, PDC.

11h : réunion avec tous les commanditaires (Mmes Commanay, Gandy, Jullian, Giovanni). Présentation de notre semaine de stage, du calendrier plus global de notre projet (calendrier ENSSIB)

Après-midi : Le Bourget du Lac

14h : entretien avec Colette Jullian.

16h : Jérémie et Odile : entretien avec Claude Cavallero, directeur du DUT GACO, et Valérie Chevassu, chargée de cours en statistiques.

16h : Aude et Christophe : entretien avec Stéphane Rongière, informaticien du SCD, évaluation des fonds éco-gestion.

17h : visite de la BU du Bourget.

9 mars : Chambéry

9h : Jérémie et Odile : entretien avec Anne-Marie Gandy. Fourniture d'informations budgétaires, acquisitions, indices Dewey.

10h : Aude et Christophe : entretien avec Eliane Falco (navette et bases de données)

11h : Aude et Christophe : entretien avec Gisèle Maxit (informatique)

Après midi :

14h30 : Jérémie au Conseil de la Documentation

14h30 : Aude et Christophe : évaluation du fonds éco-gestion (gestion de la B.U. de Jacob)

14h30 : Odile : demandes PEB 1999 en éco-gestion, part de l'économie-gestion dans les factures de janvier à mai 1999. ESGBU 1996, 1997 et 1998.

17h : entretien avec M. Giannelloni, directeur de l'IUP management de Chambéry.

10 mars : Chambéry, Le Bourget du Lac

9h : Jérémie et Odile : entretien avec M. Paisant, directeur de la FDE (faculté de droit et d'économie). Ont été abordés les problèmes de transfert de la licence et maîtrise économie à Annecy. M. Paisant a insisté sur la nécessité de conserver les fonds éco-gestion à Jacob.

10h30 : Jérémie et Odile : entretien avec Mme Lamy, responsable de formation AES, enseignante en informatique.

11h30 : rapide entrevue avec Mme Donsimoni, responsable de la formation éco-gestion.

Aude et Christophe : évaluation du fonds éco-gestion ; estimation globale des fonds documentaires. Etude des périodiques.

Après-midi : Le Bourget du Lac

14h Jérémie et Odile : entretien avec M. Pin, enseignant à l'UFR ATE d'Annecy, et amené à enseigner sur les 3 sites (responsable de l'économie-gestion à Annecy)
Aude et Christophe : fin d'évaluation des fonds éco-gestion de la BU du Bourget.

Compte-rendu du 1er stage

Mme Commanay, notre commanditaire exprime clairement les objectifs de la mission confiée. En revanche, elle nous laisse toute latitude sur les moyens et la façon de la mener à bien. Le personnel dans son ensemble s'est montré disponible et accueillant, prêt à nous ouvrir dossiers, archives et bureaux !

Le planning établi au préalable a été respecté. Toutes les personnes que nous souhaitions rencontrer nous ont reçus. Les directeurs, les enseignants, les bibliothécaires ont été d'une grande franchise. Nous avons amassé une documentation nombreuse et fournie : budget, statistiques d'inscription, de prêt... pour la bibliothèque, ainsi que des plaquettes des différentes composantes et formations dispensées par l'université. A partir de grilles d'analyse des collections, nous avons soumis un échantillon du fonds éco-gestion de chaque site à une évaluation qualitative.

Au fil des entretiens menés pendant le stage, nous avons senti de plus en plus une rivalité politique entre Savoie et Haute Savoie, au travers de leurs villes Chambéry et Annecy. Les bibliothèques et la documentation ne sont qu'une facette du problème engendré par cette situation. Les unités de formation, les étudiants, les enseignants en pâtissent également.

Le bilan de ce stage est positif, nous avons conscience que la mission qui nous est confiée est sensible et dépasse le cadre d'un simple problème documentaire, mais chacun est prêt à nous venir en aide afin de sortir de ce clivage.

Réunion du 16 mars

Ordre du jour : compte-rendu du stage, cahier des charges

Nous n'avons pas fini de saisir tous les compte-rendus. Etat des personnes rencontrées et des documents obtenus.

Nous décidons de lister sous forme de tableau les problèmes (ou données) avec en regard les pistes (solutions, développements)

M. Salaün vient voir notre état d'avancement. Nous lui demandons des précisions sur le cahier des charges. Il ne faut pas donner de solution dans le cahier des charges.

1^{ère} partie : reformulation de la lettre de mission en fonction de ce qu'on a vu.

2^{ème} partie : explication. On a fait ça, on va faire ça. On va faire tout ce qu'on a indiqué, et rien d'autre.

Le cahier des charges nous engage, nous et le commanditaire (10 p. maximum)

Il est préférable d'envoyer le cahier des charges au commanditaire au préalable.

1^{ère} version et 1^{er} échange téléphonique avec Colette Commanay.

Présentation du cahier des charges lors du comité de pilotage. Discussion avec propositions de corrections. Propositions alternatives.

Le 2^{ème} document (que l'on rendra plus tard) = scénarii.

Réunion du 22 mars

Ordre du jour : cahier des charges

Répartition des tâches.

Discussion : doit-on partir d'un raisonnement par site ou raisonnement global SCD ?

Objectifs de l'équipe et objectifs du SCD.

Le SCD nous demande une étude : état des lieux.

Différents scénarii : un scénario rapide et économique

Un second scénario, peut être dans la continuité du premier, plus long et plus coûteux.

Redéfinition de la problématique.

Réunion du 23 mars

Séparation en 2 groupes pour rédiger le cahier des charges.

Après-midi : mise en commun, réflexion sur les actions envisagées.

3 avril : comité de pilotage Chambéry

Absents : Colette Commanay, Jean-Michel Salaün

Présents : le groupe ECO Savoie (ENSSIB), Eliane Falco, Colette Jullian, Renée Giovanni, Anne-Marie Gandy.

14h30 : début de la réunion.

Reprise, point par point du cahier des charges. Corrections demandées par les commanditaires. Demande de précisions, d'explications. Discussion.

A 17h, signature du cahier des charges, fin de la réunion.

Réunion du 6 avril

Etude des éléments que nous avons. Listing des éléments manquants (tâches à accomplir pendant le second stage.

Réunion du 16 avril

Elaboration du questionnaire pour les étudiants sur Sphinx

Réunion du 20 avril

Plan d'action du second stage

2^{ème} stage projet, du 2 au 6 mai 2000

2 mai : Chambéry

Colette Commanay en arrêt maladie, Eliane Falco absente, c'est Anne-Marie Gandy qui nous accueille, nous lui présentons le planning de la semaine et demandons à faire des photocopies et à avoir accès à un ordinateur (traitement de texte)

Discussion autour des ordres de mission et des remboursements, projet de visite à Belfort et Besançon.

Insertion des feuilles d'enquête dans les périodiques éco-gestion de Jacob. Problème parfois pour déterminer ce qui relève de l'économie-gestion pure et ce qui est plus général ou juridique.

Après-midi : interview des étudiants éco-gestion, introuvables à la B.U ! (3 seulement sur une centaine d'étudiants présents, juristes en majorité). Nous nous séparons en 2 groupes :

Aude et Jérémie vont à l'IUP interviewer les étudiants (11 questionnaires remplis).

Christophe et Odile vont à la FDE interviewer des étudiants d'AES (5 questionnaires remplis)

Poursuite de l'analyse des fonds éco-gestion de la B.U. de Jacob. Remplissage des grilles d'analyse 658.5.

3 mai : Annecy

Rencontre et café avec Renée Gioanni.

Interview d'étudiants présents à la bibliothèque et appartenant majoritairement à des filières éco-gestion.

Insertion des feuilles d'enquête dans les revues. Analyse des statistiques de consultation sur place des revues (période du 16 mars au 3 mai)

Après-midi : réflexion sur le plan et l'organisation du projet. Observation de la situation, besoins.

4 mai : Chambéry Le Bourget du Lac

Ouverture de la BU à 10h30 (réunion de section)

Aude et Christophe : entretien avec Eliane Falco (Brain)

Jérémie et Odile : entretien avec Mme Derive, responsable du centre de documentation de l'IUP. Interview de quelques étudiants.

Après-midi : le Bourget du Lac

Aude et Christophe : insertion des feuilles dans les périodiques spécialisés éco. 2 périodiques seulement en comptant le Monde Economie.

Jérémie et Odile : interview des étudiants du DUT GACO. Rapide entrevue avec Valérie Chevassu, à propos de l'enquête faite par les étudiants sur la B.U. Les résultats nous seront communiqués fin mai, début juin. Elle nous contactera par mél dès qu'elle les aura.

5 mai : Chambéry

Fin de l'analyse des fonds éco (cotes 332 et 337)

Interview des étudiants de licence AES

Rencontre avec Anne-Marie Gandy. Bilan de la semaine. Dernières demandes de statistiques.

Après midi : visite de la médiathèque de Chambéry. Entretien avec Mme Brun, directrice.

Compte-rendu du 2^{ème} stage

Notre commanditaire, Mme Commanay, est en arrêt, elle ne reprendra pas avant le 20 mai.

A Jacob-Bellecombette, nous avons poursuivi et achevé le recensement de l'échantillon désigné d'ouvrages d'économie et de gestion. 315 ouvrages analysés sur 3240 pour l'économie, 186 ouvrages analysés sur 1840 pour la gestion. Les feuilles d'enquête ont été insérées dans les périodiques d'économie-gestion (2 derniers numéros). La B.U. doit nous les renvoyer le 16 mai.

Nous avons mené les derniers entretiens avec les enseignants et autres partenaires. Mme Derive, responsable du centre de documentation de l'IUP, nous a reçus ;

nous n'avons par contre pas pu nous entretenir avec Mme Donsimoni, DESS économie du sport. Nous avons eu un entretien avec Eliane Falco à propos de Brain.

A Chambéry, nous avons visité la médiathèque et rencontré sa directrice, Mme Brun, afin de l'interroger sur sa bibliothèque et sur la coopération bibliothèque municipale/bibliothèque universitaire.

Au Bourget du Lac, et à Annecy, nous avons procédé au même type de tâches : les feuilles d'enquête ont été insérées dans les périodiques d'économie-gestion (2 seulement au Bourget du Lac). Tout le fonds d'économie-gestion, au demeurant très modeste, a été analysé au Bourget du Lac. A Annecy, 143 ouvrages d'économie ont été analysés sur un total de 500. 146 ouvrages de gestion ont été analysés sur 840.

85 étudiants ont répondu à notre questionnaire sur les 3 sites (objectif : 50)

790 ouvrages analysés (objectif : 10% du fonds, c'est-à-dire 642 ouvrages)

Réunion du 11 mai

Ordre du jour : élaboration des scénarii

Poursuite des travaux personnels.

12 mai : visite du SCD de Besançon

Jérémie et Odile.

B.U. de Besançon le matin, B.U. de Belfort l'après-midi. Les situations ne sont pas tout à fait similaires avec le SCD de Savoie. Bien que les 3 sites soient géographiquement distincts, bien qu'il y ait une rivalité politique entre Belfort et Montbéliard, Besançon se pose clairement comme ville universitaire dominante (plus d'habitants, plus d'étudiants) ; ce qui n'est pas le cas de Chambéry. Aucun enseignement n'a été déplacé d'un site vers l'autre. Les enseignements ne sont pas réellement redondants. Le SCD de Besançon ne se pose pas (pas encore ?) la question d'une coopération documentaire cohérente, raisonnée. Pas de navette instaurée entre les B.U., mais un prêt inter gratuit, via la poste.

12 mai : commercial de la poste à l'ENSSIB

Aude et Christophe rencontrent un commercial de la poste qui leur présente le service aux entreprises : Fréquence affaire.

15 mai : visite de l'école de management de Lyon

Aude et Christophe

La visite est rapide, la responsable les reçoit entre deux portes, et est peu disponible, mais la documentation fournie est intéressante.

Réunion du 22 mai

Poursuite des scénarii à partir du travail effectué par Christophe.

31 mai : Comité de pilotage Chambéry

Choix d'un scénario

Après une présentation du premier scénario (Christophe) puis du second (Odile), Colette Commanay et son équipe optent pour le premier scénario, en nous demandant d'apporter précisions et approfondissements.

Réunion du 8 juin

Approfondissement du scénario 1. Jean-Michel Salaün nous demande d'insister sur l'aspect électronique car sinon, notre projet ne sera pas très novateur.

Répartition des tâches, contact avec Cujas et Dauphine afin qu'elles nous envoient les listes des cédéroms éco-gestion et les abonnements électroniques.

Réunion du 15 juin

Rapide reprécision des attributions de chacun puis séparation afin d'approfondir chacun sa partie. Rendez-vous lundi 19 juin à 9h30. Ordre du jour : approfondissement du scénario retenu.

Réunion du 19 juin

Communication de l'état de nos travaux.

Partie navette (Christophe) : dépliant navette inter-sites, formulaires électroniques.

Discussion à propos du règlement de la navette : durée de prêt, quotas, 2 systèmes informatiques non compatibles.

Partie formation (Odile) : des séances d'information dans un premier temps (visite systématique de la bibliothèque pour les primo-entrants, et basée sur le volontariat pour les autres) puis pour 2001-2002 : organisation de séances dans le cadre d'une UV de méthodologie documentaire.

Partie périodiques (Aude) : liste commune aux 3 sites avec localisation et état des collections.

Partie cédéroms (Jérémie) : Jérémie a rappelé la B.U. de Dauphine, qui nous a envoyé par fax la liste des cédéroms qu'elle possède.

Nous nous réunissons mercredi 21 à 9h30 pour mettre en commun et en forme.

Réunion du 21 juin

Mise en forme de la partie Information/Formation et de la partie navette.

Partie périodiques et cédéroms à inclure dans la navette. Partie réseau documentaire à insérer en 2.

26 juin : Comité de pilotage Le Bourget du Lac. 14h

Présents : Mmes Jullian, Gandy, Giovanni, M. Salaün, le groupe Eco Savoie.

Excusée Mme Commanay.

Ordre du jour : validation du cahier des charges (scénario retenu développé)

Précisions formelles. Reformulation de certaines phrases. Corrections au fur et à mesure sur portable. A 16h30, signature du cahier (1 exemplaire SCD + 1 exemplaire groupe)

Comptes rendus de réunions

Compte rendu réunion du 3 février 2000 avec les commanditaires

Bibliothèque universitaire Jacob-Bellecombette

Présents :

Renée Gioanni, bibliothécaire à Annecy

Colette Jullian, conservateur au Bourget du Lac.

Colette Commanay, conservateur général, directrice du SCD de Savoie

Eliane Falco, conservateur à Chambéry.

Christophe Augias, Jérémie Desjardins, Aude Esnouf, Odile Jullien
élèves ENSSIB.

40 ans d'existence. Pendant 20 ans, collège universitaire rattaché à Grenoble. Le SCD de Savoie est depuis 20 ans une université de plein exercice.

Le fonds s'est accru principalement depuis les contrats quadriennaux, mais il reste inférieur à la moyenne requise par le rapport Miquel avec 130000 volumes sur les 3 sites.

Le SCD de Savoie dispose de 4,5 millions de budget primitif (+ subventions), 2,2 millions sont consacrés aux acquisitions.

Le SCD est bibliothèque test du nouveau contrat CNL de développement des collections dans certains domaines (livres français de diffusion lente, et de valeur scientifique).

Il n'y a pas de répartition fixe des crédits d'acquisitions au sein des sections. Le Bourget du Lac cherche à mener une politique d'acquisition cohérente, mais la documentation électronique et les périodiques grèvent lourdement le budget.

Le SCD est organisé en sections documentaires. Chaque site fait ses acquisitions. Il n'y a pas de concertation réelle.

Annecy n'a pas le même système informatique. Logiciel Paprika . Horizon pour les autres B.U.

Le module acquisitions d'Horizon a été installé en mai 1999 à Jacob-Bellecombette (JB), il est en cours d'installation au Bourget du Lac. Ce module permettra de vérifier les commandes, mais le problème demeure en amont. Les collections sont achevées ; avec les STAPS par exemple qui sont implantés au Bourget du Lac, et ont besoin d'ouvrages de psychologie et de sociologie.

Projet ORPHEE :

IMAG, INRIA, ENSSIB + SCD Savoie. Projet d'accès aux articles de périodiques par la numérisation. Impression en mode image. Passage obligatoire par la photocopie. Avantages d'ORPHEE : chaque membre de l'université peut s'abonner et consulter Orphée. Ce système permet d'éviter le doublement des collections.

Réseau de cédéroms (une quinzaine environ) pluridisciplinaire. Annecy a également accès à ce réseau, mais est restée sans informaticien de juin à décembre.

Le problème d'Annecy :

Au départ, Annecy était une annexe de l'université de Grenoble. La bibliothèque appartient à l'IUT, mais a été amenée à desservir d'autres écoles. Cette bibliothèque fonctionne avec du personnel IUT et du personnel BU.

Projet de création d'une BU de 1500 m² avec intégration de la bibliothèque de l'IUT.

Il n'y a pas de problème de collaboration à Annecy, mais le principe de fonctionnement n'est pas clair. Le directeur de l'IUT est directeur de la bibliothèque.

Il y a deux ans, Annecy a souhaité faire sécession et devenir une université à part entière. Annecy est une ville moderne, en plein essor, et il existe une rivalité forte entre les deux villes, les deux départements.

Le cas du Bourget du Lac :

Terrain libéré par l'armée. Proximité de Technolac. Au départ, la B.U. était dans les anciens bâtiments de l'armée. La BU a été inaugurée en 1995.

Début du transfert des enseignements : 1987. A l'origine, campus Sciences uniquement. Puis montée en puissance des STAPS, qui constituent 1/5^{ème} des étudiants du Bourget (2900, 3000 étudiants).

Au Bourget du Lac, il y a des entreprises, la chambre de commerce est puissante.

Le président de l'université a changé en 1999. Ce dernier semble animé d'une volonté de rationalité.

Mission : étude des besoins des usagers. Problème recentré sur les études éco-gestion. Problème de niveau. Tout est mélangé (cycle, matières...)

Le DEUG éco-gestion à Annecy n'a pas de bâtiment.

Problème politique entre les conseils d'administration.

Le problème de la multiplication des fonds remonte régulièrement à la présidence lors des conseils de la documentation. Des subventions sont en projet. Toutefois, le SCD n'est pas le seul à pâtir de l'éclatement des enseignements, les enseignants également.

Il faut prendre contact avec les directeurs d'UFR.

Le SCD doit faire un courrier à tous les directeurs afin d'expliquer notre venue.

La première semaine de stage (mars) consisterait à enquêter. Le dépouillement suivrait.

Les étudiants n'ont généralement pas la vision des 3 sites.

Besoins couverts sur le site ? De quoi ont-ils besoin de façon proche ?

Il existe un labo de recherche éco-gestion (IREGE) sur Chambéry et Annecy.

Il n'y a pas de 3^{ème} cycle éco-gestion, mais des enseignants chercheurs.

Aucune étude n'a été faite sur les publics par des professionnels. Les étudiants du GACO du Bourget mènent une étude de satisfaction. Idem à Annecy avec des étudiants de DUT.

Renée Gioanni aborde le problème des périodiques. Problème de coût, de conservation. Chiffrage des abonnements électroniques.

Consortium Rhône Alpes pour les Current Contents .

Eliane Falco accepte de nous remettre un bilan des projets antérieurs et/ou en cours.

Madame Commanay s'engage à nous remettre :

- un récapitulatif du budget
- les compte-rendus des conseils de la documentation
- les transparents montrés le 31 janvier 2000 à l'ENSSIB

Conseil de la documentation le jeudi 9 mars 2000 après midi.

Comité de pilotage le jeudi 6 avril 2000 à 14h.

Compte-rendu réunion Comité de pilotage du lundi 3 avril 2000

Bibliothèque universitaire Jacob-Bellecombette

Début de la réunion : 14h30

Présents :

Colette Jullian, Eliane Falco, Renée Gioanni, Christophe Augias, Jérémie Desjardins, Aude Esnouf, Odile Jullien

Excusés :

Colette Commanay, Jean-Michel Salaün

Ordre du jour : validation du cahier des charges

Colette Jullian a commencé en reprenant point par point le cahier des charges et en faisant des remarques de forme et de fond.

Le tableau Atouts/Faiblesses/Objectifs a posé problème à l'ensemble du comité de pilotage. Discussion avec le groupe, précisions, modifications.

Le cahier des charges a été corrigé au fur et à mesure. Après 2h30 de discussions et d'échanges, il était signé par les deux parties (Colette Jullian représentante de Colette Commanay, commanditaire, et Christophe Augias, chef de projet).

Réunion de travail du 13 avril 2000

Ordre du jour : préparation du prochain stage au SCD Savoie.

Actions à mener

Avant le stage, Jérémie doit contacter :

- M. Constable (IUT THT)
- Mme Donsimoni (FDE)
- SUFCEP
- Mme Maxit (stats)
- Mmes Commanay, Gandy, Gioanni
- BU Dauphine
- Mme Brun (BM Chambéry)

Pendant le stage :

Coût d'achat d'un périodique / coût en fourniture par le PEB : pointer les demandes.

Analyse de l'utilisation des périodiques.

Pointage des communications

Feuille insérée dans le périodique demandant à l'utilisateur d'indiquer :

- feuilletage
- lecture approfondie d'un ou de plusieurs articles
- photocopies.

Demander la liste des périodiques d'Annecy, de Jacob.

Faire une interrogation par cote et l'imprimer pour diffusion auprès d'un professeur spécialiste du domaine.

Questionnaire auprès des étudiants.

Analyse d'un échantillon représentatif (10%) du fonds de monographies éco-gestion (grille d'analyse)

Etude qualitative auprès des enseignants (liste de titres)

Documentation électronique

Analyse des périodiques.

- Croisement des listes de sites

- Enquêtes d'utilisation
- Périodiques électroniques (Dauphine, Cujas) Titres phares.
- Informations sur le coût des accès (consortium)
- Cédéroms. Liste Dauphine/Cujas.

Coopération en matière d'acquisitions

- Exploitation des entretiens avec les enseignants
- Exploitation des listes d'acquisition
- Concevoir des « feuilles navettes » de circulation entre acquéreurs/enseignants

Circulation des références

- Revoir les projets (Eliane Falco)
- Internet (catalogue) : chiffres
- Pulcra (cédérom catalogue)
- BRAIN

Etude de l'environnement

- BM Chambéry. Entretiens sur les acquisitions et les fonds ; fréquentations (modalités de coopération éventuelle informatique. Choix du logiciel)
- Unités documentaires dans l'université. Recensement. 1 visite (THT)

Circulation des ouvrages

La poste

Divers

Planifier la visite à Belfort (Besançon)

Demander les chiffres nécessaires pour établir le coût moyen des ouvrages pour Annecy.

Ordre du jour du 20 avril 2000 : synthèse et saisie informatique des informations recueillies. Planning du stage (2 au 6 mai 2000)

Réunion de travail du 17 mai 2000

Compte rendu des actions menées. Elaboration de scénarii

Chacun présente les différentes actions menées (visites de sites, rencontres etc.) depuis la dernière réunion.

La navette :

Aude et Christophe ont rencontré vendredi 12 mai Marc Dutaut, commercial à la poste, chargé des relations avec l'université. Interrogé sur le coût d'une navette postale, il propose le service anciennement appelé sacoche, maintenant dénommé « fréquence affaire ». Ce service s'adresse aux entreprises multi-sites. Les documents déposés le soir sont livrés le lendemain matin. Les colis ne doivent pas excéder 5 kgs. Le coût est de 38 F l'envoi inter département et de 53 F en dehors du département. A raison de 6 allers retours par semaine, le coût annuel serait de 10000F.

Ecole de management :

Le lundi 15 mai, Aude et Christophe sont allés à l'E.M. (école de management) de Lyon. Cette école est à la pointe des nouvelles technologies, mais s'interroge sur la poursuite de ses abonnements électroniques, très onéreux. Aude et Christophe ont obtenu le catalogue des périodiques disponibles dans cette école, un guide d'utilisation des cédéroms, un guide du lecteur, un guide relatif aux banques de données.

SCD de Besançon :

Jérémie et Odile sont allés visiter le SCD de Besançon vendredi 12 mai. Visite de la BU de Besançon le matin avant entretien avec Mme Pernod Guichon, conservateur, chef de l'antenne de Belfort, et prochainement nommée chef de section droit à Besançon. Description de la situation franc-comtoise. Certains aspects ne sont pas sans rappeler la situation savoyarde. 3 BU sur 3 sites géographiquement distants, mais une nette prédominance de Besançon, ce qui n'est pas le cas de Chambéry. 2 BU (Besançon et Montbéliard) utilisent le même système informatique (Absys) et travaillent en réseau. Belfort s'est informatisée (Dynix) avec la BM. Le SCD fait partie d'un consortium : le consortium Couperin (Dijon, Reims, Marne la Vallée, Metz). Nous avons visité la BU de Belfort l'après-midi. C'est une BU récente, inaugurée en novembre 1999, son fonds est très axé 1^{er} cycle. Elle a le projet de se réinformatiser sous Absys afin de faire

réellement partie du réseau, mais pas à court terme. Ces deux visites ont été intéressantes, la situation géographique initiale, apparemment semblable laisse vite voir certaines divergences, toutefois certaines leçons peuvent être tirées.

Elaboration de scénarii :

Dans un second temps, nous élaborons des scénarii. Après de nombreuses discussions, nous pensons proposer deux scénarii complémentaires. Le SCD pourrait choisir de commencer par l'un ou par l'autre.

- Création d'un nouveau service (navette, réseau et information/formation)
- Schéma des procédures d'acquisition et de gestion des collections (PDC, commissions d'acquisition...)

Développement du 1^{er} scénario : nouveau service

- La navette postale, à périodicité établie ou libre. Nécessité d'accéder aux catalogues afin de trouver les références (WEB). Le fonctionnement de la navette donnera des indicateurs permettant d'orienter les acquisitions (par exemple, les ouvrages très demandés seront achetés sur x sites en x exemplaires)
- Le réseau. Catalogue via Pulcra (cédéroms). Mise en ligne via Archimède. Extension du réseau. Amélioration de l'offre électronique. Extension de l'offre à l'essentiel en éco-gestion. Sélection de sites (signets) en Intranet. Amorçe d'un développement de l'offre électronique.
- Information/Formation. Formation à la méthodologie documentaire à inclure dans le cursus universitaire. Proposition de visite de Lyon I, performant dans ce domaine. L'information et la formation ont pour objectifs de rendre utile la navette. C'est particulièrement nécessaire en éco-gestion.

Développement du 2^{ème} scénario : collections (PDC)

- Déplacement des collections ou constitution d'une nouvelle collection (au Bourget du Lac, ou recherche à Annecy). Etude des programmes au préalable.
- Formalisation de la coopération acquisitions. Relance du PDC. Organisation de réunions à périodicité fixe, avec enseignants, intra sites et inter sites. Politique disciplinaire d'acquisition et de gestion des collections (convocation écrite envoyée une semaine avant aux participants avec formulaire fixe). Diffusion des compte-rendus avec listes définitives d'acquisitions.

Compte rendu réunion Comité de pilotage du 31 mai 2000 : choix d'un scénario

Présents : C.Commanay, R.Gioanni, C.Jullian, A.M. Gandy, J.M. Salaün, l'équipe projet.

Remarques sur la présentation : donner le détail de nos remarques (inadéquations, fonds indisponibles, lacunes)

Le président de l'université souhaite diffuser les résultats de notre travail dans l'université.

Les commanditaires souhaitent que l'on justifie le manque d'informaticien.

Exposition du scénario 1 :

* Formation : difficulté à faire accepter la nécessité de formation des étudiants. N'ont pas les moyens en personnel pour organiser de nombreuses visites.

Trouver des références sur les meilleurs résultats des étudiants qui fréquentent les bibliothèques.

C.Jullian : début de projet sur la formation des étudiants en lettres au Bourget.

* Uniformisation des catalogues : le catalogue d'Annecy sera sur Internet en septembre.

* Navette postale : possibilité d'utiliser le module de réservation du SIGB ? Pour l'instant, il est uniquement utilisé par le personnel.

* Périodiques : projet INRIA/Rank Xerox, petit module ENSSIB pour la numérisation des sommaires, voir la participation à Orphée (liste des sommaires des périodiques de Swets scan,). Voir IMAG (S. Rouveyrol)

* cédéroms : fournir une liste de titres. Coût : cédérom : chiffrer le nombre de licences, donner des exemples. Un exemple en monoposte et un en réseau, voir avec le fournisseur s'il considère le SCD comme un établissement ou comme trois sites.

* Création de signets : récupérer sur d'autres sites utilisés comme référence.

A préciser particulièrement :

La navette : proposer des formulaires et une signalisation du service.

Développement de la collection de cédéroms : chiffrer titres et licences, donner des références sur l'utilisation des titres dans d'autres structures.

Périodiques : possibilité d'accès en réseau de la liste de tous les sites pour le personnel. Elaborer une liste commune avec localisation des titres. Voir les responsables des périodiques des trois sites et l'informaticien pour une possibilité de diffusion de la liste sur informatique. Que les petites bibliothèques fournissent leur liste. Etudier la possibilité de conserver les photocopies pour les communiquer à nouveau (problème de droit : convention avec le CFC ? 10F/étudiant). Détailler les différentes possibilités : photocopies, fax, numérisation.

Signets : évaluer le temps de création et de veille. Faire des propositions concrètes (voir site Lyon 3).

Accès au catalogue sur les trois sites : insister, le placer en priorité.

Information/formation : n'est pas le plus important (inverser les paragraphes).

Récapituler les charges que devra assumer l'informaticien pour en souligner la lourdeur.

Exposition du scénario 2 :

* Collaboration SCD/enseignants : que le SCD soit invité au conseil pédagogique.

Travail à faire auprès des directeurs d'UFR pour qu'ils sensibilisent les enseignants. Possibilité par le mail.

Implique une réinformatisation entre Annecy et Chambéry.

* Coordination : nécessite un poste supplémentaire.

Le scénario 1 est retenu.

Réunion de travail du 8 juin 2000

Approfondissement du scénario 1

Ordre du jour :

Développement complet du scénario 1 : chiffrage, planning de réalisation général, indicateurs de réussite.

Tâches :

Contacteur Cujas (CERDOC), Dauphine, Lyon 3 (Jérémie)

Envoyer un mél à l'informaticien du SCD Savoie (Christophe)

Envoyer un mél aux responsables des périodiques dans les B.U. du SCD (Aude)

Ebauche plan document

Ebauche plan développement

Reprise du scénario 1, étape par étape

- Information/Formation : texte réforme, UV de méthodologie documentaire (Odile)

- Accès aux catalogues : calendrier, PULCRA (Christophe)

- Navette : signalisation, service (tous ensemble)

- Périodiques : scannérisation , photocopie ou envoi de fax, abonnements électroniques (Aude)

- Cédéroms, abonnements électroniques (Jérémie)

- Signets (Lyon 3 : coût en temps) (Christophe)

Service navette :

Définir les objectifs du service (cf cahier des charges n°2), lui affecter du personnel, le nommer.

La personne chargée de ce service doit être la même du début à la fin de la tâche, elle doit avoir suivi une formation préalable (développement Christophe)

Général	Spécifique
Contrat global	Implantation
Logo (visuel)	
Fonctionnement (organisation)	
Formulaires	
Indicateurs	
Personnel	

M. Salaün vient voir l'avancée de nos travaux.

Il faut penser que notre projet sera présenté devant des conservateurs venant d'autres SCD. Ces derniers risquent de s'interroger sur, et de nous reprocher, le peu d'originalité du projet.

Il nous conseille d'insister sur les périodiques électroniques, car le SCD possède l'outil informatique (Calliope, Orphée) qui sera utilisé dans Brain. Ce service a déjà fait ses preuves (fonctionne bien au niveau de l'INRIA).

Le service navette (avec accent mis sur les périodiques) pourrait être la préfiguration à d'autres services dans l'avenir, et permettrait de s'inscrire dans une dynamique plus innovante que celle engagée jusqu'à présent. Ce nouveau service pourrait tirer l'ensemble.

A propos de RIME et de CALIOPE :

RIME : portail = catalogue de liens sur l'économie-gestion, partagé entre 30 bibliothèques ou centres de doc. Spécialisés dans le domaine. Choix de 300 signets, pas plus (description des sites etc.). Piloté par la chambre de commerce de Paris.

CALIOPE (Orphée est l'enfant de Calliope). Le SCD de Savoie fait partie du consortium Calliope : description en ligne : www.inrialpes ou dans le Micro bulletin (n° spécial sur les bibliothèques numériques).

Ce consortium achète la base de donnée Swets, qui est réactualisée chaque semaine (sommaires informatiques, mathématiques etc.). Ce n'est pas cher. Les chercheurs reçoivent les sommaires des revues auxquelles ils sont abonnés. Le sommaire est déchargé sur la base locale de l'INRIA. A l'aide d'un démon, il arrive dans la boîte aux lettres du chercheur.

Un article en texte intégral peut être commandé, à partir du moment où il est imprimé, c'est décompté.

Le SCD Savoie possède toute la technologie, hormis le scanner.

. Brain a été monté par les présidents d'université (Bernard Bigot s'occupe des périodiques dans Brain)

. Graduel a été monté par les directeurs de SCD

Répartition des parties pour la rédaction finale :

Bilan de l'existant :

- filières (Jérémie)
- entretiens (Jérémie)

- enquête (Christophe et Aude)
- fonds (Odile)
- acquisitions (Aude)
- moyens matériels et informatiques (Christophe)

Budget prévisionnel et réalisé

Budget prévisionnel et réalisé

Dépenses de fonctionnement	Montant prévisionnel	Montant réalisé	Financement
Part de travail réalisé à l'ENSSIB	12 320 F	12 320 F	ENSSIB
Part de travail réalisé au SCD De l'université de Savoie	34 320 F	34 320 F	ENSSIB
Déplacements et indemnités de stages	7 600 F	9 936 F	ENSSIB
Coût salarial de l'équipe projet	54 740 F	57 076 F	ENSSIB
Déplacements	500 F	400 F	SCD Savoie
Frais d'études (visites d'autres établissements)	1 300 F	1 120 F	SCD Savoie
Reprographie du rapport de projet	350 F	350 F	ENSSIB
Téléphone et frais postaux	200 F	150 F	ENSSIB
Documentation (dont carte de photocopies)	205 F	205 F	ENSSIB
Fournitures	100 F	75 F	ENSSIB
Photocopies et téléphone sur place	200 F	150 F	SCD Savoie
Frais de fonctionnement	1 055 F	930 F	ENSSIB
Budget prévisionnel total	57 095 F	59 526 F	

Planning de conduite du projet Savoie : janvier-juillet 2000

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Phases principales		3 février : rencontre avec les commanditaires	Stage 1 (6-10 mars)		Stage 2 (2-6 mai)		
Jalons décisionnels				3 avril : validation 1 ^{er} cahier des charges	31 mai : choix d'un scénario	26 juin validation 2 ^{ème} cahier des charges	
Activités réalisées	Etude lettre de mission. Répartition des rôles Préparation questions commanditaires	Analyse des besoins Plan d'action stage 1	Entretiens avec enseignants et professionnels des bibliothèques Evaluation des fonds éco- gestion	Préparation questionnaire Recherche d'information	Questionnaire étudiants Evaluation des fonds (fin) Elaboration des scenarii Visites à l'extérieur		
« Délivrables »	Lettre de mission SCD	Plan d'action 1 ^{er} stage	Cahier des charges 1	Article 1 gazette Plan d'action 2 ^{ème} stage	Cahier propositions scenarii	Cahier des charges 2	Rapport de projet Article 2 gazette

ANNEXES

Sommaire

Annexe 1 : Etat des lieux du SCD de Savoie	page III
Annexe A : entretiens	page III
Annexe B : réseau informatique état des lieux	page XXII
Annexe C : questionnaire étudiants et analyse des tableaux	page XXIV
Annexe D : analyse des fonds	page XXXVI
Annexe 2 : Visites extérieures	page XLIV

Annexe 1 : Etat des lieux SCD Savoie

Annexe A

Entretiens

Dans le cadre de l'analyse de l'existant, nous avons mené dix-sept entretiens, qui se sont en grande majorité déroulés durant la première semaine de stage ; ces entretiens ont été réalisés sur le mode semi-directif, la grille indicative figurant dans ce document. Nous avons généralement conduit ces entretiens par binômes, une personne menant la discussion et l'autre prenant en notes les informations données par notre interlocuteur.

En dehors des entretiens indispensables et préalables à notre étude réalisés auprès des responsables de chaque site de la bibliothèque du SCD Savoie et de notre commanditaire (Mmes Commanay, Gioanni, Gandy, Jullian et Raffort), les personnes rencontrées sont à répartir en deux groupes.

Le premier, plus important en nombre, est constitué des enseignants et responsables d'UFR ou Unités pédagogiques rencontrés sur les trois sites dans les disciplines de l'économie et de la gestion.

Nous avons rencontré à Annecy M. Jean Heidsieck, directeur de l'IUT, Mmes Rachel Bocquet et Anne-Marie Serrate de l'IUP Commerce et Vente, M. Jean-Louis Pin, responsable du DEUG et de la licence économie-gestion ; au Bourget-du-Lac, nous nous sommes entretenus avec M. Claude Cavallero et Mme Valérie Chevassu, du DUT GACO ; à Chambéry, nous avons été reçus par M. Gilles Paisant, Mme Lamy et Mme Don Simoni de la Faculté de Droit et d'Economie ainsi que par M. Jean-Luc Giannelloni et Mme Derive de l'IUP Management/Tourisme.

Ces entretiens avaient trois objectifs qui correspondent à trois volets de notre étude de l'existant. En premier lieu, ils nous donnaient des indications fournies sur les formations existantes dans les disciplines de l'économie-gestion à l'Université de Savoie : organisation des enseignements, méthodologies employées, effectifs et cycles représentés. En second lieu, ils nous ont permis de cerner plus précisément certains besoins documentaires liés à ces enseignements ou encore aux pratiques de recherche de ces enseignants, qui sont eux-mêmes un public important et souvent impliqué de la bibliothèque. En troisième lieu, ils nous ont permis (dans la limite du nombre et du choix des personnes rencontrées, que nous avons voulues les plus représentatives et motivées possibles) de faire l'état des relations entretenues par ces personnes avec le SCD ainsi que du niveau d'information dont ils bénéficient à propos des services qui leur sont offerts par la bibliothèque.

Le second groupe est constitué des « personnes-ressources » de l'établissement dans le domaine informatique. Nous avons ainsi rencontré Mme Gisèle Maxit, responsable de ce secteur et directrice adjointe du SCD, Mme Eliane Falco, qui suit plus particulièrement certains projets comme Brain et M. Stéphane Rongière, informaticien (à mi-temps) de la bibliothèque. Ces entretiens nous ont

permis, parfois partiellement, de faire l'état du réseau existant au SCD de Savoie et de faire le point sur les projets en cours dans le domaine du développement des ressources informatiques.

Il convient d'ajouter à ces entretiens, la rencontre que nous avons eue avec Mme Brun, directrice de la Médiathèque de Chambéry, pour faire l'état des possibilités de coopération avec le SCD. Cet entretien a été assorti d'une brève visite et d'un sommaire examen du fonds d'économie et gestion, démarche que nous avons également effectuée à la Médiathèque d'Annecy.

Nous avons choisi de présenter des comptes-rendus intégraux de ces différents entretiens, qui sont une base fondamentale de notre travail.

7 mars 2000

Entretien avec M. Heidsieck, directeur de l'IUT et de la bibliothèque d'Annecy

Christophe et Odile.

M. Heidsieck est également enseignant en droit de la consommation et de la concurrence.

Présentation générale de l'IUT

L'IUT est composé de 10 départements, dont 3 tertiaires, 2 sections sport études (1 à Annecy et 1 à Chambéry), 1 DUT en partenariat avec TETRA Métiers de la montagne (32 étudiants)

TC (techniques de commercialisation) à Annecy et au Bourget du Lac.

GEA (gestion d'entreprises administration) : 8 groupes à Annecy.

GACO (gestion administration commerce) 4 groupes au Bourget du Lac, + 1 groupe GACO musique en 3 ans.

Enseignants : permanents (140) : 70 % des cours, vacataires (400) : 30 % des cours

Taux d'encadrement : 50 %. Vacataires : 20 %

La plupart des enseignants ne travaillent que sur leur site. (14 à 20 fois par an), et/ou dans d'autres UFR. (ex ATE). Les frais de déplacement sont remboursés.

Projet d'IUT de plein exercice à Chambéry (3 IUT). Pour l'instant, l'IUT de Chambéry dépend d'Annecy.

L'IUT est collecteur de taxes. Formation continue (taxe d'apprentissage)

A la différence de l'UFR, il n'y a pas de « turbo prof » à l'IUT, il faut être présent. Les enseignants recrutés sont prêts à apporter du neuf, les conditions de travail sont sérieuses.

Dispersion des sites

La dispersion des sites entraîne une multiplication des réunions, les directeurs font de constants aller retours.

Il est difficile de concilier démocratie et gestion. Le problème de la dispersion des sites exacerbe des difficultés existantes.

Offre documentaire

La bibliothèque s'est construite à partir des besoins des enseignants. Certaines sous classes sont sur-gonflées, d'autres sont déficitaires. Certains domaines ne sont riches que depuis quelques années. Le centre de documentation suit les orientations de l'IUT.

Le personnel SCD est apparu à Annecy à partir du moment où la bibliothèque s'est ouverte aux étudiants autres qu'IUT.

Pas de fonds économie-gestion au Bourget du Lac. A Annecy, le centre de documentation est saturé du fait de l'accueil d'étudiants extérieurs à l'IUT.

M. Heidsieck souligne un manque d'ouvrages à Annecy, certains ne sont pas en suffisamment d'exemplaires. Le personnel est insuffisant.

M. Heidsieck est au courant du projet B.U. à Annecy, il le juge trop petit, manquant d'ambition. Il ne correspond pas, selon lui, à la situation future du développement du site d'Annecy.

M. Heidsieck est favorable aux catalogues enrichis, il juge cependant le projet de la future B.U. trop orienté nouvelles technologies.

Toutefois, il ajoute qu'en économie-gestion, il y a des sites Internet intéressants et gratuits car financés par la Bourse.

Quant aux cédéroms, ils ne permettent pas d'aller au fond des choses. Les cédéroms ne pourraient être qu'un pis aller entre la situation actuelle et l'accès Internet payant.

Les enseignants font des suggestions d'achat à la bibliothèque. L'aspect relationnel entre enseignants et bibliothécaires est important.

Il soulève le problème du manque de méthodologie documentaire. 4 heures sont dispensées en début d'année par M-J Raffort.

Prêts :

Statistiques de prêt très faibles. Les étudiants manquent de temps. IUT en 3 ans ?

Jusqu'à il y a peu, le directeur de l'IUT était un scientifique, ce qui explique peut-être l'état de la bibliothèque, car, avance M. Heidsieck, les scientifiques s'intéressent moins aux bibliothèques.

Résumé

Pas de problème réel lié à la dispersion des sites, hormis au Bourget du Lac où il n'y a pas de fonds d'économie-gestion.

Autres problèmes soulevés : désintérêt des scientifiques pour la documentation.

Désintérêt des juristes aujourd'hui à la retraite.

M. Heidsieck ne semble pas considérer les nouvelles technologies comme LA solution. Plutôt un pis aller.

7 mars 2000

Entretien avec Claude Jameux, directeur de l'IREGE (Institut de Recherche en Economie et Gestion) Annecy

Christophe, Odile

Présentation générale

L'IREGE est né en 1996 de la fusion de deux laboratoires : un à Chambéry (CERIAM) et un à Annecy. L'IREGE est une équipe d'accueil reconnue par le Ministère, composée de 25 personnes environ et structurée en 3 sous-équipes.

Une équipe marketing à Chambéry

Une équipe organisation à Annecy

Une équipe système d'information à Annecy.

L'IREGE est localisée à l'IUT car il n'y a pas suffisamment de place à l'UFR.

L'université ne peut fonctionner que s'il y a de la recherche de qualité, d'où l'importance de l'IREGE, souligne M. Jameux. La recherche est un moyen d'attirer les enseignants et de les stabiliser à long terme.

L'IREGE publie des articles, des notes de recherche, fait des communications. Il n'y en a aucune trace à la bibliothèque (proposition à faire)

Les articles de l'IREGE sont mis en ligne sur le site de l'université de Savoie. Liste des notes de recherche avec articles en texte intégral.

Composantes de l'UFR ATE

A Annecy : DEUG économie-gestion, licence économie-gestion, IUP commerce et vente, MSG, DEA système d'information.

A Chambéry : IUP THTL, IUP MGE, DESS.

5 doctorants DEA (Grenoble, Genève, Annecy) fréquentent plutôt les bibliothèques de Grenoble ou de Genève.

M. Jameux souligne un manque de coordination entre Chambéry et Annecy au niveau des labos.

M. Jameux enseigne à l'ATE : DEUG économie-gestion, licence DEA, ainsi qu'à l'IUT.

Dispersion des sites

Les frais de déplacement sont remboursés.

Ce ne sont pas les sites qui posent problème, à condition qu'il y ait une mémoire centrale. Et là, il y a un problème au niveau de la documentation.

Offre documentaire

L'IREGE achète des ouvrages, mais ne possède pas d'abonnements.

M. Jameux soulève le problème des périodiques qui sont soit à Chambéry, soit nulle part.

La plupart des revues sont à Chambéry alors que la masse critique est à Annecy.

M. Jameux propose que l'on envoie des revues de sommaires (le résumé est secondaire) à tous les membres du labo à intervalles réguliers (tous les deux mois environ)

La bibliothèque d'Annecy envoie tous les deux mois sa liste d'acquisitions.

M. Jameux reconnaît avoir peu recours personnellement à la documentation électronique, mais d'autres membres du labo l'utilisent fréquemment.

Les notes de recherche de l'IREGE sont en ligne.

Projet de la future bibliothèque :

M. Jameux a été sollicité pour le projet de création de la B.U. d'Annecy.

Prenant l'exemple des bibliothèques de Montréal, M. Jameux propose des postes Internet avec accès à tous.

M. Jameux est favorable à un lieu commun de documentation. Centralisation (regroupement) de tous les fonds. Par exemple, toute l'économie-gestion à Annecy hormis les manuels et/ou revues indispensables.

Il souhaite une réflexion plus vaste et concertée sur les politiques d'acquisition d'ouvrages et de périodiques (surtout de périodiques).

Documentation électronique. Consortium Rhône Alpes à fouiller.

Système à étudier à l'ESA de Grenoble. Coût élevé, mais information efficace et ciblée.

7 mars 2000

Entretien avec Mlle Rachel Bocquet, enseignante à Annecy

Aude, Jérémie

Formation : agrégée d'économie-gestion, thèse en économie industrielle

Rattachement : IUT, marketing/gestion

Disciplines enseignées : Intervention à l'UFR en licence et MSG

DUT TC : basé à Annecy + 70 étudiants au Bourget en sport études + IDPI (à côté de GACO) = formation qui demande à passer en licence technologie = étudiants qui ont un DUT.

Son laboratoire de recherche est à Grenoble, 40 chercheurs et une documentaliste à disposition

La dispersion géographique lui semble normale et ne lui pose pas de problème

L'économie fondamentale n'est enseignée qu'à l'IUT, sinon = spécialités

Fréquentation de la bibliothèque : à Annecy pour les ouvrages de base de 1^{er} cycle et pour préparer les cours : utilise les revues, le fonds de la BU lui semble aussi bien que celui d'un laboratoire, les revues fondamentales y sont présentes.

Elle ne fréquente ni Chambéry ni Le Bourget.

Pour ses besoins non satisfaits par la BU, elle va à Grenoble ou achète. Pour préparer ses cours, elle effectue des achats personnels.

Les besoins des étudiants lui semblent prioritaires pour effectuer les achats à la BU.

Le retour des étudiants sur la BU de Chambéry est négatif.

Utilisation des autres supports : cédéroms Kompass et Delphes à la BU

Utilise les bases de données en ligne par l'intermédiaire de la bibliothécaire

Pour le PEB, elle s'adresse à Grenoble

Information bibliographique et pratiques des étudiants : donne une bibliographie en début de semestre. Elle a vérifié la présence des ouvrages à la bibliothèque. Ceux qui manquent sont achetés sur sa demande.

Elle conseille aux étudiants du Bourget de venir à Annecy (elle ne connaît pas Le Bourget)

Elle travaille avec Mme Raffort qui prend les étudiants 2 heures en début d'année pour leur faire visiter la bibliothèque et leur expliquer son fonctionnement = à l'initiative de la prof. Les étudiants ont l'habitude de travailler à la BU

Relations avec la bibliothèque : Apprécie la petite bibliothèque de proximité

Fait des demandes d'achats précises

A réalisé une bibliographie pour tous les enseignements en TC, après avoir sollicité chaque enseignant pour qu'il donne les références de base pour sa matière. Cette bibliographie n'a pas été transmise à la bibliothèque, mais la présence des ouvrages a été contrôlée par Mlle Bocquet.

2 profs, dont elle, font des cours de méthodologie de la recherche appliquée au marketing.

Estime d'une grande utilité que la Bu soit une antenne INSEE

Pensée générale sur la BU d'Annecy :

- bonne dotation en revues

- bonnes relations avec la documentaliste, mais regrette le sous-effectif, qu'elle perçoit
- fourniture correcte pour les ouvrages de base et les nouveautés
- souhait : possibilité de commander des ouvrages plus spécialisés ; que la bibliothèque fournisse au prof des références d'ouvrages qu'ils ne connaissent pas, qu'elle soit une force de proposition.
- problème d'une petite université : elle n'est pas dans des grands réseaux.
- Elle n'est pas favorable à une multiplication des exemplaires mais plutôt des titres.
- Elle éprouve le besoin d'une documentaliste plus spécialisée en économie-gestion, qui soit une force de proposition.
- Elle attend une démarche des bibliothécaires vers les enseignants au Bourget
- Il faut nourrir le fonds au-delà de la 2^{ème} année

Divers :

Problème pour les MSG et maîtrise qui seront l'année prochaine à Annecy : il n'y a rien à la BU

L'IREGE a une bibliothèque de labo plus spécialisée mais pas très riche

Utilisation d'Internet par les étudiants : importante. Estime que l'équipement est bon et l'accès facile (à l'IUT).

Conséquences de la dispersion des sites : avant, enseignement technique sur un site, et enseignement académique à Chambéry. Problème pour les sportifs au Bourget : les enseignants sont à Annecy, donc peut de rencontre en dehors des cours.

La mobilité ne lui pose pas de problème, c'est au contraire un parti pris d'enseignement.

Nous propose de rencontrer E. Abort de Chatillon, qui a mis un de ses cours en ligne et entretient des relations avec les autres TC en France.

Propose de présenter le résultat de notre travail à tous les enseignants de l'IUT

7 mars 2000

Entretien Mme Anne-Marie Serrate, responsable des études à l'IUP Commerce et vente d'Annecy

Aude et Jérémie

Enseigne l'économie sur tout l'UFR et à l'IUP commerce et vente

Situation : La licence d'économie était anciennement à Jacob, elle est aujourd'hui à Annecy. La BU d'Annecy ne possède aucun ouvrage

Bon rayon de périodiques à Annecy

Problème de la richesse des fonds documentaires des deux sites car sont divisés.

Les étudiants ne circulent pas

IUP : formation pratique, peu de lecture.

Les étudiants viennent de GACO, DEUG économie-gestion, DUT.

30 en 1^{ère} année, 110 en 2^{ème} année, 90 en 3^{ème} année

Gros besoins = pour la 3^{ème} année d'IUP : mémoire de maîtrise, besoin documentaire et problème méthodologique, peu de temps (6 mois de stage en entreprise). Elle conseille aux étudiants de se déplacer : bibliothèque de l'ONU à Genève, Paris Sciences politiques, Grenoble.

Besoin = circulation entre les sites. Les étudiants sont pénalisés par la mauvaise circulation entre les sites.

Manque : ouvrages de base en culture générale

PEB : leurs étudiants sont les plus demandeurs

Problème= pour la recherche académique

Environnement annécien : prépa HEC du lycée Bertholet, réputée, a fait pression sur la BM d'Annecy qui possède désormais un fonds de qualité en histoire de l'économie. Elle oriente donc ses étudiants vers la BM. Elle a créé une passerelle avec un prof, qui intervient à l'IUP : M. Y. André.

Le CDI du lycée est très actif, mais pas accessible aux étudiants, + très élitiste.

Il y a une sup de co, mais = très chère

L'IUP : complètement public, personnel = universitaire. Les étudiants cotisent pour l'institut supérieur des entreprises (46 entreprises : débouché pour les stages). Les étudiants paient pour obtenir cet appui : association, la totalité est reversée pour des bourses pour l'étranger, matériel informatique, vie étudiante...

Pratiques personnelles : fréquente beaucoup la BU d'Annecy

pour la recherche : elle se sent pénalisée pour ses travaux

demande beaucoup au PEB

Utilisation des bases de données en ligne à la bibliothèque

Utilise la navette informelle de R. Gioanni, qui fait la recherche préalable

Pour l'enseignement :

- Ne connaît pas le fonds de Chambéry, donc n'y envoie pas ses étudiants.

- Son regret : manque de contact avec les archives départementales : inconnues par les étudiants. Ex : certaines thèses sont possédées par les archives. Ils ont un fonds documentaire précis. La BU pourrait assurer le lien avec cet autre organisme documentaire.

- Elle a travaillé avec Mme Raffort pour constituer un fonds de base.

- Utilise les cédéroms à l'IUT (journaux, bases de données comptables), pas à la bibliothèque.

- En matière de périodiques, ses besoins sont satisfaits pour les cours.

Relations avec les bibliothécaires : collaboration. Fournit une bibliographie. Essaie d'en obtenir auprès des autres prof. Vérifie la présence d'un ouvrage à la bibliothèque avant de le recommander aux étudiants. Fait des demandes d'achat précises, surtout pour les manuels.

A élaboré une fiche type pour une bibliographie élémentaire, qu'elle a envoyé à tous les enseignants. Fait des suggestions de nouveautés pour l'enseignement. Fait de la prospection aux PUF lorsqu'elle va à Paris. A mis en place une formation à la recherche documentaire, méthodologie et bibliographie, assurée par Mme Raffort, pour des groupes de 10 étudiants. Mais n'a pas eu lieu cette année, car elle n'est plus responsable des 3^e année.

Le prof d'informatique sensibilise à la bibliothèque plutôt qu'à Internet, 1^{er} réflexe des étudiants, mais beaucoup de bruit.

Offre documentaire globale : moyenne en quantité et qualité, mais relativement adaptée aux besoins des formations (professionnalisantes). Problème = pour la licence et la maîtrise d'économie. Globalement, l'université de Savoie est assez riche, mais éclatée, sans circulation interne. Or, entre les sites, les fonds se complètent. Problème pour le rapatriement de la licence et maîtrise, le fonds n'a pas suivi : opposition des enseignants de Chambéry.

Impression : Chambéry est plus riche pour les ouvrages et revues d'économie. Le minimum serait de pouvoir accéder aux références de Chambéry depuis Annecy. Le catalogue sur Internet ne poserait pas de problème aux étudiants.

8 mars 2000

***Entretien avec Claude Cavallero directeur GACO.
Le Bourget du Lac***

Jérémie et Odile

Présentation générale

L'IUT GACO a été mis en place il y a deux ans. 115 étudiants au total.

Destiné à former des collaborateurs de gestion polyvalents afin de combler les besoins des PME locales.

Différence entre GEA et GACO :

GEA : filière IUT, créée dans les années 70. Formation à la gestion. Grandes sociétés, grands organismes. Gestion comptable.

GACO : filière IUT, créée en 1994, dans un contexte différent. De plus en plus d'emploi en PME. Objectif différent : tuilage de l'ensemble des disciplines. Projets transversaux, les enseignants travaillent en équipe.

Le GACO héberge le TC CESNI : collaboration annuelle d'enseignants entre GACO et CESNI.

Le GACO dépend d'Annecy pour le budget. Accord entre les scolarités d'Annecy et de Chambéry. Il n'y a pas de délocalisation pour le moment au Bourget du Lac. Les inscriptions se font à Annecy.

Enseignement

Des enseignants donnent des cours sur les 2 sites, d'autres enseignent aussi aux GEA (heures sup).

Fonds documentaire

M. Cavallero nous explique qu'une enquête a eu lieu, relative à l'économie-gestion (Jacob et Le Bourget). A la suite de cette enquête, un service de navettes a été mis en place.

Evaluation de ce service de navette : les étudiants le sous-utilisent. Les horaires ne correspondent pas, il y a trop peu d'ouvrages empruntables à la fois.

Les étudiants se plaignent également de ne pouvoir emprunter un ouvrage à un endroit et le rendre à un autre.

Liste d'ouvrages fondamentaux par matière (droit, économie, ressources humaines, marketing, stratégie, logistique) et par site.

M. Cavallero trouve que les étudiants utilisent trop Internet, au détriment de la recherche documentaire papier. Pourtant, il insiste auprès de ses étudiants sur l'importance de la B.U. et de la navette.

En comptabilité, les besoins documentaires sont limités.

Besoins en cédéroms. La culture générale est également à développer au Bourget du Lac.

Abonnement à quelques périodiques au GACO, installés dans une salle communication. (Echo des pays de Savoie, Alternatives économiques, Sciences humaines, Revue fiduciaire, Science et Vie micro, une revue de langue anglaise). Ces périodiques sont jugés indispensables.

Projets

Dans la perspective d'un IUT indépendant à Chambéry, création d'une antenne documentaire propre. M. Cavallero le regrette, mais l'IUT s'achemine vers cette solution ; quant à lui, il se ralliera à la majorité.

8 mars 2000

Entretien avec Valérie Chevassu. GACO Le Bourget du Lac

Jérémie, Odile

Valérie Chevassu est enseignante en statistiques au GACO. Contrat exclusif au Bourget du Lac.

En qualité d'enseignante, Valérie Chevassu utilise les ressources documentaires de Jacob et de Grenoble, pas celles du Bourget du Lac. Elle a l'habitude de faire des propositions d'achat (auprès de Mme Gandy) à Jacob.

Consultation des cédéroms (le Monde), mais à Jacob.

Enquête de satisfaction des usagers de la bibliothèque universitaire

Projet de statistiques relatives à l'accès à l'information pour toutes les formations. 100 à 150 individus analysés. Projet de petite envergure. Questionnaire monté avec la B.U. du Bourget du Lac.

Droit de regard des enseignants

Echantillon aléatoire parmi les usagers de la bibliothèque. Tendances, mais l'échantillon n'est pas représentatif (trop faible)

Les statistiques analysées doivent être rendues en mai.

Premières conclusions

Large utilisation d'Internet au détriment de la documentation en bibliothèque.

Sous-utilisation du service navette entre Le Bourget du Lac et Jacob, car 2 ouvrages seulement sont empruntables, et ils ne sont pas toujours pertinents. La démarche est par ailleurs contraignante. La navette effectue un service par semaine.

Commerce, économie-gestion : pas suffisamment d'ouvrages. Le point presse n'est pas fourni.

Manque de périodiques en économie-gestion.

Les étudiants ne fréquentent pas la B.U., mais vont à la B.M. de Chambéry.

Les horaires de la B.U. ne conviennent pas aux étudiants d'IUT.

L'ESC (école supérieure de commerce) dispose d'une bibliothèque importante, mais les étudiants d'IUT ne peuvent y accéder.

9 mars 2000

Entretien avec M. Giannelloni, directeur de l'IUP management de Chambéry

Aude, Christophe, Jérémie, Odile

M. Giannelloni est en poste depuis octobre 1990 (successeur d'Eric Vernet)

Présentation générale

Deux labos créés il y a 10 ans : 1 à Annecy (M. Jameux) et 1 à Chambéry (M. Vernet)

Espaces de conflit entre conseils généraux de Savoie et de Haute Savoie. Après 3 ans de conflit et d'hésitation, regroupement des deux labos. Après 2 ans supplémentaires de conflit, regroupement des deux UFR.

Fusion de 2 UFR (UFR THT-LEA et UFR CVEG)

IUP Management et IUP THT (tourisme hôtellerie transport) à Chambéry.

Métiers du management.

Le laboratoire d'analyses économiques est resté sous UFR ATE .

Le DEA « économie internationale » est à Chambéry alors que l'économie est à Annecy.

A Chambéry, la gestion est dominante ainsi que l'enseignement des langues.

Il n'y a pas de concurrence entre les différentes composantes de l'UFR.

M. Giannelloni enseigne à Chambéry (IUP affaires internationales et management) et Annecy (stats). Il enseigne également aux DESS. Il ne fréquente pas la bibliothèque d'Annecy, jugeant celle de Jacob suffisante.

Une visite de la B.U. est prévue pour les 1ères années IUP (visite « mode simple » systématique)

Les étudiants d'IUP ne sont pas des intellectuels, il est difficile de les orienter vers de la doc. Toutefois, en 3^{ème} année d'IUP, ils doivent rédiger un mémoire.

Cours «Méthodes de travail et de recherche». Comment organiser un travail universitaire (méthode boule de neige, ou méthode Internet)

Fonds documentaire

Dans toutes les négociations politiques, la documentation n'est jamais entrée en ligne de compte.

80% du fonds a été commandé par les enseignants. Avant, en 657 et 658, il n'y avait rien. Depuis un an, M. Giannelloni a trop de travail pour compléter la doc.

Constitution du fonds : ouvrages de base tout d'abord, puis ouvrages plus spécialisés. Aujourd'hui, le fonds est insuffisant, mais assez récent. Il faut toutefois veiller à le mettre à jour régulièrement car ce domaine est toujours en mouvement.

Les étudiants peuvent toutefois trouver la documentation dont ils ont besoin.

M. Giannelloni est conscient des problèmes des moyens budgétaires du SCD de Savoie. Pour le moment, il n'y a pas de problème, mais ils surviendront en cas de restrictions budgétaires. Problème d'arbitrage du SCD de Savoie.

Les bibliothécaires rachètent les nouvelles éditions, mais attendent les demandes des enseignants.

Problème pratique : deux interlocuteurs à la B.U. :

Eco-gestion : Droit et sciences économiques

Tourisme : Lettres

Les besoins en documentation sont assez complexes (gestion, marketing, finances, ressources humaines + ouvrages de langue)

L'IUP THT (Chambéry) nécessite une documentation spécialisée, l'IUP vente et commerce (Annecy) également.

Commerce international, management international.

Gestion et management : seuls sur Jacob, hormis AES et LEA.

En gestion, utilisation de l'économie, de la socio, de la psycho. Difficultés pour se retrouver dans les cotes.

Problème de crédibilité vis à vis des partenaires étrangers lorsqu'ils voient le fonds management.

Les chercheurs trouvent généralement leur documentation ailleurs : ESA Grenoble par ex. ou l'INSEAD (150 revues sur place + accès à 350 revues en ligne). L'INSEAD est basé à Fontainebleau. Tout se fait en anglais.

Les périodiques

Problème avec les revues. Les revues pour les étudiants sont en nombre correct et satisfaisant. Pour la recherche, par contre, il n'y a pas suffisamment d'abonnements. Pourtant, il y a des étudiants de DEA, de thèse depuis un an, et leur nombre va s'accroître.

Par conséquent, les besoins en recherche vont augmenter. A l'heure actuelle, il y a 15 revues de recherche sur les deux sites (Jacob et Annecy) contre 50 à 100 dans une B.U. « normale »

Il faudrait, selon M. Giannelloni, 20 abonnements supplémentaires en gestion.

Si l'on veut souscrire un abonnement à des périodiques maintenant, c'est impossible. La commission abonnements n'a lieu qu'une fois par an (en mars-avril). M. Giannelloni souhaiterait plus de flexibilité.

L'IUP est abonné à 7 ou 8 revues sur les crédits de l'IREGE. 4 sont en doublon par rapport à la B.U.

Proposition d'informatisation du fonds du laboratoire afin que l'on en connaisse l'existence.

Les besoins des chercheurs : 70 à 75% : revues. Il y a peu d'ouvrages spécifiquement réservés aux chercheurs.

Un objecteur s'occupe du fonds tourisme.

Il y a à l'IUP une salle de documentation ouverte à tous + 1 labo fermé à clé.

Communication

Problème de communication de la B.U. Envoi de méls signalant les acquisitions. Il faudrait une communication plus systématique et moins éphémère.

M. Giannelloni site la B.U. en 3^{ème} position parmi les pires services de l'université après le BLS (bureau logistique de sites) et le bureau du personnel !
Problème d'accueil.

Propositions

M. Giannelloni propose de numériser le fonds. Achat en 1 exemplaire de l'ouvrage et numérisation pour les autres sites.

Il propose également une journée de formation sur le fonctionnement de la B.U. pour les enseignants.

Il a demandé une connexion à l'OPAC, pas de réponses jusqu'à présent.

Il est peu favorable au tout regroupé d'un côté (Annecy !) ou de l'autre.

Résumé

La documentation est satisfaisante pour les étudiants, pas pour les chercheurs et les enseignants.

Le fonctionnement de la B.U. est à revoir. Plus de communication, de souplesse.

10 mars 2000

Entretien avec M. Paisant, directeur de la FDE. Chambéry

Jérémie et Odile

M. Paisant est enseignant de droit privé.

Présentation générale

FDE (faculté de droit et d'économie). 3 filières d'enseignement

- Droit (de la capacité au 3^{ème} cycle)

- AES (1^{er}, 2^{ème} cycles)

- Economie. Création d'une licence et d'une maîtrise qui ont fonctionné pendant deux ans puis ont été transférées à Annecy. Reste le DESS économie sports et loisirs et projet d'un DEA économie internationale (cohabilitation avec Grenoble II)

Peu de circulation dans le contexte actuel entre Annecy et Chambéry. Décision politique entre les deux départements.

Création d'une bibliothèque à Annecy (avec des millions injectés) en échange du transfert de la licence maîtrise à Annecy.

Annecy a obtenu l'autorisation de créer une salle informatique pour la licence d'économie.

Laboratoire de recherche ? Le prochain conseil d'administration doit statuer à ce propos. Conseil scientifique : favorable au maintien du labo d'analyse économique à Chambéry.

Mais la Haute Savoie est plus riche que la Savoie...

Statistiques étudiants inscrits au 15 janvier 2000 :

Droit : 1001, AES : 404, DESS économie. : 30. Total : 1435

Licence AES : 78, maîtrise AES : 60

Les étudiants inscrits en DEUG AES ne vont pas poursuivre leurs études à Annecy, ils vont de préférence à Grenoble.

Fonds documentaire

Chambéry continue à avoir besoin de documentation en économie-gestion, les étudiants d'AES en particulier.

M. Paisant n'est pas favorable à un regroupement des fonds. Il est conscient du coût engendré par la multiplication des sites. Multiplication des fonds nécessaire.

Les économistes annéciens ne font pas de recherche, contrairement à ceux de Chambéry. Si le labo est transféré à Annecy, il n'y aura pas de collaboration de la part des économistes de Chambéry, mais renforcement des liens avec Grenoble II.

Le ministère a souhaité une trlocalisation, il faut en assumer les conséquences. L'université de Savoie coûte cher.

A l'origine, Annecy ne souhaitait que des filières courtes, sélectives à débouché dans l'industrie locale.

Résumé

M. Paisant insiste sur les implications politiques inhérentes à l'université de Savoie. Le SCD en subit les conséquences, comme les enseignants et les étudiants. Il s'oppose à un regroupement des fonds économie-gestion vers Annecy.

10 mars 2000

***Entretien avec Mme Lamy, responsable du département AES.
Chambéry***

Jérémie, Odile

Mme Lamy enseigne l'informatique aux AES (les 4 années)

Présentation générale

1/3 des cours d'AES sont des cours d'économie.

Plus de la moitié des enseignants sont vacataires. Beaucoup viennent de Grenoble.

Mme Lamy trouve anormal que la licence et la maîtrise économie soient parties à Annecy, ou alors elles n'auraient jamais dû commencer à Chambéry. Gros contentieux entre les enseignants d'Annecy et Chambéry.

Les enseignants de Chambéry ont refusé pour la plupart d'aller enseigner à Annecy.

Mme Lamy aborde le projet de DESS coiffant l'AES (Eco, droit, compta), orienté vers les collectivités locales.

Fonds documentaire

Avant notre venue, Mme Lamy a mené une enquête sommaire auprès des étudiants et des enseignants à propos de la B.U. Résultats :

Les journaux ne sont pas assez en évidence.

Les horaires d'ouverture ne sont pas suffisamment étendus le soir.

Pas de demandes d'enseignants pour des ouvrages de maths (algèbre linéaire) à la B.U. (Mme Lamy souhaite envoyer une liste d'ouvrages à commander à la B.U.)

Pas d'ouvrages en informatique à la B.U. Il manque la documentation spécialisée, mais Mme Lamy pose le problème de son utilité en B.U.

Beaucoup d'étudiants juristes utilisent Internet, les enseignants juristes commencent à s'y mettre.

Les économistes l'utilisent régulièrement.

Le département AES dispose de documentation spécialisée + d'abonnements spécialisés sur place (Crédits UFR) dans la salle informatique.

Résumé

Mme Lamy nous signifie plusieurs fois qu'elle n'est pas le bon interlocuteur (M. Paisant ou Mme Donsimoni). Elle est plus ancrée dans le quotidien de la formation AES que dans les préoccupations documentaires du SCD.

10 mars 2000

Entretien avec Jean-Louis Pin, responsable de l'économie-gestion à Annecy

Jérémie, Odile

M. Pin est responsable du DEUG et de la licence économie-gestion d'Annecy. Il enseigne sur les 3 sites (aux DEUG Mass au Bourget du Lac). Il est arrivé en septembre 1995 à Annecy.

Présentation générale

DEUG économie-gestion : 230 étudiants.

Le DEUG Mass est pluridisciplinaire et propose, entre autres, de l'économie. Certains enseignements ont lieu à Jacob, mais tous les enseignements d'économie ont lieu au Bourget du Lac. M. Pin se partage les enseignements d'économie avec Guy Patrick Mafouta (enseignant IUT)

Le transfert de la licence économie à Annecy a été épineux. Après quelques réticences pour en parler, M. Pin évoque des raisons subjectives, objectives, politiques. Il a participé aux réunions préliminaires. Il reconnaît que la tradition universitaire est plus implantée à Chambéry qu'à Annecy.

La filière économique est la seule filière généraliste du bassin annécien.

L'appellation DEUG économie-gestion est nationale. Il y a de moins en moins de DEUG AES en France.

La moitié des étudiants d'Annecy se dirigent ensuite vers la gestion. La proximité n'implique pas nécessairement le choix affirme M. Pin. Par contre, l'IUP de Chambéry, largement dominé par les langues, rebute les étudiants.

Les enseignants :

Intervenants d'IUT, certains intervenants de FDE. Cependant, peu d'enseignants ont accepté de venir donner des cours à Annecy.

M. Pin insiste sur la priorité à donner aux étudiants, qui ne doivent pas pâtir de querelles de clocher.

Rapports avec le DEUG AES de Chambéry (50 km d'écart)

Le DEUG AES est majoritairement juridique à Chambéry. A Annecy, il y a plus d'économie et de maths.

Fonds documentaire

M. Pin a participé aux réunions relatives à la construction de la bibliothèque d'Annecy. Il ne pense pas que la construction ait pu jouer dans le transfert. Les flux démographiques ont joué, ainsi que les intérêts politiques. Rééquilibrage des sites.

Le problème de la documentation économique se pose au Bourget du Lac. M. Pin souhaite participer au développement de ce fonds, il a fait des demandes, mais les délais de réception et de mise à disposition des ouvrages sont longs. Il souhaiterait qu'il y ait des manuels d'un prix au-dessus de la moyenne à disposition des étudiants et exclus du prêt.

Il n'y a pas eu de transfert des fonds. Le fonds documentaire de Chambéry n'est a priori pas mieux que celui d'Annecy.

Les étudiants d'économie-gestion utilisent beaucoup la bibliothèque d'Annecy.

En octobre 1995, constitution d'une liste d'ouvrages, puis collaboration régulière. Beaucoup de revues manquent, surtout des publications internationales. Peu de revues anglo-saxonnes.

Besoins spécifiques en économie : manuels

La documentation électronique

A Annecy, l'accès à Internet est très utilisé. Problème de gestion des sources.

En tant que chercheur ? Problème de documentation pour la recherche en économie à l'université de Savoie. M. Pin est personnellement abonné à des revues et il va à Grenoble. Il n'utilise pas le PEB, et émet des doutes sur son fonctionnement.

La prochaine ouverture de la maîtrise va accentuer le problème de la documentation en recherche, particulièrement en économie. La B. d'Annecy est plutôt tournée vers la gestion.

Dispersion des sites

La dispersion des sites n'est pas un atout pour la documentation. Question des rapatriements des fonds d'économie vers Annecy.

Développer le fonds à Annecy en liaison avec le projet de nouvelle bibliothèque. Une bibliothèque doit être créée car la B. de l'IUT est trop petite. Il n'y a pas de bibliothèque spécifique pour la filière économie.

M. Pin n'a pas de contact, en qualité de responsable et/ou d'enseignant, avec l'IUT GACO.

Question d'une navette entre Annecy et Le Bourget du Lac.

Pas d'utilisation de la navette. Problème de sensibilisation des 1ers cycles à l'utilisation de la B.U.

4 mai 2000

Entretien avec Madame Derive, responsable du centre de documentation de l'IUP

Chargée de la salle de documentation LTA (langue tourisme appliqué) (maintenant THT et LEA)

Le centre de documentation fonctionne avec des subventions de LEA et IUP. Il est réservé aux étudiants d'IUP (THT, MGE) et de LEA. 300 étudiants en IUP, 900 en LEA.

Budget : 25 à 30000 Francs par an pour tout (20000 Francs environ pour les revues, le reste pour les ouvrages)

Mme Derive travaille actuellement à un équilibrage de fonds, en achetant plus d'ouvrages et de revues relatives au transport.

Fonctionnement de l'IUP

Les étudiants THT et MGE ont des cours communs (blocs communs : langue etc.).

Mme Derive regrette que certains enseignants ne conseillent aucune revue à leurs étudiants.

Cours de méthodologie documentaire pour les DESS et les IUP 3

Dans chaque descriptif de modules, il y a une bibliographie (cf. livret des études)

Les étudiants de 1^{ère} année d'IUP bénéficient d'une visite de la BU.

Il n'y a pas de concurrence entre Annecy et Chambéry, car les enseignements ne sont pas les mêmes.

Les entreprises sont nombreuses à Annecy, l'IUT d'Annecy offre par conséquent une large palette de stages aux étudiants. Les entreprises y sont plus riches et plus puissantes.

Tous les enseignants chercheurs d'économie-gestion sont rattachés à l'IREGE. 2 labos : CIRTUS (tourisme) et IREGE.

Il y a parfois des problèmes de coopération et de collaboration au sein même de l'IUP (ex avec la revue *Entreprises et carrières* achetée par Mme Derive, reçue par erreur à Annecy et jetée sans plus d'explications par Monsieur Jameux de l'IREGE)

Relations avec la BU

En contact avec la BU ; le centre de documentation s'abonne aux revues spécifiques au tourisme et au transport, ou aux langues étrangères. Les deux organismes essaient de limiter les doublons. Mme Derive recense les besoins en périodiques, voit ce que le centre de documentation peut acheter et ce qui relève de la BU. Chaque enseignant peut émettre des souhaits en abonnements, mais peu répondent et manifestent leurs envies.

Des contacts existent avec Mme Gandy : 2 réunions annuelles. (Commission des périodiques le 11 mai : Mme Derive représente l'établissement au sein de la Commission périodiques)

Souhait

Mme Derive souhaiterait plus de formalisation dans ses rapports avec les enseignants ainsi que dans ses rapports avec la BU

8 mars 2000

Entretien avec Gisèle Maxit, conservateur chargée de l'informatique, adjointe de Mme Commanay

Aude, Christophe, Jérémie, Odile

Demande de statistiques. Stats par grands secteurs disciplinaires.

Début du prêt informatisé : septembre 1997. Stats acquisitions depuis 1 an en Droit et Lettres.

Répartition des inscriptions par UFR, discipline, cycle (catégories statistiques définies)

Récupération des fichiers Apogée de la scolarité.

Stats de consultation sur place mises en place depuis peu. Il existe un compteur à l'entrée mais il est faussé (toilettes en dehors, « chauffoir »)

Les statistiques relatives au fonds ne sont pas justes ni fiables.

PDC (plan de développement des collections)

Enterré pour le moment, mais pas totalement. La thématique (atteindre la masse critique de 200000 volumes) est poursuivie.

L'université se transforme, il y a de plus en plus de 3^{ème} cycles, et l'université a la volonté de développer la documentation.

A l'époque où le PDC a été mis sur pied, il n'y avait pas de moyens informatiques. Le PDC est donc assez empirique.

Le temps a manqué, car beaucoup de chantiers ont été menés entre temps :

- création de la B.U. du Bourget
- conversion
- implantation du système informatique 1994
- réseau de cédéroms
- réhabilitation et construction d'une extension (déménagements successifs pendant un an)

- contrats quadriennaux à préparer.

Mais le PDC est toujours intéressant et sous-jacent.

Il faut aboutir à des critères de désherbage.

Le personnel s'est accru, entraînant une réorganisation des équipes.

Changement des circuits d'information.

Mme Maxit a écrit l'article sur le PDC dans le bulletin de l'ABF alors qu'elle était déjà adjointe à la directrice, et responsable de la section Droit et Lettres.

Il n'y avait que deux conservateurs au début, l'équipe était très réduite.

Le développement de l'université a entraîné rapidement un manque de personnel en B.U. : le catalogue a pris du retard.

De nouveaux catalogueurs sont arrivés en 1998.

CNL

La demande CNL est décalée par rapport au contrat quadriennal.

Le contrat quadriennal s'effectue entre l'université et le ministère. La phase de négociation est très longue.

Avec le CNL, les contrats quadriennaux etc. le PDC va remonter à la surface.

Mise en place d'outils, de méthodes. Nécessité d'expliquer le PDC en interne, aux enseignants, aux étudiants.

Le fait de traiter seulement un petit élément du fonds permet de tester la méthode.

8 mars 2000

Entretien avec l'informaticien du SCD : Stéphane Rongière

Le Bourget du Lac

Le serveur Horizon est au Bourget, il fonctionne sur Unix. Contrat de maintenance avec Ameritech. Domaine NT avec serveur NT pour sauvegarde des données. Répertoire commun pour échange d'info au sein du SCD.

Réseau de cédéroms : environ 30 titres, accessibles dans les bibliothèques et les labos de recherche. A Annecy, il y a un poste à la bibliothèque et un à l'IUT.

Environ 50 postes au total. Tous les titres ne sont pas accessibles partout : une sélection a été faite en fonction des sites : définition de profils de postes, pour la lisibilité pour les lecteurs. Les cédéroms sont achetés par chaque acquéreur, par discipline. Projet informel d'extension du volume d'achat + demandes d'accès dans les labos augmentent.

Problème des licences : une licence = un accès à la fois. Variable selon les titres : de 1 à illimité, n'influence pas la définition des profils de postes. 2 serveurs NT pour avoir plus de débit. Un logiciel par serveur : 1 gère l'accès physique aux cédéroms, l'autre gère tout ce qui est sécurité, licences, menus de description. 3 tours de 14 lecteurs. Société : Pulcra. L'installation des cédéroms se fait selon leur procédure et non selon celle du logiciel.

Projet du catalogue en ligne et du réseau de cédéroms en ligne (cf Troyes) : proposition d'Archimède

Internet : en libre accès en salle multimédia. Postes sécurisés : impossible d'accéder à Windows. Projet de mettre un web sécurisé : accès à des sites sélectionnés ou à ceux non interdits : résultat des quelques temps de fonctionnement + problème du mail dans la mesure où l'université offre une adresse aux étudiants.

5 mai 2000

Entretien avec Mme Brun, directrice de la médiathèque de Chambéry.

Noëlle Guillard, adjointe de Mme Brun, chargée des collections, politiques d'acquisition.

Claudine Cheminant (04 79 60 04 04) : responsable du secteur société.

La médiathèque de Chambéry :

Mme Brun est depuis 10 ans à la tête de la BM, le bâtiment a 8 ans.

Système informatique : Opsys depuis 8 ans (pas en client serveur).

Un projet de réinformatisation est à l'étude (Tosca consultants a diagnostiqué 5 millions de Francs) La réinformatisation ne se fera pas avant 2 ou 3 ans, et elle tendra à communiquer et à coopérer avec les autres unités documentaires. Toutefois, avec Internet, les problématiques de catalogue commun ne sont plus les mêmes.

Une mise en ligne du catalogue est prévue. Volonté d'informer les lecteurs de ce qui se passe ailleurs et réciproquement.

La ville de Chambéry possède un site Internet avec des infos succinctes et maladroites sur la BM. Lorsque le catalogue apparaîtra en ligne, il faudra créer un site spécifique.

98% du fonds est informatisé (rétroconversion des fonds grâce à la BNF et à la ville de Chambéry)

Atelier multimédia avec 10 postes. Accès Internet et cédéroms. Réflexion à propos des abonnements électroniques (Le Monde en ligne par exemple à la place du cédérom)

Depuis septembre 1999, départementalisation des collections, c'est-à-dire présentation des collections par grands domaines. Secteur société pour les 300.

Stats de prêt pour les 300. Nombre de prêts : 10532 sur 93847 (à vérifier)

Politique d'acquisition :

La BM n'achète pas en fonction des étudiants (affirmation tempérée par Claudine Cheminant), elle ne se procure aucun des programmes (Claudine Cheminant essaie d'obtenir des bibliographies d'enseignants)

La BM est là pour un fonds de niveau moyen, pluridisciplinaire.

Liens entre la B.M. et les autres bibliothèques

De nombreux étudiants fréquentent la BM.

Etudiants comptabilisés en termes de stats par âge :

18 à 24 ans : 3947 inscrits en 1999 sur 18125, c'est-à-dire 21,78%

La population fréquentant la BM est très jeune : 10800 inscrits sur le total.

Relations informelles entre BU et BM. Le partage des ressources informatiques est présente à l'esprit de chacun, la concurrence n'est pas possible.

Coopération Rhône-Alpes

Réseau créé à partir des municipalités des 8 villes centres des 8 départements (l'Ardèche en moins, Roanne en plus). Objectif : valoriser dans tous les domaines la force du réseau. La discussion se fait avec la région et les ministères concernés. L'initiative vient des maires qui demandent de l'argent à la région et à l'Etat.

Collaboration avec les bibliothèques des villes centres de Rhône-Alpes. Les BU et autres B. voisines en profiteront. Les universités sont prises en considération lors des réunions. Volonté politique et documentaire.

Annexe B

Réseau et informatique : état des lieux.

Réseau :

Comme pour les enseignements, une séparation existe au sein du réseau informatique du SCD , divisé en deux parties :

- Jacob-Bellecombette et le Bourget bénéficient d'un système de gestion informatisé et d'un réseau informatique communs.

Ce réseau comporte plusieurs volets :

- un volet système de gestion informatisé qui permet aux deux sites d'avoir un catalogue commun
- un volet réseau de cédéroms
- l'accès à l'Internet

- Annecy est pour sa part « isolé » du reste du réseau, ne disposant pas du même logiciel de bibliothèque.

Le réseau de cédéroms est toutefois accessible grâce à une extension du réseau sur ce site.

La coexistence de systèmes différents interdit toutefois tout partage des informations ou des fonctionnalités de gestion des bibliothèques.

Conclusion : Les catalogues des deux parties sont réciproquement inaccessibles aux usagers à l'heure actuelle.

Personnel :

Le réseau est géré par un assistant ingénieur en informatique. La tâche est importante, d'autant que ce personnel ne dispose que d'un poste à mi-temps qui limite considérablement les possibilités de développement de l'activité « électronique ».

L'action de celui-ci se limite au réseau SCD, à l'exception de l'extension du réseau présente à Annecy (2 postes).

Les autres postes informatiques d'Annecy sont la propriété de l'IUT et la maintenance est donc assurée par les personnels de celui-ci.

Projets :

- catalogue SCD

Récemment a été envisagée la possibilité de diffuser le catalogue du SCD par le biais du logiciel Pulcra, qui gère les accès cédéroms en réseau

Cette solution peu onéreuse a été retenue. Elle offre de plus la possibilité d'une installation à distance, sans déplacement de l'informaticien, ce qui était déterminant pour la faisabilité du projet. Le temps nécessaire à la mise en place d'une application ou d'une évolution du réseau est en effet un facteur handicapant en raison de l'insuffisance du demi-poste de l'assistant ingénieur en informatique.

- catalogue Annecy

La mise en ligne du catalogue d'Annecy a elle aussi été décidée récemment, et devrait être effective en septembre. Elle suppose l'acquisition de matériel supplémentaire (serveur,...) et le changement de version de logiciel (Paprika). La future B.U. sera intégrée au réseau.

- participation au groupe Brain

Par cette participation, l'Université pourra potentiellement profiter de nombreux projets en cours dans la région Rhône-Alpes, plus particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies.

- participation au projet Orphée

Projet enfant de Calliope, Orphée vise à développer l'accès aux périodiques par l'intermédiaire de la numérisation et des abonnements électroniques. Les chercheurs n'ont pour l'instant accès qu'aux sommaires en ligne.

- Participation à différents projets de coopération, comme le projet transalpin.

Annexe C

Questionnaire étudiants et analyse des tableaux

Afin d'identifier la nature des pratiques documentaires des étudiants de l'Université de Savoie, nous avons procédé à une enquête sous forme de questionnaire. Cette enquête s'est déroulée sur les trois sites de l'université, sur un total de 85 étudiants. Cependant, les résultats ne peuvent avoir qu'une valeur indicative, et non statistique, dans la mesure où l'échantillon est resté quantitativement limité, cet aspect restant minoritaire dans le travail que nous avons à effectuer. Nous avons élaboré le questionnaire et traité les données recueillies à l'aide du logiciel Sphinx.

Date :

Enquêteur :

N° : _____

Besoins documentaires des étudiants en économie gestion Université de Savoie

ENSSIB SCD Savoie - Mai 2000

1. Où étudiez-vous ?

- Annecy Le Bourget Jacob-Bellecombette

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

2. Êtes-vous inscrit en :

- 1er cycle 2ème cycle 3ème cycle

3. Quel diplôme préparez-vous ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> DEUG éco-gestion | <input type="checkbox"/> licence éco-gestion |
| <input type="checkbox"/> DEUG AES | <input type="checkbox"/> licence AES |
| <input type="checkbox"/> maîtrise AES | <input type="checkbox"/> DUT GACO |
| <input type="checkbox"/> DUT TC | <input type="checkbox"/> DUT GEA |
| <input type="checkbox"/> IUP management | <input type="checkbox"/> IUP THT |
| <input type="checkbox"/> IUP commerce et vente | <input type="checkbox"/> MSG |
| <input type="checkbox"/> DESS économie | <input type="checkbox"/> autres(lea) |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

4. Quel est le code postal de votre lieu de résidence ?

5. Quel moyen de transport utilisez-vous dans le cadre de vos études ?

- Véhicule personnel transport en commun aucun

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

6. Quelle(s) bibliothèque(s) fréquentez-vous le plus ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> BU Jacob | <input type="checkbox"/> BU Le Bourget |
| <input type="checkbox"/> B. de l'IUT d'Annecy | <input type="checkbox"/> BM de Chambéry |
| <input type="checkbox"/> BM d'Annecy | <input type="checkbox"/> Autres bibliothèques |

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

7. Habituellement, fréquentez-vous la bibliothèque ?

- Une fois par jour
 au moins une fois par semaine
 au moins une fois par mois
 moins d'une fois par mois

8. Pour quelle(s) raison(s) principale(s) venez-vous à la bibliothèque ?

- Pour emprunter des documents
 pour consulter des documents sur place
 pour lire la presse
 pour travailler sur vos documents personnels
 pour chercher des références (sur cédéroms, sommaires de revues, bibliographies)
 pour consulter Internet
 pour rencontrer vos amis
 autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

9. Si 'autres', précisez :

10. Consultez-vous les catalogues informatisés de la bibliothèque pour vos recherches ?

- oui non

11. Parmi les ressources de la bibliothèque, quelles sont celles que vous utilisez ?

- des livres
 des revues
 des cédéroms
 Internet
 des documents audio-visuels

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

12. Quel type d'ouvrages et/ou de revues utilisez-vous le plus à la bibliothèque ?

- Manuels de base
 ouvrages spécialisés
 encyclopédies, dictionnaires
 thèses
 revues générales et presse d'actualité
 revues spécialisées

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

13. Trouvez-vous sur place les documents d'économie-gestion dont vous avez besoin ?

- oui non

14. Si 'non', précisez :

15. Si non où les trouvez-vous ?

- dans les autres bibliothèques de l'université de Savoie
 dans la bibliothèque de votre UFR ou école
 par le PEB
 dans les B.M.
 ailleurs

La question n'est pertinente que si Trouver docs = (non)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

16. Si vous étudiez à Jacob ou au Bourget, connaissez-vous l'existence d'une navette transportant des ouvrages entre les deux bibliothèques ?

- oui non

17. Si oui, l'avez-vous déjà utilisée ?

- Oui non

La question n'est pertinente que si Navette = (oui)

18. Si 'non', précisez :

Profil de la population étudiée

Le nombre d'étudiants interrogés par site est proportionnel à l'importance quantitative des filières d'économie gestion dans chaque lieu. Le Bourget est faiblement représenté, dans la mesure où il n'accueille que le DUT GACO et des étudiants DUT TC option sportifs de haut niveau.

Question 1 :Lieu

Lieu	Nb. cit.	Fréq.
Anecy	38	44,7%
Le Bourget	10	11,8%
Jacob-Bellecombette	37	43,5%
TOTAL OBS.	85	100%

Question 2 :

Cycle	Nb. cit.	Fréq.
1er cycle	56	65,9%
2ème cycle	29	34,1%
3ème cycle	0	0,0%
TOTAL OBS.	85	100%

Question 3 : Diplômes

Diplôme	Nb. cit.	Fréq.
DEUG éco-gestion	5	5,9%
licence éco-gestion	3	3,5%
DEUG AES	7	8,2%
licence AES	17	20,0%
maîtrise AES	0	0,0%
DUT GACO	9	10,6%
DUT TC	14	16,5%
DUT GEA	10	11,8%
IUP management	2	2,4%
IUP THT	6	7,1%
IUP commerce et vente	7	8,2%
MSG	0	0,0%
DESS économie	0	0,0%
autres(lea)	5	5,9%
TOTAL OBS.	85	100%

Question 5 : Transport

Transport	Nb. cit.	Fréq.
Véhicule personnel	47	55,3%
transport en commun	20	23,5%
aucun	19	22,4%
TOTAL OBS.	85	

Lieu/cycle

Lieu	Cycle	1er	2ème	3ème	TOTAL
		cycle	cycle	cycle	
Anncy		53,6%	27,6%	0,0%	44,7%
Le Bourget		17,9%	0,0%	0,0%	11,8%
Jacob-Bellecombette		28,6%	72,4%	0,0%	43,5%
TOTAL		100%	100%	0,0%	100%

Fréquentation des bibliothèques

Question 6 : Bibliothèque

Bibliothèque	Nb. cit.	Fréq.
BU Jacob	41	48,2%
BU Le Bourget	5	5,9%
B. de l'IUT d'Annecy	33	38,8%
BM de Chambéry	7	8,2%
BM d'Annecy	11	12,9%
Autres bibliothèques	4	4,7%
TOTAL OBS.	85	

Les étudiants fréquentent essentiellement les bibliothèques universitaires. On peut noter la faible fréquentation de la bibliothèque du Bourget par les étudiants d'économie-gestion, situation qui perdurera tant que le personnel n'aura pu constituer un fonds adéquat, (ce pour quoi il attend des indications des enseignants).

Question 7 : fréquentation

Fréquentation	Nb. cit.	Fréq.
Une fois par jour	7	8,2%
au moins une fois par semaine	29	34,1%
au moins une fois par mois	33	38,8%
moins d'une fois par mois	16	18,8%
TOTAL OBS.	85	100%

La fréquence générale d'utilisation des bibliothèques est importante, la majorité (72.9 %) se situant de plusieurs fois par semaine à plusieurs fois par mois.

Fréquentation / lieu

Lieu	Annecy	Le Bourget	Jacob-Bellecombe	TOTAL
Fréquentation				
Une fois par jour	6	0	1	7
au moins une fois par semaine	13	0	16	29
au moins une fois par mois	12	5	16	33
moins d'une fois par mois	7	5	4	16
TOTAL	38	10	37	85

Le croisement entre fréquence de fréquentation et lieux permet de constater des pratiques différentes selon les sites. En effet, le taux le plus important se situe à Annecy, ce qui peut laisser supposer un mode d'utilisation différent de la bibliothèque, perçue comme un lieu de travail quotidien. Cette modalité peut être liée aux formations présentes sur le site (DUT, IUT).

Fréquentation/diplôme

Diplôme	DEUG éco gestion	licence éco gestion	DEUG AES	licence AES	maîtrise AES	DUT GACO	DUT TC	DUT GEA	UP mar gemen	IUP THT	UP com merce vente	autres (le a)	TOTAL
Fréquentation													
Une fois par jour	28,6%	42,9%	0,0%	14,3%	0,0%	0,0%	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100%
au moins une fois par semaine	10,3%	0,0%	13,8%	20,7%	0,0%	0,0%	31,0%	0,0%	6,9%	10,3%	3,4%	3,4%	100%
au moins une fois par mois	0,0%	0,0%	9,1%	24,2%	0,0%	15,2%	9,1%	18,2%	0,0%	6,1%	9,1%	9,1%	100%
moins d'une fois par mois	0,0%	0,0%	0,0%	12,5%	0,0%	25,0%	6,3%	25,0%	0,0%	6,3%	18,8%	6,3%	100%
TOTAL	5,9%	3,5%	8,2%	20,0%	0,0%	10,6%	16,5%	11,8%	2,4%	7,1%	8,2%	5,9%	100%

La distinction de la fréquentation selon les diplômes permet les constatations suivantes : les utilisateurs les plus fréquents se trouvent en DEUG et Licence d'économie et de gestion, Licence d'AES, et DUT TC. Par contre, les moins utilisatrices sont les filières DUT GACO, DUT GEA, IUP commerce et vente. Ces taux de fréquentation peuvent être utilisés à titre indicatif pour définir les filières prioritaires en matière d'adaptation des fonds et de nécessité de formation. Ce critère pourra cependant être complété par les indications sur la satisfaction dans la recherche des documents.

Mode d'utilisation des bibliothèques

Question 8 : Utilisation de la bibliothèque.

Utilisation de la bi	Nb. cit.	Fréq.
Pour emprunter des documents	68	80,0%
pour consulter des documents sur place	51	60,0%
pour lire la presse	16	18,8%
pour travailler sur vos documents personnels	26	30,6%
pour chercher des références (sur cédéroms, sommaires de revues, bibliographies)	17	20,0%
pour consulter Internet	8	9,4%
pour rencontrer vos amis	2	2,4%
autres	4	4,7%
TOTAL OBS.	85	

Question 11 : Ressources

Ressources	Nb. cit.	Fréq.
des livres	82	96,5%
des revues	41	48,2%
des cédéroms	7	8,2%
Internet	11	12,9%
des documents audio-visuels	1	1,2%
TOTAL OBS.	85	

On constate une utilisation massive et traditionnelle des livres et un très faible recours aux cédéroms (8.2%). Il en découle une nécessaire sensibilisation à cet outil, et le besoin d'adapter les titres proposés aux besoins des étudiants. Cependant, augmenter l'importance de la collection ne peut se faire sans une formation parallèle des utilisateurs et une information efficace, au risque de la voir sous-utilisée.

Question 12 : Type d'ouvrages

Type d'ouvrages	Nb. cit.	Fréq.
Manuels de base	43	50,6%
ouvrages spécialisés	57	67,1%
encyclopédies, dictionnaires	7	8,2%
thèses	0	0,0%
revues générales et presse d'actualité	18	21,2%
revues spécialisées	18	21,2%
TOTAL OBS.	85	

La part des ouvrages spécialisés est importante (67.1%). Ceci ne signifie pas forcément des ouvrages de second cycle, mais s'explique plutôt par les formations dispensées (tourisme, transports...).

Utilisation/cycle

	Cycle	1er cycle	2ème cycle	TOTAL
Utilisation de la bi				
Pour emprunter des documents		76,8%	86,2%	80,0%
<i>pour consulter des documents sur place</i>		60,7%	58,6%	60,0%
pour lire la presse		23,2%	10,3%	18,8%
pour travailler sur vos documents personnels		25,0%	41,4%	30,6%
pour chercher des références (sur cédéroms, sommaires de revues, bibliographies)		21,4%	17,2%	20,0%
pour consulter Internet		7,1%	13,8%	9,4%
pour rencontrer vos amis		1,8%	3,4%	2,4%
autres		7,1%	0,0%	4,7%
TOTAL		100%	100%	100%

On remarque une évolution entre les premiers et les seconds cycles, qui empruntent plus qu'ils ne consultent sur place, ce qui peut influencer sur le nombre d'exemplaires nécessaires. Ils lisent moins la presse, travaillent plus sur leurs documents personnels, et utilisent moins Internet.

Utilisation des catalogues

Question 10 : Catalogues

Catalogues	Nb. cit.	Fréq.
oui	50	58,8%
non	35	41,2%
TOTAL OBS.	85	100%

L'utilisation du catalogue comme outil de recherche s'avère importante. Cependant, les 41.2% de non-utilisateurs démontrent la nécessité d'une sensibilisation et d'une formation afin d'améliorer l'utilisation des ressources documentaires.

Question 13 : Trouver docs

Trouver docs	Nb. cit.	Fréq.
Non- réponse	5	5,9%
oui	56	65,9%
non	24	28,2%
TOTAL OBS.	85	100%

Question 14 : Autres où ?

14.Trouver docs_AUTRE

Si 'non', précisez :

2 : acheter

3 : manque d'exemplaires

5 : acheter

8 : ne trouve pas ouvrages spécialisés (cours)

19 : ne trouve pas ouvrages récents spécialisés

20 : ne trouve pas ouvrages récents, spécialisés logistique, langues étrangères

21 : ne trouve pas ouvrages spécialisés, statistique récentes

49 : ne trouve pas revues économiques et manuels

62 : ne trouve pas revues spécialisées en langue étrangère

66 : ne trouve pas ouvrages spécialisés en communication

74 : trouve à chambéry

76 : trouve à chambéry

82 : trouve à Jacob

Ce qui ressort le plus de cette réponse libre est qu'ils ne trouvent pas forcément les ouvrages concernant leur spécialité (logistique, en langue étrangère, communication). Les étudiants évoquent également l'actualité des informations : statistiques récentes, dans des domaines à taux de renouvellement important. La seconde raison invoquée est qu'ils se déplacent à Jacob, pour ceux qui n'y étudient pas.

Question 15 : Trouver docs ailleurs

trouver docs ailleurs	Nb. cit.	Fréq.
Non- réponse	64	75,3%
dans les autres bibliothèques de l'université de Savoie	6	7,1%
dans la bibliothèque de votre UFR ou école	0	0,0%
par le PEB	0	0,0%
dans les B.M.	5	5,9%
ailleurs	12	14,1%
TOTAL OBS.	85	

Catalogue/cycle

Cycle	1er cycle	2ème cycle	3ème cycle	TOTAL
Catalogues				
oui	48,2%	79,3%	0,0%	58,8%
non	51,8%	20,7%	0,0%	41,2%
TOTAL	100%	100%	0,0%	100%

L'évolution de l'utilisation des catalogues montre une amélioration de la satisfaction pour les seconds cycles, ce qui peut laisser supposer que l'effort de formation doit être mis sur les premiers cycles.

Catalogue/lieu

Lieu	Annecy	Le Bourget	Jacob-Bellecombe	TOTAL
Catalogues				
oui	63,2%	10,0%	67,6%	58,8%
non	36,8%	90,0%	32,4%	41,2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Le peu d'utilisation du catalogue est le plus marqué au Bourget, conséquence du peu d'utilisation de la bibliothèque, et donc de la méconnaissance des outils.

Satisfaction document/lieu

Lieu	Annecy	Le Bourget	Jacob-Bellecombe	TOTAL
Trouver docs				
Non- réponse	2,6%	0,0%	10,8%	5,9%
oui	84,2%	40,0%	54,1%	65,9%
non	13,2%	60,0%	35,1%	28,2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Satisfaction document/diplôme

Diplôme	DEUG éco gestion	licence éco gestion	DEUG AES	licence AES	DUT GACO	DUT TC	DUT GEA	IUP management	IUP THT	IUP commerce et vente	autres(le a)	TOTAL
Trouver docs												
Non- réponse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,0%	0,0%	16,7%	0,0%	60,0%	5,9%
oui	100%	0,0%	57,1%	70,6%	33,3%	100%	90,0%	50,0%	16,7%	71,4%	40,0%	65,9%
non	0,0%	100%	42,9%	29,4%	66,7%	0,0%	0,0%	50,0%	66,7%	28,6%	0,0%	28,2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le taux le plus faible quant au fait de trouver ou non les documents cherchés se fait sentir pour les filières suivantes : Licence économie-gestion, DUT GACO, IUP THT. Un effort de formation serait prioritaire pour ces disciplines.

Utilisation de la navette

Question 16 : Navette

Navette	Nb. cit.	Fréq.
Non- réponse	37	43,5%
oui	16	18,8%
non	32	37,6%
TOTAL OBS.	85	100%

On constate une méconnaissance très importante du service de la navette, compte tenu du nombre d'étudiants qui n'ont pas répondu à la question. Les chiffres sont accrus lorsque l'on observe le taux d'utilisation, puisque seul 1.2% des étudiants ont eu recours à ce service.

Question 17 : Utilisation navette

Utilisation navette	Nb. cit.	Fréq.
Non- réponse	69	81,2%
Oui	1	1,2%
non	15	17,6%
TOTAL OBS.	85	100%

Question 18 : Remarques navette

18.Utilisation navette_

Si 'non', précisez :

38 : 5

77 : horaires pas pratiques, si emprunt à Chambéry, retour impossible au Bourget

79 : emprunt à Jacob, retour au Bourget

81 : plus simple d'aller sur place (moins long)

83 : délais, contenu doc?

Les réponses libres sur la non-utilisation de la navette portent sur le fait de ne pas pouvoir rendre les documents sur tous les sites, et sur le problème pour définir le contenu d'un ouvrage à distance.

Lieu/navette

Lieu	Navette	Non-réponse	oui	non	TOTAL
Annecy		97,4%	2,6%	0,0%	100%
Le Bourget		0,0%	80,0%	20,0%	100%
Jacob-Bellecombette		0,0%	18,9%	81,1%	100%
TOTAL		43,5%	18,8%	37,6%	100%

Tous les étudiants du Bourget et de Jacob, ceux concernés par le service actuel, ont répondu à cette question. Visiblement très connue au Bourget (mais cependant pas du tout utilisée : voir tableau suivant), la possibilité de la navette est quasiment ignorée à Jacob.

Lieux/utilisation navette

Lieu	Utilisation navette	Non-réponse	Oui	non	TOTAL
Annecy		37	0	1	38
Le Bourget		2	0	8	10
Jacob-Bellecombette		30	1	6	37
TOTAL		69	1	15	85

La seule utilisation de la navette a été déclarée par un étudiant de Jacob. Si l'on se réfère au croisement entre utilisation de la navette et filière, il s'agirait d'un étudiant de second cycle.

Annexe D

Analyse des fonds

Acquisitions

Afin de réaliser un état des lieux des modalités d'acquisitions en économie-gestion, nous avons choisi d'analyser les listes d'ouvrages achetés sur l'année 1999 sur les trois sites. Nous avons dû procéder différemment sur chaque site dans la mesure où les informations fournies par les logiciels sont de nature différente (Horizon ou Paprika). Ces informations sont également à relativiser en fonction des publics à desservir, qui ont bien sûr influé sur les choix retenus.

Trois situations différentes se dessinent donc.

Tout d'abord, le site du Bourget est évidemment un cas très particulier. En effet, un seul enseignement d'économie-gestion est présent sur ce site, et depuis une date récente, et aucun fonds n'existait. Le problème est ici de créer une collection, et ce en coordination avec les enseignants, afin de cibler au mieux les attentes du public. Mme Jullian, responsable de la bibliothèque, tente d'établir cette coopération, pour l'instant sans résultats. La procédure d'acquisition est donc bloquée pour le moment.

Ensuite, le site de Jacob-Bellecombette présente une procédure d'acquisition régulière et organisée. Les ouvrages sont répartis selon les types suivants (pour ce qui intéresse les filières d'économie-gestion) :

1999	Nombre de titres	Somme	Prix moyen/titre
Economie livres de fonds français	100	13 527 F	135 F
Economie manuels concours	89	10 907 F	122 F
Gestion livres langue étrangère	3	1480 F	493 F
Gestion livres en français	47	9115 F	193 F
Gestion manuels concours	70	11 356 F	162 F
Tourisme livres langue étrangère	34	6250 F	183 F
Tourisme livres en français	39	5853 F	150 F
Total	382	58 488 F	153 F

Il apparaît de manière générale que les plus gros volumes d'achat s'effectuent en « économie, livres de fonds en français », et en « manuels de concours », économie et gestion. Les volumes d'achat d'ouvrages en langue étrangère sont bien moindres. De plus, le prix moyen d'un ouvrage en langue étrangère étant plus élevé (330 F : moyenne économie et gestion) que ceux en

langue française (environ 150 F), une réorientation des acquisitions, si le public en exprimait le besoin, nécessiterait un rééquilibrage budgétaire.

Enfin, dans le cas d'Annecy, il n'a pas été possible d'établir le même type de comparaison dans la mesure où les informations fournies par le logiciel s'organisent selon une répartition des acquisitions par indices. On ne retrouve donc pas les distinctions entre ouvrages français ou en langue étrangère, et l'information sur les manuels de concours. Les volumes d'ouvrages acquis par indice, et les pourcentages que cela représente dans la totalité des acquisitions sont les suivants :

- Indices 330 à 339 (économie) : 248 ouvrages, 18.37 % des acquisitions
- Indices 65 à 657 (gestion) : 145 ouvrages, 10.76 % des acquisitions.

----- Analyse du fonds économie et gestion du SCD de Savoie

A partir de mesures (nombre de documents acquis, nombre de documents acquis dans la catégorie, nombre de documents en prêt, nombre de documents non empruntés au cours d'une période donnée), nous comptons établir les indicateurs suivants, afin d'évaluer non seulement le fonds, mais également son utilisation :

Mesures	Ressources	Nombre de documents acquis
		Nombre de documents dans la collection
	Utilisation	Nombre de prêts
		Nombre de documents en prêt
		Consultation sur place
		Nombre de documents non empruntés au cours d'une période donnée
Indicateurs	Utilisation/Ressources	Prêts par document (= rotation des collections)
		Proportion du stock en prêt
		Consultation sur place par document en stock
		Proportion des documents non empruntés au cours d'une période donnée
	Utilisation/Population	Documents par personne
		Documents en prêt par personne
	Satisfaction	Satisfaction des usagers vis à vis de la collection de la bibliothèque

Et ceci pour chaque site. Une grille détaillée d'analyse des collections, ouvrage en main, nous a permis d'ébaucher une évaluation du fonds économie-gestion à partir d'échantillons. Un échantillon est représentatif s'il recouvre au moins 10% de la catégorie concernée indique Bertrand Calenge dans son ouvrage intitulé *Conduire une politique documentaire*¹

Nous avons collecté des données. Cependant, nous n'avons pu mener notre démarche à terme, certaines données n'ayant pu nous être communiquées. Le SIGB Horizon du SCD de Savoie n'est pas paramétré pour fournir toutes les statistiques. Pour mesurer l'utilisation du fonds, nous n'avons pas pu obtenir le nombre de prêts dans une catégorie déterminée (statistiques par cotes à 3 chiffres).

¹ CALENGE, Bertrand *Conduire une politique documentaire*, Paris, Ed du Cercle de la Librairie, 1999, p. 41

Nous n'avons pu obtenir non plus le nombre d'ouvrages en prêt par cote à un jour X. De ce fait, nous n'avons pu pondérer l'échantillon analysé. Le nombre de communications sur place n'est pas comptabilisé à Jacob, et nous ne sommes pas restés suffisamment longtemps en stage pour pouvoir comptabiliser les consultations sur place. Nous ne connaissons qu'approximativement le nombre d'étudiants économie-gestion actifs. Si nous pouvons calculer le nombre de documents par étudiant d'économie-gestion, nous ne sommes par contre pas en mesure de calculer le nombre de documents en prêt par étudiant d'économie-gestion.

L'indicateur de satisfaction des usagers vis à vis de la collection de la bibliothèque a pu être mesuré au travers d'une enquête menée auprès des étudiants, et fait l'objet d'un chapitre particulier.

La responsable de la section Droit et Sciences économiques nous a communiqué un document utile : les statistiques d'ouvrages (cote 300) jamais sortis depuis 2 ans. Nous avons pu travailler à partir de ce document, et calculer la proportion des documents non empruntés au cours d'une période donnée.

Détail des échantillons analysés :

Jacob-Bellecombette :

315 ouvrages d'économie (cotes 330.1, 332, 337 et 337.1) ont été analysés sur un fonds de 3240 ouvrages.

186 ouvrages de gestion (cotes 658.4 et 658.5) ont été analysés sur un fonds de 1840 ouvrages.

Annecy :

143 ouvrages d'économie (cotes 330.8 et 339.7) ont été analysés sur un fonds de 500 ouvrages.

146 ouvrages de gestion (cotes 658.01, 658.56, 658.61 et 658.78) ont été analysés sur un fonds de 840 ouvrages.

⇒ 790 ouvrages analysés au total (objectif fixé : 10% du fonds économie-gestion, c'est-à-dire 642 ouvrages)

Cas particulier du Bourget du Lac : le fonds économie-gestion, très modeste, a été analysé dans son intégralité.

Nous allons dans un premier temps analyser de façon détaillée un sujet : finances internationales. Nous avons choisi de l'étudier à Annecy (cote 339.7) et à Jacob (cote 332) afin d'avoir des éléments de comparaison. Cette analyse par site se poursuivra par une évaluation comparée des deux fonds, et débouchera sur une évaluation plus générale des fonds économie-gestion à Annecy et à Jacob (toujours en nous basant sur les grilles d'analyse).

Finances internationales. Bibliothèque d'Annecy. Cote 339.7

41 ouvrages (44 exemplaires)

- Etat physique

1 exemplaire en mauvais état.

9 exemplaires moyennement abîmés

34 exemplaires en bon état

⇒ Fonds en bon état

- Nombre d'exemplaires

3 ouvrages seulement en 2 exemplaires.

⇒ Fonds constitué d'ouvrages à exemplaire unique à une large majorité.

- Date d'édition

7 ouvrages ont plus de 10 ans

13 ouvrages ont entre 5 et 10 ans

21 ouvrages ont moins de 5 ans

⇒ Les ouvrages récents sont majoritaires. Toutefois, parmi les 7 ouvrages ayant plus de 10 ans, certains sont obsolètes. Leur valeur historique est à vérifier (« Problèmes monétaires internationaux » ou « Finances du monde » de plus de 10 ans)

- Langue

Un seul ouvrage en langue étrangère (anglais)

Pour cet échantillon (le premier que nous avons traité), nous n'avons pas fait de distinction entre traduction et ouvrages en français. Nous pouvons toutefois constater la quasi-unanimité d'ouvrages en français.

- Prêts

6 exemplaires ne sont jamais sortis

9 exemplaires sont très peu sortis (moins de 2 fois/an)

12 exemplaires sont peu sortis (entre 3 et 4 fois/an)

4 exemplaires sont beaucoup sortis (plus de 5 fois/an)

Pour certains ouvrages, nous n'avons aucune indication (trop récent ou pas de fiche). Les ouvrages existant en 2 exemplaires ne font pas partie de ceux qui sortent le plus. Ils ont été empruntés entre 3 et 4 fois/an.

⇒ La multiplication des exemplaires s'avère peu pertinente.

Le fonds sort peu. 27 exemplaires sont sortis moins de 5 fois/an, contre seulement 4 plus de 5 fois/an.

- Niveau de lecture

33 ouvrages de niveau 1

8 ouvrages de niveau 2

⇒ Le fonds s'adresse majoritairement à un public de 1^{er} et 2nd cycles, il est donc adapté au public de la bibliothèque d'Annecy (étudiants IUT et IUP en majorité). Les ouvrages de niveau 2 correspondent souvent aux ouvrages qui sortent peu, très peu ou jamais.

Finances internationales. B.U. de Jacob Bellecombette. Cote 332

91 ouvrages (116 exemplaires)

- Etat physique

Aucun exemplaire en mauvais état.

16 exemplaires moyennement abîmés.

100 exemplaires en bon état.

⇒ Fonds en bon état

- Nombre d'exemplaires

19 ouvrages en X exemplaires (15 en 2 exemplaires, 2 en 3 exemplaires, 2 en 4 exemplaires).

Une majorité toutefois (72) d'ouvrages à exemplaire unique.

- Date d'édition

4 ouvrages ont plus de 10 ans.

41 ouvrages ont entre 5 et 10 ans.

46 ouvrages ont moins de 5 ans.

⇒ Un fonds assez récent, qui gagnerait à l'être plus étant donné le sujet (ex. « Nouveaux piliers de la finance » : ouvrage ayant plus de 5 ans) « La montée des faillites en France », ouvrage ayant plus de 10 ans ne peut plus avoir qu'un intérêt historique.

- Langue

7 ouvrages en langue originale (4 en anglais et 3 en italien)

4 ouvrages traduits

⇒ Une majorité d'ouvrages en langue française, d'auteurs francophones. Les ouvrages en italien soulignent les rapports étroits entre la Savoie et sa voisine l'Italie. Des échanges ont lieu entre étudiants français et italiens.

- Prêts

13 exemplaires n'ont pas de fiche, nous n'avons donc pas pu observer leur taux de sortie (jamais sorti ? fiche refaite ?)

22 exemplaires ne sont quasiment jamais sortis (1 ou 2 fois en 5 ans)

16 exemplaires sont très peu sortis (moins de 2 fois/an)

33 exemplaires sont peu sortis (entre 3 et 4 fois/an)

25 exemplaires sont beaucoup sortis (plus de 5 fois/an)

7 exemplaires sont trop récents (1999) pour que l'on puisse évaluer leur taux de sortie.

⇒ Les ouvrages qui sortent le plus correspondent aux titres en X exemplaires. La multiplication des exemplaires s'avère donc pertinente. Parmi les ouvrages qui sont le moins empruntés, figurent ceux en langue étrangère.

- Niveau de lecture

39 ouvrages de niveau 1

52 ouvrages de niveau 2

⇒ Un fonds relativement équilibré. Mais la notion de niveau de lecture est à manier avec précaution. Nous ne sommes pas des spécialistes en finances internationales pour savoir précisément si un ouvrage relève des 1^{er} et 2nd cycles, ou s'il s'adresse aux enseignants et chercheurs. Et nous n'avons pas eu le temps de soumettre un listing à un spécialiste du domaine. Toutefois, certains éditeurs, certaines collections, certains types d'ouvrages (manuels, cas pratiques etc.) nous ont donné des indications nous permettant de nous déterminer.

Analyse comparée des ouvrages de « Finances internationales » (indice 339.7 en C.D.U., 332 en Dewey) à Annecy et Jacob-Bellecombette.

A Jacob comme à Annecy, le fonds est en bon état (1 seul exemplaire en mauvais état sur 160). Le fonds sort peu et est relativement récent.

La BU de Jacob a opté pour des acquisitions en X exemplaires (jamais plus de 4). La bibliothèque d'Annecy pratique plutôt une politique d'exemplaire unique. Les acquisitions en X exemplaires à Jacob sont pertinentes, chaque exemplaire sort beaucoup ; les rares acquisitions en double à Annecy le sont moins, les exemplaires sortent peu.

A Jacob comme à Annecy, le fonds est assez récent (67 ouvrages ont moins de 5 ans sur 132). Toutefois, 65 ouvrages ont plus de 5 ans, ce qui est beaucoup si l'on considère le sujet. La proportion d'ouvrages ayant plus de 10 ans est plus forte à Annecy qu'à Jacob. Le désherbage est sans doute moins fréquent, de par le manque de personnel, à Annecy qu'à Jacob.

Si Jacob a opté pour des acquisitions d'ouvrages en langue étrangère (en faible nombre cependant), ce n'est pas le cas d'Annecy, qui possède un fonds majoritairement en langue française.

Les ouvrages sortent généralement peu ou très peu, rares sont ceux qui sortent beaucoup (27 exemplaires sur 160). Certains ne sont jamais sortis, et ce n'est pas seulement parce qu'ils sont récents. Sont-ils consultés sur place ? Ne correspondent-ils pas aux programmes ?

Les niveaux de lecture semblent correspondre aux publics respectifs d'Annecy et de Jacob. 1^{er} et 2^{ème} niveaux s'équilibrent à Jacob tandis que le niveau 1 est majoritaire à Annecy. Avec le laboratoire de l'IREGE, le déplacement de la licence et maîtrise d'économie à Annecy, cet état sera certainement à revoir, les ouvrages de niveau 2 devront augmenter.

Forces et faiblesses des fonds économie-gestion des bibliothèques d'Annecy et de Jacob.

- Forces

Le fonds est en bon état, assez récent. Il y a une grande variété de titres. Il semble adapté aux publics. Toutefois, avec l'arrivée d'un niveau recherche (IREGE, maîtrise économie), Annecy devra veiller à rééquilibrer niveau 1 et niveau 2.

- Faiblesses

Le nombre d'ouvrages en économie-gestion est insuffisant, et c'est particulièrement flagrant à Annecy. Pour 1239 étudiants inscrits, il y a 1340 ouvrages économie-gestion, ce qui donne une proportion d'un ouvrage par étudiant ! A Jacob, la proportion est de 9 (5080 ouvrages économie-gestion pour 555 étudiants). Cette faible proportion s'explique à Annecy, qui est à l'origine une bibliothèque d'IUT, avec des moyens, des locaux réduits, et peu de personnel.

Si le fonds est récent, il commence toutefois à vieillir (plus à Annecy qu'à Jacob). Il n'y a pas suffisamment de renouvellement (est-ce dû à une baisse budgétaire ? à une baisse des demandes des enseignants ?)

Il n'y a pas suffisamment de traductions et d'ouvrages en langue étrangère.

Certains ouvrages (particulièrement à Jacob) sont en nombre insuffisant d'exemplaires.

Le taux de rotation du fonds est faible. Est-ce parce qu'il est inadéquat, trop complexe, pas suffisamment ciblé ? Nous pensons plutôt que ce faible taux de sortie est plutôt dû à une méconnaissance de la bibliothèque qu'à une politique documentaire inadaptée. Une sensibilisation (séances d'information et de formation) auprès des étudiants s'avère nécessaire.

Le cas du Bourget du Lac

Petit fonds économie-gestion : 250 à 300 ouvrages sur un total de 35 000 ouvrages.

Nombre d'étudiants GACO et TC présents au Bourget du Lac : 200.

Le fonds est majoritairement en bon état ou dans un état correct.

Le choix a été fait au Bourget du Lac de multiplier les exemplaires. 2 ou 3 exemplaires pour certains ouvrages. Le fonds d'économie est assez récent et en cours de constitution. Le fonds de gestion est par contre en train de vieillir, le renouvellement n'est pas suffisant. Peu d'ouvrages en langue étrangère constituent le fonds. Il y a autant de titres s'adressant à un niveau 1 qu'à un niveau 2.

⇒ Le fonds n'est pas adapté à un public exclusivement 1^{er} cycle.

Les ouvrages sortent peu ou très peu. Une minorité sort plus de 5 fois/an. Ces statistiques confortent l'impression de non-adéquation des fonds aux publics.

⇒ Le fonds n'est pas adapté aux usagers. Le fonds gestion vieillit, et il est trop modeste par rapport au nombre d'étudiants. La proportion d'étudiants d'économie-gestion par rapport au nombre d'ouvrages les concernant est de 1,5 (300 ouvrages économie-gestion pour 200 étudiants) Cette critique est à pondérer toutefois. La responsable de la B.U. du Bourget du Lac a contacté à plusieurs reprises M. Cavallero, directeur du GACO. Elle devait le rencontrer prochainement afin qu'il lui soumette des propositions d'acquisitions.

Enquête de consultation des périodiques

Lors de notre deuxième semaine de stage, nous avons inséré des feuilles d'enquête dans les deux derniers numéros des périodiques économie-gestion. 15 jours plus tard, les bibliothécaires nous ont renvoyé les grilles.

Dépouillement :

363 périodiques de droit et d'économie-gestion sur un total de 1515 pour le SCD.

Jacob-Bellecombette :

60 périodiques économie-gestion sur 363 à Jacob.

9 revues ont été consultées sur 60. Ce chiffre est à relativiser toutefois. Certains n'ont pas coché les cases après consultation. Les dates pendant lesquelles notre enquête a été menée n'étaient sans doute pas très judicieuses. Une enquête menée en décembre ou février aurait donné plus de résultats.

1 numéro a été consulté 4 fois (Challenges)

2 numéros ont été consultés 3 fois (Transports et Enjeux les échos)

1 numéro a été consulté 2 fois (Alternatives économiques)

7 numéros ont été consultés 1 fois.

Il y a deux revues étrangères (The economist, The eastern economic review)

8 étudiants ayant consulté les numéros sont inscrits en 1^{er} cycle. 7 sont inscrits en 2^{ème} cycle, 3 en 3^{ème} cycle. 1 est enseignant chercheur.

1 seul étudiant indique qu'il n'a fait que feuilleter le numéro. 11 autres ont lu 1 ou plusieurs articles. Ils sont 7 à avoir non seulement lu les articles mais également fait des photocopies.

Pouvons-nous dire à l'issue de cette enquête que les revues économie-gestion sont peu consultées ? Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les dates pendant lesquelles l'enquête a été menée ne sont pas représentatives de l'activité habituelle de la B.U.

Enfin, à Jacob, les revues peuvent être empruntées, cette donnée fausse la consultation sur place de l'avant dernier numéro (le dernier numéro ne pouvant être emprunté)

Annecy :

6 revues économie-gestion à Annecy sur 88 revues de droit et d'économie-gestion. (190 revues au total)

Large représentativité des périodiques d'économie-gestion à Annecy. Ce fait s'explique par le grand nombre d'étudiants inscrits dans ces disciplines.

14 revues (16 numéros) ont été consultées sur 60.
1 numéro a été consulté 7 fois (Capital)
1 numéro a été consulté 4 fois (Panorama)
4 numéros ont été consultés 2 fois (Les Echos, le Moci, Problèmes économiques, Banque magazine)
10 numéros ont été consultés 1 fois.
Aucune revue étrangère parmi celles consultées.

14 utilisateurs sont inscrits en 1^{er} cycle.
11 utilisateurs sont inscrits en 2^{ème} cycle.
4 utilisateurs sont enseignants chercheurs.

1 utilisateur n'a fait que feuilleter le numéro (Capital), tandis que 23 lisaient un ou plusieurs articles. 7 utilisateurs ont fait des photocopies.

Les revues sont plus consultées à Annecy qu'à Jacob, mais là encore, nous devons modérer cette affirmation. Le personnel d'Annecy présent dans la bibliothèque a peut-être plus insisté auprès des étudiants sur la nécessité de remplir les grilles.

Les revues consultées correspondent dans une grande majorité à des revues tout public, ou à des revues s'adressant à un 1^{er} cycle.

Conclusion :

Il est difficile de tirer des conclusions générales de cette enquête. Le taux de réponse est trop faible, la période pendant laquelle nous l'avons menée peu représentative.

Nous pouvons toutefois constater que peu de revues sont très consultées. Tous les cycles sont représentés parmi les utilisateurs. La lecture des revues est en majorité utilitaire : lecture d'articles, photocopies.

Les revues les plus consultées sont des revues générales ou 1^{er} cycle.

Annexe 2 Visites extérieures

12 mai 2000

Visite du SCD de l'Université de Franche Comté

Trois sites distants : Besançon, Montbéliard et Belfort.

75 km entre Besançon et Montbéliard, 95 entre Besançon et Belfort, 20 km entre Montbéliard et Belfort.

Besançon : 120 000 habitants, Belfort : 50 000, Montbéliard : 25 000

Tiraillements politiques. UTBM à Belfort, qui est passée de 200 à 1000 étudiants en 10 ans.

Peu d'enseignements redondants sur les trois sites : AES, droit...

Volonté à l'origine : 1^{er} et 2^{ème} cycles sur les trois sites, 3^{ème} cycle et recherche à Besançon.

Informatisation

Absys à Besançon et Montbéliard, Dynix à Belfort.

La BU de Belfort est informatisée avec le même système que la B. M.

Réseau de cédéroms à Montbéliard, pas à Belfort.

OPAC WEB à Montbéliard et Besançon.

Projet de réinformatisation de la B.U de Belfort avec Absys. Cette solution serait la moins onéreuse, et ferait exister le SCD en tant que tel : cohérence globale. La volonté est forte de définir un SCD au niveau de la région.

Il n'y a pas d'informaticien pour le SCD. L'université profite des informaticiens de la ville (à Belfort et à Besançon)

Travail en consortium (consortium Couperin) : les BU de l'Est (Dijon, Reims, Marne la Vallée, Metz) s'unissent pour les revues électroniques.

Personnel

A Montbéliard :

1 conservateur, 1 BAS, 3 magasiniers

A Belfort : 12 personnes

1 conservateur, 2 bibliothécaires, 1 BAS, 4 magasiniers et 4 contrats, dont 3 pris en charge par la collectivité territoriale (Conseil général)

B.U. de Besançon. Visite le 12 mai 2000. Mme Pernon-Guichon, conservateur, responsable de l'antenne de Belfort.

La BU de Montbéliard date de 1994.

La BU de Belfort a été ouverte en 1997 dans des locaux provisoires, mais il existe un IUT depuis les années 70 et une faculté de sciences depuis les années 80. Le nouveau bâtiment a été ouvert fin 1999.

Budget :

Montbéliard : 450000 francs environ

Belfort : 493000 francs environ.

Collections :

Besançon :

1^{er} étage : 1^{er}, 2^{ème} cycles :

90 étagères pleines d'ouvrages d'économie (330-339) : 3436 ouvrages

20 étagères pleines d'ouvrages de gestion (657-659) : 1409 ouvrages
2^{ème} étage : recherche et périodiques
2565 ouvrages au niveau recherche, majoritairement économie (au moins
1500)

BU de Belfort

Fonds économie-gestion

40 étagères pleines d'ouvrages d'économie (330-339)

15 étagères pleines d'ouvrages de gestion (657-659)

Il n'y a pas de 3^{ème} cycle économie à Belfort.

La politique documentaire ? s'adapter aux enseignements.

Acquisitions en 1999 : 870 titres français, 31 titres étrangers.

Pas de réels problèmes pour les acquisitions d'ouvrages entre les trois sites.

Il n'y a pas de concertations pour les acquisitions. Le problème se pose plutôt au niveau des périodiques. Certaines revues jugées indispensables sont achetées en double.

Il n'y a pas pour le moment de projet de documentation électronique.

Il y a un lecteur de cédéroms à Besançon.

Usagers :

Droit-économie : 1 ^{er} cycle :	1456 étudiants
2 ^{ème} cycle	1029 étudiants
3 ^{ème} cycle	172 étudiants
Chercheurs	79
Total	2736

Environnement, enseignements

L'université de Besançon date des années 60. Fort potentiel humain en Franche Comté.

Les B. de l'IUT sont proches géographiquement de la B.U., mais chacune est indépendante. Il n'y a pas de concertation, hormis pour les périodiques.

La B.U. n'a pas de politique clairement définie, elle essaie de suivre les projets de l'université, dans le cadre du contrat quadriennal. La commission bibliothèque se réunit deux fois par an à Besançon.

Aucun enseignement n'a été retiré à Besançon au profit de Belfort ou Montbéliard.

Peu d'échanges entre étudiants de Belfort et de Montbéliard.

A Belfort, il y a peu de contacts avec les enseignants car la BU est éloignée des lieux d'enseignement ; la faculté de droit et d'économie est située dans la vieille ville, la faculté de sciences est sur un autre site ainsi que l'UTBM. Mme Pernod Guichon souligne que ce sont les bibliothécaires qui vont sur le terrain, à la recherche des enseignants.

Certains enseignants enseignent à la fois à Belfort et à Besançon. (droit, histoire). L'université fait appel aux vacataires et aux PRAG (professeurs agrégés) pour assurer les cours. Beaucoup d'enseignants ne restent pas en Franche Comté. « Turbo profs » (Paris-Belfort)

A Belfort, il y a un projet de convention avec la Chambre de commerce et d'industrie. Projet de service aux entreprises.

A Montbéliard, la BU est implantée au sein du campus, dans un nouveau quartier, les relations sont bonnes et bien établies avec les enseignants. A Montbéliard, la délocalisation est née d'une volonté politique. Université de Franche Comté : les enseignants de Besançon ont dû créer les sections à contrecœur ; ils craignaient de voir fuir leurs étudiants, mais ça n'a pas été le cas.

A Montbéliard, droite RPR, à Belfort, gauche (Chevènement) : rivalité au niveau de l'université, des enseignements.

Il y a chaque année un nouvel enseignement créé à Montbéliard : forte volonté politique du district.

Projet d'un institut à Lons le Saulnier.

Prêt inter gratuit entre les trois sites (équivalent de la navette). Les demandes sont envoyées par courrier. Les documents arrivent par la poste (ouvrages ou photocopies). Il n'y a pas de navette institutionnalisée entre les universités.

Depuis que la BU de Montbéliard s'est connectée au réseau et est sous Absys, son catalogue est interrogeable depuis Besançon et inversement.

A Belfort, la BU manque d'outils bibliographiques pour la recherche, surtout en droit, elle se sent un peu isolée.

Belfort et Montbéliard sont deux antennes délocalisées, ce ne sont pas des sections.

Conclusion

Cette visite a été intéressante, même si la situation du SCD de Franche Comté ne s'avère pas être la même que celle du SCD de Savoie. Besançon s'affirme comme ville universitaire dominante, ce qui n'est pas le cas de Chambéry. Les lieux d'enseignement sont dispersés, mais les filières n'ont jamais été déplacées d'un site à l'autre.

Le SCD a résolu le problème de la documentation dispersée sur 3 sites par un PEB gratuit entre sites, solution à étudier pour le SCD de Savoie.